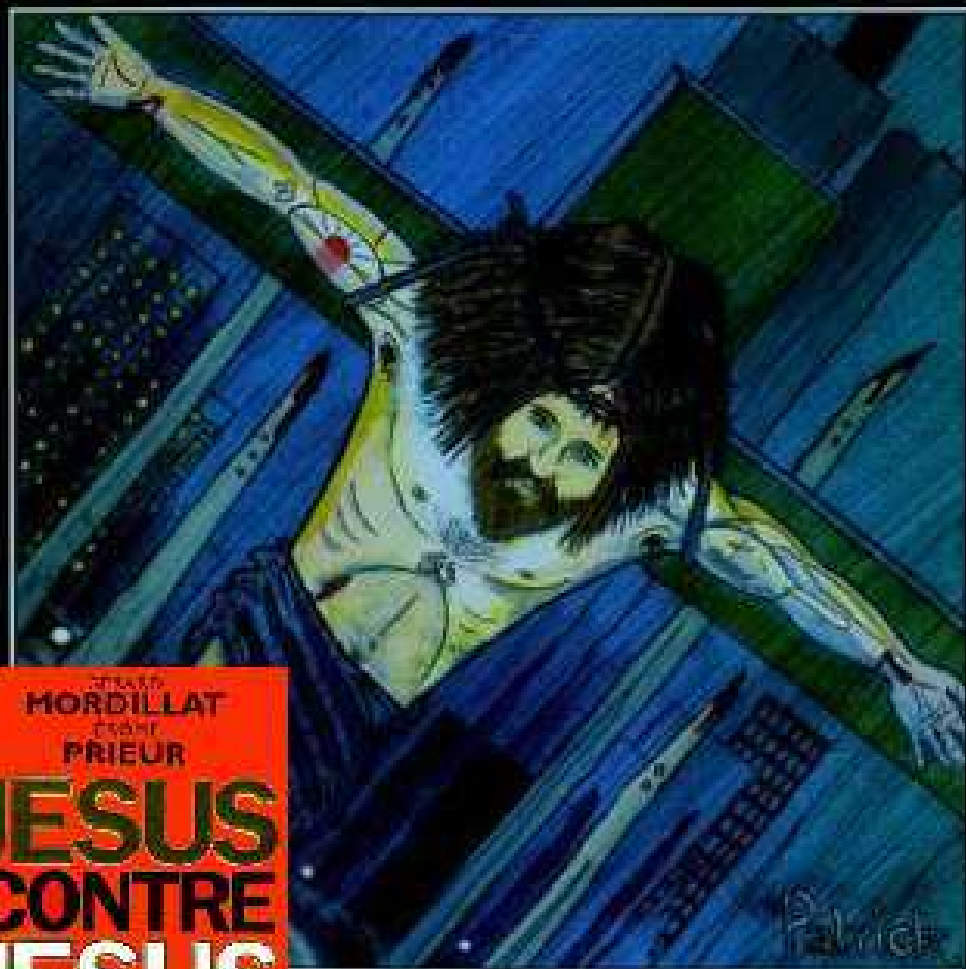


Corpus Christi

Jésus contre Jésus

*Droit de Réponse
en 101 points*



CRÉDITS
MORDILLAT
PRÉSENTÉ
PRIEUR

**JESUS
CONTRE
JESUS**

Éditions Osmondès
Collection Débats

Thierry MURCIA

Du même auteur :

◆ *Jésus, les miracles élucidés par la médecine.*
Éditions Carnot

◆ *Jésus, les miracles en question.*
Une nouvelle approche à la lumière de la Science.
Éditions Osmondes (épuisé)

◆ *Jésus contre Jésus : droit de réponse en 101 points.*
Éditions Osmondes (épuisé)

JÉSUS CONTRE JÉSUS

Droit de Réponse en 101 points

PRÉAMBULE

« Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, victime d'un faux témoignage, « se taisait », accusé, « il ne répondait rien », bien persuadé que toute sa vie et ses actions parmi les Juifs surpassaient toute voix réfutant le faux témoignage et toutes paroles répondant aux accusations. Mais toi, pieux Ambroise, tu as voulu, je ne sais pourquoi, qu'aux faux témoignages de Celse contre les chrétiens dans son traité, et aux accusations contre la foi des églises dans son livre, j'oppose une défense : comme s'il n'y avait pas dans les faits une réfutation manifeste et un discours plus fort que tous les écrits, qui confond les faux témoignages et laisse les accusations sans vraisemblance et sans effet ! »

Origène, *Contre Celse*, Préface, 1.
(vers 240 apr. J.-C.)

Jésus contre Jésus
Droit de Réponse en 101 points

SOMMAIRE

Préambule
Sommaire
Introduction

1. Un livre sur rien
2. Joseph, père absent
3. Marie, mère indigne
4. Jésus, fils de p... (!)
5. Charpentier, cherche emploi...
6. Jésus le mendigot
7. Pâques avant les Rameaux
8. Jésus-Christ = deux personnes ?
9. Rien ni personne
10. Flavius Josèphe : faux témoin
11. Espèce de... Christ ! Ou quand Pierre insultait Jésus
12. Lactance, auteur médiéval
13. Superstition
14. Pas de naissance dans l'Évangile
15. Ne pas confondre : « des Juifs » et « les Juifs »
16. Une croix sans forme

17. La grande absente
18. Crucifié avec un seul clou !
19. Le clou du spectacle
20. Vestiges d'un bricoleur maladroit
21. Les évangélistes : des témoins indignes de foi
22. Josué, le fils du serpent
23. Les plus anciennes représentations du Christ en croix sont du v^e siècle
24. De la virilité du Christ...
25. ...et des rapports avec sa mère.
26. Aucune trace de sang sur le Saint Suaire !
27. Abel Rabbat : un nouveau livre découvert ?
28. Berlin-sur-Seine
29. Simon de Cyrène, le fantôme de l'Évangile
30. Joseph d'Arimatee, le croque-mort
31. Les virgules du Coran
32. Les Évangiles : des documents trafiqués
33. Suaire ou pas Suaire ?
34. Le tombeau imaginaire
35. Peur de quoi ?
36. De la finale de Marc au fil à couper le beurre
37. L'art d'écrire pour ne rien dire
38. Tryphon de seconde main ou l'art du contresens
39. Matthieu : un petit futé
40. Pugilat
41. Un pseudo-syllogisme
42. Un pseudo-anachronisme
43. Pline l'Ancien 50 ans avant notre ère, ou l'art d'écrire avant de naître
44. Comment Épiphane (iv^e siècle) a-t-il lu le Talmud (fin du v^e siècle) ?
45. Les évangélistes experts manipulateurs
46. Thérèse d'Avila à la table du Christ ?

47. Une situation abracadabrante
48. Étymologies d'ignorants
49. Recette pour créer soi-même ses étymologies
50. Paul : l'échappé de l'asile
51. L'art de recoller les morceaux
52. Marie l'exaltée
53. Celse le Saint contre Jean le pervers
54. Oulammaous : une nouvelle ville découverte !
55. Encore une étymologie d'ignorant
56. Pierre et Paul : les deux frères ennemis
57. Quand Paul se fait traiter de « poulpe »
58. Le Nouveau Testament : une machination
59. Les pseudo « pseudo-apparitions » de Jésus
60. Le droit de grâce du jour de Pâque
61. Barabbas victime d'une erreur judiciaire !
62. Barabbas : le fils à papa
63. Jésus brigand, chauvin, xénophobe, j'en passe et des meilleures
64. Josué rebaptisé
65. Jésus le rebelle
66. Les uns contre les autres (et réciproquement)
67. Temple de Jérusalem ou toile de Pénélope ?
68. Mais qui est Barabbas ?
69. Pilate et la vache rousse
70. Mille euros = six millions d'euros ?
71. Une mort glorieuse
72. Pas de « bisous » dans l'Évangile
73. Dans le rôle du méchant
74. Du théâtre dans la Bible
75. L'impossible collusion
76. En français dans le texte
77. La messe... basse !
78. Kerioth, population : 1 âme

79. L'hébreu consonantique
80. Doublonner
81. Absolument seul !... ou presque
82. Jésus le marchand d'orviétan
83. L'honnêteté ne paie pas
84. Douze moins un égale Douze
85. « Je vous présente le futur traître »
86. Judas le trésorier
87. Baptême ou bain de pieds ?
88. Antisémitisme : nouvelle définition
89. Mister T est nul et antisémite
90. Des Juifs pris pour des Romains
91. Anachronisme
92. Absence de prosélytisme pharisien !
93. Matthieu ou l'exception universelle
94. Les Juifs chez Jean
95. L'inapplicable commandement
96. Christianisme = antisémitisme
97. Saint Marcion
98. Le faux testament
99. Le canon du Nouveau Testament arrêté à la fin du IV^e siècle !
100. « Déterritorialiser »
101. L'art de citer sans avoir lu

En guise de Conclusion

INTRODUCTION

Le livre *Jésus contre Jésus* de G. Mordillat et de J. Prieur, auteurs de la série télévisée *Corpus Christi* diffusée sur Arte aux printemps 1997 et 1998, est tout sauf ce qu'il prétend être. Il ne s'agit surtout pas d'une sorte de consensus, comme le voudraient les deux auteurs, présentant l'état actuel des recherches savantes sur la vie et la personne de Jésus. L'enquête n'a rien d'impartial ni surtout de sérieux comme nous l'allons démontrer rapidement. Si elle s'appuie effectivement sur les travaux d'éminents chercheurs, elle n'a fait que les effleurer et n'en a retenu qu'une partie de l'écume. En tout cas, tous les matériaux qui semblaient pouvoir être utilisés contre la croyance chrétienne l'ont été, tandis que tout le reste a, au contraire, été soigneusement écarté, dénigré. Voilà pour la méthode de travail.

Tout livre a un enjeu, celui-ci apparaît clairement : il s'agit de miner le plus possible l'édifice chrétien, l'affaiblir un peu plus à défaut de pouvoir lui porter le coup fatal. Il s'agit d'un réquisitoire. Il est clair que les exégètes, les spécialistes qui ont bien voulu confier à MM. Mordillat et Prieur quelques-unes de leurs réflexions, de leurs interrogations personnelles

ont tous été trahis. Leur confiance a été abusée : on ne s'intéressait véritablement ni à leurs recherches, ni aux résultats de leurs travaux mais à l'usage destructeur qu'on pouvait en faire. Le livre de MM. Mordillat et Prieur n'est le reflet de la pensée d'aucun spécialiste en particulier, il ne constitue surtout pas un *modus vivendi*, un état des lieux moyen qui soit acceptable. C'est tout simplement, et les deux auteurs l'ont voulu tel, un crachat envoyé à la figure du monde chrétien.

Les auteurs ont donc beau jeu de dénoncer le manque d'objectivité, d'impartialité des chercheurs chrétiens, puisque ces deux qualités ne sont manifestement pas leur fort. L'athéisme, l'agnosticisme, seraient-ils donc soudainement devenus un gage d'objectivité ? Permettez-moi d'en douter. Les écrivains catholiques eux, au moins, sont de bonne foi et (du moins ceux que je connais) n'imposent pas leur point de vue en agressant les gens. S'il n'en a pas toujours été ainsi, et il est vrai que des « chrétiens » ont parfois aussi été des bourreaux (Inquisition, Croisades...), on oublie un peu rapidement tous ceux qui ont été leur vie durant des modèles de piété ou qui sont morts pour leur foi. Et mourir pour sa foi n'est pas plus « stupide » que de mourir pour ses idées.

Pour résumer, tous les témoignages anciens ou récents, juifs ou païens, qui vont contre Jésus ou le christianisme, sont bénits¹ par les deux auteurs et se voient élevés au rang de hautement historiques. Tous ceux qui, au contraire, leur semblent trop positifs, sont relégués au rang de fables, d'imaginations, de propagande. Mais est-ce ainsi qu'on écrit l'Histoire ? En avançant par avance la contestation, « nos » auteurs ont tout prévu : si par mégarde on s'avisait de ne pas être d'accord avec leur argumentation, on se verrait aussitôt qualifié d'« antijuïdaïsant » et suspecté d'antisémitisme. L'arme

¹ L'orthographe est volontaire.

absolue ! Ne devrait-ce pas être par le mépris qu'on traite une telle avanie ? La technique adoptée par MM. Mordillat et Prieur a déjà fait ses preuves et a un nom : c'est du révisionnisme. Pour défendre ses idées on travestit l'Histoire. D'ailleurs, pour les deux auteurs, c'est tout juste si la *Shoah*, l'holocauste, n'est pas à mettre sur le dos de l'Église ! Mais brisons-là et examinons à présent l'argumentation de nos deux plumitifs.

Bien que leur livre (346 pages de texte) ait été écrit sans ordre, sans introduction ni conclusion, sans fil conducteur et surtout sans logique, nous suivrons dans notre commentaire la « chronologie » de leur développement. Le nombre de pages de ce *Droit de réponse* ne devant pas excéder la centaine, nous nous sommes limité à « corriger » ce qui nous a paru essentiel, ou à signaler, du moins, les affirmations erronées qui pouvaient facilement et surtout rapidement être infirmées.

1-Un livre sur rien

« *Si le Christ, c'est-à-dire le Messie, est une figure théologique, Jésus, lui, est un individu dont il faut affirmer d'emblée que nous ne savons rien (ou presque) sinon qu'il est mort.* » Cela étant posé dès le début, en page 19, par les deux auteurs, pourquoi en faire un livre ? Devant cet aveu d'ignorance en forme de prétérition pourquoi continuer à écrire ? C'est que les deux auteurs, eux, croient tout savoir et pensent pouvoir le faire. À quel titre ? Nul ne le sait. Mais sans doute pas au nom de l'objectivité et de la tolérance en tout cas !

En réalité, le titre du livre étant à double sens, *Jésus contre Jésus* va tenter d'opposer le Jésus fabriqué par MM. Mordillat et Prieur au Jésus des Évangiles. De ces derniers, les auteurs vont nous proposer une relecture profondément

péjorative. Ce qui fait la « force » du livre (la « farce » aurait sans doute été plus approprié) c'est la quantité innombrable d'affirmations gratuites. Il s'illustre aussi par la présence de rares citations et renvois (trop peu nombreux pour étayer quoi que ce soit) le plus souvent tirés de leur contexte et livrés sans références précises. Nous passons sur les insistances, les redites, les reformulations. Avec MM. Mordillat et Prieur « citer de seconde main » devient un pléonasme et « parole d'Évangile » synonyme de mensonge. Mais *Jésus contre Jésus* n'est qu'un dossier vide qui contient les germes de sa propre destruction.

Le but avoué du livre est de dresser le portrait du Jésus historique car, expliquent nos deux auteurs, « *Jésus est ce que les autres ont fait de lui.* » (p. 10) Les deux journalistes se heurtent immédiatement à un premier problème et de taille : tous les documents les plus anciens (dont les Évangiles) dont nous disposons sur le sujet émanent d'auteurs chrétiens. Il s'agit donc d'écrits partiels. Deuxième difficulté : la grande majorité des spécialistes modernes de ces questions « *provient pour l'essentiel des institutions chrétiennes* » (p. 15). C'est un fait. On serait donc en droit de refermer immédiatement leur livre (qui compte tout de même au total 365 pages) puisque de leur propre aveu toute recherche sérieuse sur le sujet est vouée à l'échec. On appréciera justement l'ironie des deux auteurs qui, en passant, « *tiennent à exprimer toute leur reconnaissance aux chercheurs qu'ils ont rencontrés et interrogés* » (p. 361, Remerciements) et grâce aux travaux desquels ils ont été en mesure d'écrire leur propre livre. Mais on ne manquera pas de leur faire remarquer que selon leur propre dire, ces mêmes chercheurs ne sont absolument pas crédibles puisqu'ils sont pour la plupart d'obédience chrétienne ! Alors ? Le paradoxe est tellement énorme que les deux auteurs, s'exprimant sur leur propre livre, s'empressent de

préciser, via une citation, que « *cette lecture s'ajoute à toute l'exégèse antécédente, qu'elle ignore ou feint d'ignorer.* » (p. 15) Mais alors sur quoi s'appuie-t-elle ???

2-Joseph, le père absent

Joseph, le père de Jésus, est-il un personnage historique, se demandent les deux auteurs ? Il n'est en tout cas « *jamais mentionné chez Marc et chez Jean* » (p. 22).

MM. Mordillat et Prieur confondent affirmations et informations. Si Joseph n'est pas mentionné chez Marc, il l'est deux fois chez Jean². Mais je suis prêt à parier que les deux auteurs n'ont même pas lu les quatre évangiles !

3-Marie, mère indigne

« *Marie est une enfant enceinte.* » (p. 23) Mariée ou fiancée très jeune (peut-être dès l'âge de cinq ans, p. 22) elle a eu des relations sexuelles avant d'être nubile. On parlerait aujourd'hui de « rapports pédophiles ». En effet, « *c'est avant même d'avoir eu ses règles que Marie, encore petite fille, se serait trouvée enceinte de Jésus. Une grossesse exceptionnelle qui tiendrait du prodige.* » (p. 24) D'autant plus prodigieux en effet que, selon les deux auteurs, Marie a de surcroît sans doute été violée, à moins qu'elle n'ait été tout simplement consentante ! Ainsi Jésus devient « *un juif³ de seconde zone* »

² Jean I, 45 ; VI, 42 : « *N'est-ce pas Jésus le fils de Joseph ? Ne connaissons-nous pas son père et sa mère ?* » C'est clair non ?

³ Tantôt écrit avec majuscule, tantôt avec minuscule, j'ai respecté dans mes citations l'orthographe changeante et arbitraire donnée au mot « juif » par les deux auteurs. Adjectif, le mot s'écrit toujours sans majuscule. Employé comme nom, il s'écrit avec ou sans majuscule selon qu'il désigne un

(p. 25). On peut légitimement se demander comment les auteurs qui n'ont même pas été capables de retrouver la trace de Joseph dans l'Évangile de Jean en savent autant sur cette affaire.

L'Évangile précise que Marie était vierge, *parthenos* en grec, mais affirme-t-on « *le seul autre usage du mot parthenos est réservé par la Septante à Dina, la fille de Jacob qui avait été violée* » (p. 24). Pour les Juifs « *la question de la virginité serait donc précisément liée à l'absence de règles* » (p. 24). Notons tout d'abord que le mot *parthenos* qui signifie « vierge » en grec sert également à désigner la « fiancée ». Mais contrairement à ce qu'affirment les deux auteurs, le mot *parthenos* (ou ses dérivés) figure très exactement 72 fois dans la Septante (version grecque de l'Ancien Testament). Ainsi lit-on par exemple au sujet de Rebecca, la future épouse d'Isaac que « *la jeune fille (parthenos) était très charmante à voir ; elle était vierge (parthenos) et nul homme ne l'avait connue* »⁴. Or, au contraire de Dina, Rebecca n'a, elle, jamais été violée ! Mais voyons plutôt le sort réservé dans l'Ancien Israël à celui qui calomniait une vierge : Lorsqu'un homme reproche sa conduite à une femme « *et lui fait une mauvaise réputation en disant : « Cette femme, je l'ai prise, je me suis approché d'elle et je ne l'ai pas trouvée vierge » [...] Les anciens de cette ville arrêteront l'homme pour le punir : ils lui imposeront une amende [...] car cet homme a fait une mauvaise réputation à une vierge (parthenon) d'Israël.* »⁵ Heureusement pour G. Mordillat et J. Prieur que nous nous ne vivons pas (ou plus) sous la Loi mosaïque !

membre du peuple juif ou un pratiquant de la religion juive. Mais pour désigner un Juif de l'Antiquité (Jésus, par exemple), on met toujours une majuscule.

⁴ *Genèse* XXIV, 16.

⁵ *Deutéronome* XXII, 13, 14, 18, 19.

Mais soyons cléments envers nos deux auteurs qui ne connaissent pas grand-chose à la Bible, qu'ils nous disent venir du « mot *biblos* » (p. 15) (au lieu de *biblion*)⁶ et qui veulent faire la leçon aux autres ! On est dès le début rassuré sur leurs « compétences ».

4-Jésus, le fils de p... (!)

« *Ce ne serait pas métaphoriquement mais littéralement que les adversaires de Jésus lui lanceraient : « nous ne sommes pas nés de la prostitution ! »* (p. 25) Que répondre à cela ? Je n'ai aucun grief, à titre personnel, contre les prostituées, mais tout le monde sait bien que la locution « fils de p... » n'est pas un compliment ! Quant aux généalogies distinctes proposées par Matthieu et Luc, ajoutent MM. Mordillat et Prieur, « *même si elles s'arrangent toutes deux pour réserver une place à Joseph, l'époux de Marie, ces généalogies ne visent en rien à sauver sa réputation.* » (p. 26) Plusieurs de ses ancêtres féminins en effet, précisent-ils, « *ont pour point commun d'entretenir un rapport avec l'adultère ou la prostitution, comme si l'évangéliste voulait anticiper la justification de Marie.* » (p. 26) Bref, Jésus fruit de la prostitution ou de l'adultère est un « *bâtard* » (p. 25).

En réalité, toute cette brillante démonstration ne repose sur rien. De plus, les deux auteurs ignorent de quoi ils parlent. En effet, « *on appelle bâtard (mamzêr) le produit d'un mariage interdit* », c'est-à-dire entre proches parents, lit-on dans la Mishna⁷ et « *si une femme est soupçonnée d'adultère ses fils sont légitimes parce qu'ils sont présumés de son mari.* »⁸ Par

⁶ Pluriel *ta biblia* : les livres.

⁷ Mishna, *Yebamot*, IV, 13.

⁸ Tosephta, *Yebamot*, XII, 8.

ailleurs, le simple fait que Jésus ait comparu devant le Sanhédrin, privilège réservé aux seuls hommes de naissance légitime⁹, réfute cette accusation calomnieuse. Notons pour finir que la virginité de Marie est également affirmée dans le Coran¹⁰ où les antiques calomnies sont clairement réproouvées : « À l'infidélité ils ont joint la calomnie contre Marie. »¹¹

5-Charpentier, cherche emploi...

Jésus, selon MM. Mordillat et Prieur, ne peut pas avoir été charpentier puisque « *le charpentage était quasiment inconnu en Palestine où les habitations étaient bâties en torchis.* » (p. 28) Donc, « *Jésus vraisemblablement, était un paysan galiléen, un paysan sans terre, un journalier.* » (p. 29)

Les deux auteurs seront surpris d'apprendre que *tektôn*, le mot grec traduit par charpentier ou menuisier, signifie en réalité « artisan ». J'ai longuement expliqué dans mon livre, *Jésus, les miracles élucidés par la médecine*¹², comment, dans le cas de Jésus, il pouvait également désigner le médecin. Mais il convient cependant de signaler que, contrairement aux affirmations des deux auteurs, les charpentiers (menuisiers) étaient nombreux en Palestine à l'époque de Jésus. Ils sont signalés à plusieurs reprises et dans l'Ancien Testament¹³ et dans le Talmud. S'ils faisaient peu de charpentes, ils travaillaient le bois (charpentier, *hârash-êts* en hébreu, signifie littéralement : « artisan du bois ») : construction de bateaux,

⁹ Deutéronome, XXIII, 3.

¹⁰ Sourate III, 37-42 ; XIX, 16-21.

¹¹ Sourate IV, 155.

¹² Chez Carnot.

¹³ J'ai relevé dans la Bible 11 références à des charpentiers ou menuisiers dont 8 dans l'Ancien Testament. Je ne compte même pas les nombreuses références à des artisans travaillant ou sculptant le bois.

charrues, mobilier... On voit par ce détail combien les connaissances des deux auteurs sont fort courtes et leurs conclusions rapides.

Mais au fait, de quoi vivaient donc Jésus et les disciples, au dire de nos deux auteurs ?

6-Jésus le mendigot

« La lecture des Évangiles évoque plutôt une bande de gueux, hâves et misérables, ayant abandonné femme, enfants, famille, vivant de la mendicité [...] maudissant ceux qui refusent de les accueillir [...] comme leur maître, ce sont des errants, sans domicile fixe [...] Plutôt que l'enthousiasme, leur arrivée dans les bourgades de Palestine devait provoquer les réactions que suscite aujourd'hui l'installation de gitans ou de marginaux aux abords d'un village. Jésus leur recommande d'ailleurs de ne pas s'attarder plus de deux jours au même endroit. » (p. 31)

C'est incroyable mais on jurerait lire Celse (polémiste antichrétien du II^e siècle apr. J.-C.) ! Mais MM. Mordillat et Prieur ont quelque 1800 ans de retard sur cet auteur ! Surtout, ils oublient de citer complètement Jésus, lorsqu'il envoie ses disciples deux par deux : *« Guérissez les malades, vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement »*¹⁴, recommandant ainsi (un exemple pour notre époque) la totale gratuité des soins pour les plus démunis ! Mais il ajoute aussi, et c'est somme toute bien naturel, que *« le travailleur mérite son salaire. »*¹⁵ Quant à l'hospitalité, elle était partout de règle dans l'Antiquité, mais évidemment les vieilles valeurs tendent à disparaître. Notons d'ailleurs que les vrais hommes de Dieu

¹⁴ Matthieu X, 8.

¹⁵ Matthieu X, 10 ; Luc X, 7.

n'en abusaient pas et ne devaient pas demeurer plus de deux jours chez leur hôte¹⁶.

Jésus, disent les deux auteurs, s'adresse aux exclus parce qu'il ne peut pas faire autrement. C'est le seul public qui veut bien l'écouter : *« C'est un prêcheur de plein vent qui exerce son activité de guérisseur sans autre contrôle que celui de sa conscience. Sa parole n'est pas une parole savante, c'est la parole rustique d'un autodidacte, d'un prophète galiléen. »* (p. 32) Après l'avoir considéré comme un parasite (il ne fait rien), nos auteurs reconnaissent à présent qu'il opère des guérisons mais se pressent aussitôt d'ajouter, pour lui ôter tout mérite, *« sans autre contrôle que celui de sa conscience »*. Le tableau peint par nos polémistes se doit d'être sombre. Rien de bon ne doit venir de Jésus.

7-Pâques avant les Rameaux

Après une carrière sans éclat, Jésus meurt, précise-t-on, le 14 ou le 15 du mois de « *nizan* ». (Sans doute s'agit-il du mois de *nisân*, prononcer « nissane », mais bien sûr, pour les deux auteurs, cela reste de l'hébreu.)

La date est incertaine, ajoutent-ils. En effet, en entrant à Jérusalem, la foule accueille Jésus en agitant des feuilles de palmier et ce dernier s'étonne de ne pas trouver de figes sur un figuier. Et les deux auteurs de conclure : *« C'est dans le cadre d'une autre fête juive que la Pâque qu'il aurait pu être exécuté, par exemple à l'occasion de la fête des tentes que l'on célèbre en septembre-octobre. »* (p. 37) Pourquoi cela ? Parce que *« ce n'est pas au printemps que mûrissent les figes, ni au printemps que les palmiers sont en feuilles, mais au début de*

¹⁶ *La Didachê*, XII, 1-5.

l'automne. » (p. 36) Et nos deux auteurs, qui ne sont plus à une bourde près, de faire à présent œuvre de botanistes !

Précisons les choses. La seule espèce de palmier qu'on trouvait en Palestine à cette époque est le dattier. C'est un « arbre » dont le bouquet formé par les grandes palmes reste toujours vert. Le « chercheur » américain qui a dit le contraire dans l'émission *Corpus Christi*, et que je ne nommerai pas, aurait été bien inspiré de s'informer au préalable sur ces végétaux, ce qui lui aurait évité d'énoncer de pareilles sornettes !

Quant aux figes, Marc précise bien que « *ce n'était pas la saison des figes* »¹⁷, c'est-à-dire de la récolte. Le figuier pousse ses premiers fruits avant son feuillage sur des branches qui ont crû l'année précédente. Les figes tardives croissent sur le bois nouveau durant l'été et sont mûres en août. Mais la première récolte de figes avait lieu à la fin du printemps : « *Quelqu'un l'aperçoit, s'exclame Isaïe, et, aussitôt qu'il la tient, il l'avale.* »¹⁸ En fait, l'apparition des premiers fruits annonçait le printemps¹⁹ comme celle du feuillage annonçait l'été²⁰. Pour désigner cette fige printanière, les auteurs sacrés utilisent le terme *bikkûrâh*, la « précoce » (de l'hébreu *bâkâr*, venir en premier)²¹. Il s'agit de la « fige d'été », encore appelée « fige fleur » ou « première fige ». N'ayant pas mûri à l'automne précédent, celle-ci interrompt son développement durant l'hiver, pour mûrir au printemps ou à l'été suivant. « *Ne voit-on pas parfois des branches de figuier surchargées de*

¹⁷ Marc XI, 13.

¹⁸ Isaïe XXVIII, 4.

¹⁹ *Cantique des cantiques* II, 13.

²⁰ Matthieu XXIV, 32 ; Marc XIII, 28 ; Luc XXI, 29, 30.

²¹ Isaïe XXVIII, 4 ; Michée VII, 1 ; Osée IX, 10 ; Jérémie XXIV, 2 ; *Cantique des cantiques* II, 13.

fruits dès la fête de *Pourim* (au mois d'Adar²²) ? » lit-on dans le Talmud de Jérusalem. « *C'est vrai, répond Rabbi Juda.* »²³ Et Daniel-Rops d'ajouter que le traité *Shabbat* du Talmud « *montrera un jour deux Rabbis mangeant des figes fraîches à Jérusalem, le lendemain de la Pâque.* »²⁴ Exceptionnel ? Sans doute. Impossible ? Non !

Quand Jésus s'approche du figuier, l'arbre était couvert de feuilles²⁵. Marc précise bien : « *Voyant de loin un figuier qui avait des feuilles, il alla voir s'il n'y trouverait pas quelque chose.* » Il aurait dû y avoir soit quelques figes nouvelles encore vertes (puisque les premiers fruits du figuier apparaissent avant le feuillage), soit quelques « figes fleurs » (issues de l'année précédente), soit plus probablement, les unes comme les autres (mais peut-être avaient-elles simplement déjà toutes été mangées !)²⁶. Le figuier « stérile » est alors « maudit » pour devenir un symbole d'Israël qui refuse l'Évangile. Bref, nous sommes bien à Pâque, n'en déplaise à nos deux plumitifs qui avouent : « *Il faut accepter notre ignorance.* » (p. 37) Convenons-en et reconnaissons que cette autoanalyse, quoique inattendue, n'en est pas moins brillante !

On admettra en tout cas que des auteurs qui ne sont pas en mesure de faire la distinction entre des palmiers et des platanes et entre des figes et des pommes, sont tout à fait capables de nous faire prendre des vessies pour des lanternes...

²² C'est-à-dire en février-mars.

²³ *Orla*, I, 3.

²⁴ *Jésus en son temps*, chapitre IX.

²⁵ *Matthieu XXI*, 19 ; *Marc XI*, 13.

²⁶ S'il n'avait pu y avoir de figes, même vertes, la démarche de Jésus aurait constitué un non-sens ! Il n'est même pas évident que Jésus désirait réellement manger une de ces figes. Le fameux « *il eut faim* » pourrait très bien constituer une glose des évangélistes qui n'auraient pas compris le véritable sens du geste accompli par Jésus.

8-Jésus-Christ = deux personnes ?

« Depuis des siècles, les exégètes chrétiens ont beau remuer les bibliothèques, jamais ils n'ont retrouvé Jésus dans la littérature antique », lit-on page 39. C'est oublier un peu vite Tacite, Suétone et surtout Pline le Jeune. Mais les deux auteurs jouent sur les mots puisqu'on n'y parle pas effectivement de Jésus mais de « Christ ». En effet, ajoutent-ils un peu plus loin, ces auteurs anciens « font allusion à un nommé « Christos », « Christus », « Chrestus » - sans que jamais pourtant ils ne rapprochent ce nom de celui de Jésus [...] Rien n'interdit en fait d'avancer l'hypothèse que Suétone ne se référât pas à un mort, mais qu'il évoquait un chef rebelle, un Christ toujours en vie au tournant des années 40 et 50 de notre ère et même plus tard. Un Christ autre que Jésus. » (pp. 60, 62) Après tout, peut-être s'agissait-il simplement d'une autre personne, appelée également « Christ » et à laquelle les chrétiens (qui eux sont clairement mentionnés par Tacite et Pline le Jeune, Suétone parlant seulement des Juifs), qui lui devaient leur nom, auraient rendu un culte ? Mais oui, au fond, pourquoi pas ? Alexandre et le Grand, Jules et César, Napoléon et Bonaparte ne pourraient-ils pas désigner à chaque fois deux personnes distinctes ?

Les auteurs déplorent en passant que l'œuvre des adversaires du christianisme ait été « *systématiquement détruite par leurs adversaires et qu'elle ne nous [soit] parvenue qu'à travers les citations de leurs détracteurs chrétiens. »* (p. 39) Cette accusation de destruction n'est qu'une élucubration ! Ces écrits ont tout simplement disparu car il ne s'est trouvé personne pour les recopier. C'est malheureusement le cas de nombreuses œuvres d'auteurs anciens, aussi bien païens que chrétiens, dont seuls les noms sont parvenus jusqu'à nous.

D'ailleurs, la plupart de ces fameux écrits de détracteurs chrétiens ont également disparu et, parmi les rescapés, plusieurs demeurent incomplets. Si le *Contre Celse* d'Origène est complet, par exemple, ce n'est malheureusement pas le cas du *Contre les Chrétiens* en 15 livres du philosophe Porphyre dont nous ne possédons que des fragments, alors même qu'il a été réfuté par plusieurs auteurs chrétiens dont les écrits ont eux aussi disparu ! Quant aux trois livres composant le *Contre les Galiléens*, achevé en mars 363 par l'empereur Julien, nous ne connaissons intégralement que le contenu du premier grâce à son détracteur Cyrille d'Alexandrie dont nous ne possédons plus que le premier tiers de l'œuvre.

Exemple autrement plus marquant : les écrits de l'hérésiarque Marcion ont complètement disparu, mais il en est de même de la plupart des écrits dirigés contre lui par ses détracteurs chrétiens. Ainsi, Hippolyte de Rome, Irénée de Lyon, Justin le philosophe, Modeste, Philippe de Gortyne, Rhodon, Théophile d'Antioche et Tertullien, tous auteurs du II^e siècle, avaient-ils chacun rédigé un ouvrage intitulé *Contre Marcion*, pour répondre à l'hérétique. D'eux tous, seul celui de Tertullien nous est parvenu...

En les réfutant, les auteurs chrétiens nous ont du moins permis de connaître une partie de l'œuvre de leurs adversaires païens. Nul n'était besoin de détruire leurs écrits. Le temps a frappé indistinctement et les uns, et les autres. Mais si davantage d'écrits chrétiens nous sont parvenus c'est qu'ils étaient, d'une part, plus nombreux, et qu'ils étaient, d'autre part, conservés et recopiés dans les monastères pour l'édification des fidèles. Tirons-en plutôt une leçon pour notre temps : les propos outrageants finissent toujours par s'abîmer et ne résistent que rarement aux épreuves du Temps. La postérité n'en retient rien...

9-Rien ni personne

« *En son temps, à l'aune de l'histoire, Jésus n'était rien ni personne* » (p. 40) Cette affirmation, vraie pour les Romains, est évidemment fausse aussi bien pour les Juifs que pour les Chrétiens. Mais de quelle histoire parle-t-on ?

10-Flavius Josèphe : faux témoin

Il n'y a rien ou peu de choses dans les Évangiles qui soit historique, affirment MM. Mordillat et Prieur, puisque « *les Évangiles sont une catéchèse* » (p. 47). On retrouve ici plus ou moins le point de vue de Bultmann qui est bien loin de faire aujourd'hui l'unanimité.

Dans les *Antiquités Judaïques* achevées en 93/94 apr. J.-C., Flavius Josèphe parle de Jésus a deux reprises. Il mentionne également Jean le Baptiste au livre XVIII et non pas au livre LVIII, comme nous pouvons le lire à la page 58 de *Jésus contre Jésus*, puisque son œuvre n'en compte que vingt (XX) ! Mais soyons bien sûrs qu'il ne s'agit pas ici d'une coquille et que nos deux auteurs n'ont même jamais ouvert les *Antiquités Judaïques* qu'ils ne font que mentionner, mais ne connaissent, comme le reste, que de seconde, voire de troisième main.

MM. Mordillat et Prieur s'étonnent que Josèphe fasse référence à Jésus et accusent les chrétiens d'avoir introduit ce passage de quelques lignes dans son œuvre. Il est pourtant logique de penser que l'historien Josèphe, qui signale par ailleurs Jean le Baptiste comme étant à l'origine d'un mouvement minoritaire, ait également mentionné Jésus dont les fidèles faisaient parler d'eux à Rome même depuis plus de trente ans (Néron les accuse en 64 apr. J.-C. d'avoir incendié la

Ville). À l'époque où il écrit, vers 94 apr. J.-C., les chrétiens sont connus de nom. Il entend signaler que ce mouvement récent a son origine en terre d'Israël dont il est en train de rédiger l'histoire, quoi de plus naturel ? D'ailleurs, MM. Mordillat et Prieur y ont bien pensé puisque, comble de l'absurde, ils font bientôt mine de s'étonner que Josèphe ne cite jamais les chrétiens « *dans ses œuvres alors que rien du judaïsme ne lui semble étranger ?* » (pp. 64, 65) Les chrétiens sont pourtant clairement mentionnés dans le passage concernant Jésus mais, les deux auteurs qui ont commencé dans un premier temps par le rejeter, s'étonnent ensuite de ne plus l'y trouver !

Si, quoi qu'en disent les deux auteurs, Flavius Josèphe a bel et bien mentionné dans son œuvre « *Jésus appelé Christ* » et « *les chrétiens* », tout le monde est en revanche d'accord aujourd'hui pour dire qu'une main chrétienne a retouché le texte. Jésus, en effet, y est décrit quasiment comme un Dieu, ce qui d'ailleurs faisait sourire Voltaire. Si le Juif Flavius Josèphe parlait réellement de Jésus en ces termes, dès lors, que n'était-il lui-même chrétien ? Par surcroît, Origène, qui écrit vers 240 apr. J.-C., dit clairement que Josèphe ne croyait « *pas que Jésus fût le Christ* »²⁷. Cela signifie deux choses : d'une part, Origène disposait alors d'une autre version que la nôtre, d'autre part, Josèphe faisait bien mention de Jésus dans son œuvre. Dans le passage cité, l'historien juif dit clairement que c'est à la demande des responsables des Juifs que Pilate a fait supplicier Jésus. Et MM. Mordillat et Prieur de s'étonner : « *S'il était authentique, comment imaginer que le Nouveau Testament puis l'Église répugnent à utiliser l'argument alors qu'il aurait été capital dans la polémique antijudaïque ?* » (p. 57) Mais ce que nos deux écrivains n'ont pas compris c'est que l'argument

²⁷ *Contre Celse*, I, 47.

en son temps était complètement inutile, puisque les Juifs eux-mêmes n'ont jamais démenti l'implication des dirigeants juifs de l'époque dans la condamnation de Jésus.

11-Espèce de... Christ ! Ou quand Pierre insultait Jésus

D'après MM. Mordillat et Prieur, le terme *Christos* (Christ) ne traduit pas l'hébreu « *massiah* » (en réalité : *mâshiah*, dont on a fait « Messie », mais nos auteurs sont visiblement fâchés avec l'hébreu) mais serait une insulte inventée par les païens pour désigner Jésus. *Christos*, « oint » en grec, devient alors « le huileux », « le barbouillé », « le pommadé », « le gominé » (p. 64). L'affirmation est complètement stupide et démontre bien la totale ignorance des deux polémistes puisque le mot *Mâshiah*, « oint » en hébreu (d'où « Messie »), est toujours rendu par *Christos* (même sens en grec, d'où « Christ ») dans la version des *Septante*. Cette dernière date du II-III^e siècle av. J.-C., ce qui fait qu'au moins deux siècles avant la naissance de Jésus, *Mâshiah* (Messie) était déjà synonyme de *Christos* (Christ) pour n'importe quel Juif connaissant deux mots de grec. D'ailleurs, dans les Évangiles, toutes les fois où le mot « Christ » apparaît dans nos traductions, c'est le terme *Christos* qui figure en grec. Jésus est toujours appelé *Christos* par l'Apôtre Paul et ce, dès les années 50 de notre ère, et Jean de son côté dit clairement : « *Nous avons trouvé le Messie ! – ce qui signifie le Christ.* »²⁸ D'après MM. Mordillat et Prieur que tentait donc de faire Pierre lorsqu'il déclarait à Jésus : « *Tu es le Christ (Christos), le Fils du Dieu vivant* »²⁹, l'insulter peut-être ?

²⁸ Jean I, 41.

²⁹ Matthieu XVI, 16.

Messieurs, il aurait peut-être fallu commencer par lire les Évangiles avant que d'écrire un pavé indigeste de 350 pages sur ces questions !

12-Lactance, auteur médiéval

On apprend avec surprise que Lactance est un « *auteur chrétien du v^e siècle* » (p. 67). Et moi qui étais persuadé qu'il était né vers 250 et mort vers 325 apr. J.-C. ! Évidemment j'ai lu et apprécié Lactance, le Cicéron chrétien, qui n'est pour nos deux auteurs qu'un nom parmi d'autres.

13-Superstition

On découvre (p. 68) que Pline, Suétone et Tacite mentionnent les chrétiens. C'est nouveau puisque jusqu'ici les deux auteurs maintenaient le contraire ! Mais comme cette fois il s'agit de dénoncer leurs « agissements » on est d'accord pour utiliser ces sources. L'attitude des chrétiens est alors qualifiée de « *superstition* », terme que les auteurs païens opposaient alors à la « *religion* ». En cela, paraît-il, les chrétiens sont clairement distingués des Juifs.

S'il est vrai pourtant que la religion juive était qualifiée par Rome de « *religion licite* », la grande majorité des auteurs païens en ont toujours parlé comme d'une « *superstition* ». Ignorer cela, c'est faire preuve d'une méconnaissance complète du phénomène juif au sein du monde romain de l'époque. En qualifiant le christianisme de « *superstition* », les auteurs païens du II^e siècle de notre ère n'ont fait que transférer du tronc (le judaïsme) aux branches (le christianisme) cette dénomination péjorative.

14-Pas de naissance dans l'Évangile

« *Les chrétiens inquiétaient les Romains* », nous dit-on (p. 68), parce qu'ils « *étaient persuadés de vivre les derniers instants avant la Fin des Temps.* » Quel anachronisme ! Si on s'inquiète aujourd'hui peu ou prou des sectes millénaristes qui vont parfois jusqu'à menacer de suicider leurs membres, on était bien loin de ces considérations du temps des Romains. En réalité, les premiers chrétiens dérangeaient avant tout les Romains pour des raisons fiscales. Les Juifs en effet étaient circoncis, reconnus et devaient verser l'impôt au *fiscus judaïcus*. Issus du judaïsme puis du paganisme, les chrétiens se sont rapidement détachés de leur milieu d'origine. Ils ne se sont eux-mêmes rapidement plus considérés comme ni Juifs, ni païens. Ils échappaient du même coup aux obligations fiscales liées à la pratique d'une religion reconnue. Par ailleurs, leur religion, minoritaire au départ, était trop jeune pour être déclarée licite. Il fallait alors être en mesure de prouver l'antiquité du culte pratiqué pour qu'il soit agréé par les autorités. Mais ces choses, évidentes pour tout historien, sont évidemment ignorées de nos deux spécialistes improvisés.

La preuve invoquée par les deux auteurs pour dire que Jésus et ses disciples ne pouvaient pas envisager de descendance (la fin du « monde » étant imminente) c'est qu'« *aucune naissance n'est évoquée par les évangélistes* » (p. 69). C'est ce qu'en histoire on appelle un *argumentum ex silentio*, c'est-à-dire, une « preuve tirée du silence ». Dans le même ordre d'idée il faut bien convenir qu'aucun texte ne dit clairement que Jésus avait bien deux jambes, deux oreilles, qu'il portait la barbe (de rigueur à l'époque), etc. On peut donc affirmer, sans risque d'être contredit, que Jésus était estropié,

essorillé et imberbe³⁰. Que dire d'ailleurs des besoins naturels puisque personne dans les Évangiles ne semble vouloir les satisfaire ? Jésus et les disciples à sa suite étaient-ils « contre »³¹ ?

Si, hormis celle de Jésus et celle de Jean le Baptiste, aucune naissance n'est mentionnée dans les Évangiles (qui couvrent une période de 1 à 3 ans), c'est qu'ils obéissent à d'autres priorités. Il ne faudrait pas confondre les Évangiles avec les carnets roses de la Gazette de Jérusalem ! Par ailleurs, il n'est pas sans intérêt de signaler que les naissances étaient alors l'affaire des sages-femmes et que les femmes, dans le monde juif de l'époque, n'occupaient qu'un rôle très secondaire.

15-Ne pas confondre : « des Juifs » et « les Juifs »

Jésus a été condamné et crucifié par les Romains, les Juifs n'ont rien à voir dans l'affaire et, affirment les deux auteurs, « *suggérer le contraire relève d'une méthodologie des plus douteuses, pour ne pas dire d'un antisémitisme sournois.* » (p. 72) Bien. Il faut dès lors admettre que les Juifs sont eux aussi antisémites puisque dans le Talmud ils reconnaissent avoir condamné Jésus et même quelques-uns de ses disciples à

³⁰ Je ne parle pas des mains et des yeux puisqu'on trouve à plusieurs reprises que Jésus a levé « les yeux » au ciel et qu'il a imposé « les mains » aux malades. Il y a le pluriel. Rien ne prouve évidemment qu'il n'avait pas trois yeux, trois mains...on voit jusqu'où peut aller l'absurde !

³¹ Pas de quoi être choqué ! Jésus lui-même décrit la dernière étape franchie par les aliments dans le processus de digestion (*Matthieu XV, 17 ; Marc VII, 18, 19*). En *Juges III, 24* et en *I Samuel XXIV, 4-8*, la Bible donne deux exemples de monarques en train de « *s'accroupir* » ou de « *se couvrir les pieds* » (euphémisme hébreu équivalent de l'euphémisme français : « satisfaire un besoin naturel ») et précise la marche à suivre, lorsque le peuple est en campagne, en *Deutéronome XXIII, 13, 14*.

sa suite. Les Juifs n'ont jamais rejeté l'accusation. Au contraire, ils l'ont très tôt revendiquée. Les chrétiens n'ont rien inventé : ce sont bien les autorités religieuses de Jérusalem qui ont fait condamner Jésus, Pilate n'ayant été que le « bras séculier ». D'où qu'elles proviennent, toutes les sources anciennes concordent. Tout cela notamment est largement démontré dans mon dernier livre que les deux auteurs n'ont visiblement pas lu³². Prétendre le contraire relève du révisionnisme le plus démagogique !

Mais précisons bien les choses une fois pour toutes : ce n'est pas le peuple juif qui est responsable de la condamnation de Jésus, ce sont les dignitaires de l'époque. Un peuple n'est pas collégialement responsable des décisions prises par ses dirigeants, des erreurs commises, des guerres déclarées... Ce qui relève d'un « *antisémitisme sournois* », c'est de faire l'amalgame entre une nation et ses dirigeants, et de laisser entendre au surplus que la responsabilité qui a été engagée puisse être héréditaire !

16- Une croix sans forme

Nous en arrivons au supplice de la croix. C'est, nous disent les auteurs, « *peut-être paradoxalement des Évangiles*

³² *Jésus, les miracles en question*, chapitre XIV (paru en 1998). Voir à présent : *Jésus, les miracles élucidés par la médecine*, chez Carnot (même chapitre) À noter que dans le Coran, ce sont également les Juifs qui ont condamné Jésus. Mahomet, lui-même sémite et qui chercha longtemps à rallier les Juifs à l'Islam, était-il antisémite ? MM. Mordillat et Prieur seraient-ils les seuls à avoir raison contre la Bible, le Talmud, le Coran (sans parler de tous les auteurs, tant païens, que juifs ou chrétiens) et surtout contre...l'évidence ?

que nous pouvons [en] attendre la moins mauvaise description documentaire. » (p. 74) Il faut dire que nos auteurs ne sont guère documentés ! « *Quoi qu'on s'imagine, rien ne permet aujourd'hui de savoir si les condamnés se chargeaient de la croix en son entier ou seulement de la traverse horizontale, le patibulum.* » (p. 76)

Je n'imagine rien mais je suis en mesure d'affirmer que le condamné ne portait que la barre transversale, et je renvoie du même coup le lecteur à un livre sur la Croix et la crucifixion, sur lequel je travaille, et qui sera édité prochainement³³. Les deux auteurs optent pour la croix entière car, disent-ils, lorsqu'elle est transportée, les évangélistes n'utilisent pas le terme « bois », ce qui est faux d'ailleurs³⁴, ni *patibulum* (p. 77), ce qui est aurait été difficile puisque c'est du latin et que les Évangiles sont en grec ! Il est impossible, selon les deux auteurs, de connaître de façon précise la forme de la croix de Jésus puisque, nous dit-on, « *la loi romaine ne prévoyait aucun modèle réglementaire* » (p. 80). La loi, peut-être, mais l'usage ne retenait pour la croix que deux formes, c'est-à-dire soit en T, soit à quatre branches (croix latine). Des variantes étaient toujours possibles mais restaient exceptionnelles.

« *Aucune des représentations de la croix de Jésus ne se fonde sur un souvenir historique, toutes sont des interprétations spéculatives du texte des Évangiles. Rappelons qu'il n'y a eu aucun témoin chrétien de la crucifixion.* » (p. 80) Quelle forme pouvait donc avoir la croix de Jésus au dire de nos deux auteurs, cubique ? Quant à son exécution, elle a été publique. Tous, ennemis ou disciples de Jésus en ont été

³³ À paraître.

³⁴ Les termes *stauros*, croix, et *xulon*, bois, sont indifféremment utilisés par les auteurs sacrés pour désigner la croix.

témoins. Selon les deux auteurs, que pouvaient donc bien faire les disciples tandis qu'on suppliciait leur Maître ? Siroter tranquillement des boissons fraîches au bistrot du coin ? Que nenni ! On les imagine bien plutôt en train d'observer de loin et d'attendre, qui sait, un miracle !

Les quatre Évangiles sont d'accord pour dire que « *plusieurs femmes regardaient à distance* »³⁵ ainsi que « *tous ses proches* »³⁶. Jean précise que ces femmes étaient « *près de la croix* » avec « *le disciple que Jésus aimait* »³⁷. Mais comme, sous le seul sceau de l'arbitraire, tous ces témoignages sont purement et simplement rejetés par MM. Mordillat et Prieur (qui n'ont par ailleurs aucune autre source à nous proposer en échange), ils souhaiteraient, sur la foi de leur seule autorité, nous voir adhérer nous aussi à leurs propres divagations. Encore faudrait-il pour cela être soi-même crédible !

17-La grande absente

Le point « *remarquable* » nous dit-on, c'est qu'aucun des évangélistes, hormis Jean, « *n'intègre Marie, mère de Jésus, ni le moindre disciple...* » (p. 81) Si, dans les trois synoptiques, les disciples semblent effectivement absents lors de la crucifixion, la mère de Jésus quant à elle, même si elle est discrète, est au contraire bien présente. Sans l'afficher ouvertement, les évangélistes en ont conservé le souvenir. Elle n'est autre que cette « *Marie, la mère de Jacques et de Joseph* » qui est mentionnée après Marie de Magdala par les trois évangélistes³⁸, et qui est également présente au moment de

³⁵ Matthieu XXVII, 55 ; Marc XV, 40.

³⁶ Luc XXIII, 49.

³⁷ Jean XIX, 25, 26.

³⁸ Matthieu XXVII, 56 ; Marc XV, 40.

l'ensevelissement³⁹ et de l'épisode du tombeau vide⁴⁰ : c'est « *l'autre Marie* » des évangélistes.

Loin d'avoir abandonné son fils, comme d'aucuns le prétendent, elle est non seulement toujours présente mais témoin de tout. Marie, mère de Jésus, est elle aussi présentée ailleurs, dans les Évangiles, comme étant la mère de Jacques et de Joseph⁴¹. Il est vrai qu'il s'agit là d'une opinion personnelle et que l'Église catholique a toujours considéré que ce Jacques et ce Joseph n'étaient ici que les cousins de Jésus. La thèse n'en est pas moins défendable.

18-Crucifié avec un seul clou !

Mais voici encore du nouveau : Jésus n'a pas été cloué sur la croix mais seulement attaché, seuls les pieds ayant été cloués. En effet, nous dit-on, « *les crucifiés avaient les bras liés par des cordes* » (p. 82). Dans la perspective évangélique, « *affirmer l'enclouage du condamné devait être décisif pour singulariser la mort de Jésus* » (p. 82). « *À la fin du II^e siècle, dans son Contre Marcion, Tertullien attribuait même à Jésus le monopole des clous : « Seul, il fut crucifié de façon si remarquable. »* La référence précise n'est pas donnée, il s'agit du *Contre Marcion*, III, 19, j'y reviendrai plus loin. La réplique de Thomas qui, pour croire, demande à voir la marque des clous dans les mains de Jésus⁴², serait une création de l'évangéliste, tout comme l'apparition qui lui fait suite.

³⁹ *Matthieu XXVII, 61 ; Marc XV, 47.*

⁴⁰ *Matthieu XXVIII, 1 ; Marc XVI, 1 ; Luc XXIV, 10. Voir aussi Actes I, 14.*

⁴¹ *Matthieu XIII, 55 ; Marc VI, 3.*

⁴² *Jean XX, 25 et non pas XIX, 25 !*

L'épisode narré par Luc, où Jésus montre à ses disciples « *ses mains et ses pieds* »⁴³, n'est pas jugé plus crédible (p. 81).

Tous les passages du Nouveau Testament où il est spécifié que Jésus a été « cloué » sur la croix, ne sont pas considérés avec plus d'égard. Tout est faux, nous dit-on, puisque les bras, maintiennent les deux auteurs, étaient systématiquement liés, li-és ! Mais alors si les crucifiés avaient seulement les mains liées, pourquoi Jean (et Luc) s'obstine-t-il à nous présenter le ressuscité avec des trous dans les mains et dans les pieds ? C'est tout bonnement absurde ! Il s'agit d'un passage délicat qui, au dire de MM. Mordillat et Prieur, est précisément censé convaincre leurs destinataires. Si le Crucifié a eu les mains liées et qu'il apparaît ensuite avec des trous dans les mains, qui va-t-il convaincre et qui va-t-on convaincre avec une histoire pareille ? Apparemment beaucoup de gens puisque aucun auteur ancien n'a songé à relever la bourde ! À suivre pourtant le raisonnement des deux auteurs l'épisode devient soudainement burlesque !

La crucifixion était connue en effet de tous. C'était, si l'on veut, la chaise électrique de l'époque, à ceci près que les exécutions étaient non seulement beaucoup plus fréquentes mais toujours publiques. Mais il en faudra sans doute davantage pour convaincre nos deux polémistes qu'ils se trompent lourdement. En vain citerais-je tous les écrits chrétiens du Nouveau Testament, et même ultérieurs, où il est précisé que Jésus a reçu des clous à l'extrémité des quatre membres. On nous répondra que ces témoignages dépendent de Jean. En vain évoquerais-je tous les passages (et ils sont nombreux) qui précisent que les crucifiés étaient *cloués* sur leur croix et non pas attachés et ceux qui, même, font une mention précise des *clous* utilisés par les bourreaux. On

⁴³ *Luc* XXIV, 40.

nous répondra que rien ne prouve qu'ils n'étaient pas utilisés que pour les pieds. En vain me référerai-je aux auteurs païens de l'Antiquité tardive qui disent les mêmes choses mais qu'on taxera de trop tardifs pour ne pas dépendre d'une influence chrétienne. C'est qu'il n'est pire sourd que celui qui ne veut entendre et pire aveugle, etc. Non ! Non ! Non ! ce qu'il faut à nos deux auteurs pinailleurs pour les convaincre de mensonge (ou plutôt d'aveuglement) ce sont des témoignages qui répondent au 4 critères suivants :

- Concerner des crucifiés.
- Parler précisément de « *clous plantés dans les mains* ».
- Émaner d'auteurs païens.
- Être antérieurs ou contemporains de Jésus, et en tout cas antérieurs au IV^e siècle apr. J.-C., époque où le christianisme est devenu la religion dominante dans l'Empire romain⁴⁴.

Au vu des conditions draconiennes imposées par la partie adverse, il peut s'avérer bien difficile d'apporter des preuves réellement historiques de l'enclouage des mains. Ces preuves, si elles existent, doivent se compter sur les doigts d'une main ! Et bien, ami lecteur, ces preuves, les voici :

- Plaute (II^e siècle av. J.-C.) écrit dans l'une de ses pièces :
« *Je donnerai un talent au premier qui aura escaladé la croix, mais à condition qu'on lui cloue deux fois les pieds, deux fois les bras.* »⁴⁵ (C'est-à-dire : un clou dans chaque

⁴⁴ Il faudrait en plus être bien certain que tous ces textes n'ont pas été retouchés par une main chrétienne, mais alors là, pour les paranoïaques, je ne peux plus rien faire !

⁴⁵ *Mostellaria* (la Comédie du fantôme), 360-362. Dans ce passage, certains traducteurs rendent par « *gibet* » le mot que j'ai traduit par « *croix* », *crux* en latin.

pied, un clou dans chaque main, soit quatre clous au total !)⁴⁶

- La sorcière, écrit Lucain (auteur contemporain de Néron, 1^{er} siècle apr. J.-C.), « *racle les croix [...] enlève l'acier enfoncé dans les mains* »⁴⁷.
- Dans son roman, Apulée (II^e siècle apr. J.-C.) raconte ainsi la mésaventure d'un certain Lamachus, chef de brigands et brigand de son état : « *Chryséros [...] s'approcha peu à peu et, soudain, avec un énorme clou, fixa, d'un seul coup, formidable, la main de notre chef au bois de la porte ; puis, laissant le malheureux crucifié, attaché pour sa perte, il monte sur le toit de sa bicoque et, à pleine voix, se met à crier, à appeler les voisins...* »⁴⁸

Notons que ces trois auteurs, qui ne vivaient pas à la même époque, n'ont pas pu se passer le mot !

- Xénophon, pour finir, auteur grec du II^e siècle apr. J.-C., présente comme une coutume spécifiquement égyptienne le fait de ne pas clouer le crucifié sur la croix, mais de lui lier « *avec des cordes les mains et les pieds* »⁴⁹.

À dire vrai, les Romains utilisaient sans doute aussi des cordes en complément des clous, ainsi que nous le disent

⁴⁶ La tournure utilisée par Plaute, auteur comique, peut aussi vouloir dire : « deux clous par pied, deux clous par bras », ce qui ferait huit clous au total. Il s'agirait alors d'une hyperbole (figure d'exagération) comique.

⁴⁷ *La Pharsale* (la Guerre civile), VI, 545-547. Apulée parle également « *des clous avec des lambeaux de chair et provenant des croix* » qui sont recueillis par la sorcière (*Les Métamorphoses*, III, 17). Les clous de crucifiés étaient utilisés pour les opérations magiques.

⁴⁸ *Les Métamorphoses*, IV, 10.

⁴⁹ *Les Éphésiaques*, IV, II, 3.

quelques auteurs anciens. Il pouvait s'agir, en effet, soit de maintenir le supplicé sur le bois avant de l'y clouer⁵⁰, soit « d'assurer » le crucifié en lui liant les membres aux extrémités de la croix, pour rendre impossible tout décrochage accidentel du corps (les deux options pouvant être complémentaires). Dans cette hypothèse, les cordes n'auraient donc eu qu'un rôle très secondaire dans le supplice de la crucifixion.

19-Le clou du spectacle

Combien de témoignages MM. Mordillat et Prieur invoquent-ils à l'appui de leur (hypo)thèse. Un seul : Tertullien, auteur chrétien de la fin du II^e siècle. De prime abord, il semble fort étonnant qu'un auteur chrétien, imprégné d'idées chrétiennes donc, aille sur un point aussi précis, à l'encontre de toute la tradition et surtout de ce qu'on peut lire dans les textes sacrés (qui étaient déjà unanimement admis). Cette première impression va rapidement trouver sa confirmation lorsque l'on aura examiné d'un peu plus près la valeur de ce témoignage.

⁵⁰ Contrairement aux « clous », pour lesquels nous disposons d'une centaine de témoignages, ceux concernant les « cordes » sont particulièrement rares puisqu'ils se ramènent, au bout du compte, à un passage de Pline l'Ancien (*Histoire naturelle*, XXVIII, XI) dans lequel celles-ci sont d'ailleurs associées aux « clous ». Les autres passages généralement allégués par les spécialistes ne sont pas pertinents : Lucain (*La Guerre civile*, VI, 543-547) parle d'un côté des « clous » du crucifié et, de l'autre, de la « corde » du pendu. Les deux objets semblent chacun concerner un supplice bien distinct. De leur côté, la Mishna (*Shabbat*, VI, 10) et le Talmud (passage correspondant) mentionnent certes le « clou » du crucifié après avoir parlé de « liens », mais une lecture moins rapide montre qu'il ne s'agit dans ce passage que de sortes de « rubans » que portaient alors les enfants. Mais, d'après la tradition, Saint André, au lieu d'être cloué, a été lié sur la croix dans l'idée de faire durer son supplice plus longtemps. Cette option est présentée dans le texte lui-même comme exceptionnelle.

Tertullien en effet, dans son *Contre Marcion*, ne dit à aucun moment que Jésus a eu « le monopole des clous », ainsi que l'affirment MM. Mordillat et Prieur (p. 82). Mais voici la citation complète de Tertullien que les deux auteurs ont « malencontreusement » tronquée : « *Est-ce David qui fut attaché au gibet ? Est-ce de quelque roi d'Israël, ou de quelque prophète, que l'on perça les pieds et les mains ? Non. Point d'autre crucifié par tout un peuple avec tant d'appareil !* »⁵¹ Et immédiatement avant il écrivait clairement : « *Te faut-il d'autres preuves ? Ouvre le Psaume vingt et unième, contenant toute la Passion du Christ, chantant d'avance sa gloire : « Ils ont percé mes pieds et mes mains. » Voilà bien le supplice de la Croix !* » Ce que dit Tertullien, c'est qu'aucun prophète, roi ou Messie, n'a reçu, comme Jésus, des clous dans les pieds et dans les mains, aucun n'a comme lui, été crucifié, aucun n'a connu une fin aussi remarquable ! Mais à la décharge de MM. Mordillat et Prieur, il faut dire que le passage en question était déjà mal interprété à la Renaissance et qu'on lui doit, depuis, certaines représentations de Jésus « encloué », entre les deux larrons « encordés ». Mais on aurait pu s'attendre à ce que deux journalistes de l'extrême fin du XX^e siècle soient un peu plus vigilants que des peintres du XV^e-XVI^e siècle ! Il s'agit donc là en réalité d'un témoignage supplémentaire et décisif en faveur du clouage des mains⁵².

⁵¹ *Contre Marcion*, III, 19. La traduction que j'utilise est celle de M. de Genoude (1852). Celle, plus récente (1990-1994), de la collection *Sources Chrétiennes*, que MM. Mordillat et Prieur prétendent avoir utilisée (cf. leur « *Bibliographie sélective* », p. 355), est plus récente mais ne dit pas autre chose ! Qu'on en juge : « *Cette croix, ni David lui-même ni aucun roi des Juifs ne l'a soufferte, pour t'interdire de penser qu'elle soit celle de quelque autre que celui qui seul a été crucifié par le peuple d'une façon aussi remarquable !* » (*Contre Marcion*, III, 19, 5).

⁵² Le terme « *enclouage* » utilisé par les deux auteurs est impropre. Il désigne soit un procédé chirurgical spécifique, soit une ancienne opération

La question est à présent : MM. Mordillat et Prieur utilisent-ils volontairement leurs « sources » de façon fallacieuse ou n'est-ce que grande maladresse de leur part⁵³ ? Je pencherais plutôt pour la seconde solution car il est clair que leur méthode de travail (mais en ont-il seulement une ?) est loin d'être sérieuse. Absence de rigueur et partialité en sont les maîtres mots. Ainsi donc, toutes leurs citations d'auteurs anciens étant de seconde, voire de troisième main, et se résumant le plus souvent à une seule ligne, parfois un peu plus, parfois un peu moins (!) comment voulez-vous qu'ils aient une idée juste du contenu réel des écrits qu'ils ponctionnent ?

Pour en revenir à Tertullien, cet auteur répète clairement ailleurs, dans son traité *Contre les Juifs*, concernant le supplice de Jésus, qu'« *ils ont percé [ses] mains et [ses] pieds* »⁵⁴, et il se réfère à nouveau au Psaume XXI, dans la traduction des Septante⁵⁵. Il reprend du reste textuellement, au chapitre X, toute l'argumentation développée dans le *Contre Marcion*, III, 19 : « *Est-ce de quelque roi d'Israël, ou de quelque prophète que l'on perça les pieds et les mains, etc.* » (Tertullien a beaucoup écrit mais avait tendance à se répéter...) Et il dit très clairement au chapitre XIII : « *Ce n'est pas David qui a souffert toutes ces cruautés, pour avoir le droit de se les appliquer à lui-même, mais le Christ qui a été crucifié. On ne perce d'ailleurs les pieds et les mains qu'à celui qui est suspendu au*

visant à mettre un canon hors service, soit enfin le fait de blesser un cheval en le ferrant.

⁵³ *Nota* : pour ma part, j'atteste qu'aucune des sources que j'utilise n'a été délibérément tronquée, altérée, déformée pour lui faire dire autre chose que ce qu'elle dit clairement. Tout lecteur un peu curieux pourra le vérifier par lui-même puisque je donne toujours les références précises de mes sources. En cela, je ne fais d'ailleurs que me conformer à l'une des règles fondamentales de l'Histoire en tant que discipline...

⁵⁴ *Contre les Juifs*, X.

⁵⁵ C'est-à-dire au *Psaume XXII* de nos versions.

bois. »⁵⁶ Pour cet auteur donc, plutôt deux fois qu'une, Jésus a reçu des clous dans les pieds et dans les mains.

Au (double) témoignage de Tertullien, admis car mal compris par MM. Mordillat et Prieur, on en ajoutera deux autres, plus anciens encore : « *En effet, lorsqu'ils le crucifièrent, ils lui enfoncèrent les clous dans les mains et les pieds et les percèrent* », écrit Justin dans la première moitié du II^e siècle⁵⁷. Et il ajoute, en un autre endroit : « *Cette parole : « Ils ont percé mes mains et mes pieds » signifiait les clous qui devaient fixer à la croix ses mains et ses pieds.* »⁵⁸ Dans l'*Évangile de Pierre* (début du II^e siècle), le plus ancien récit apocryphe de la Passion qui nous soit parvenu à ce jour, il est clairement dit qu'au moment de la déposition de croix, « *ils retirèrent les clous des mains du Seigneur et l'étendirent sur le sol* »⁵⁹. Les témoignages ultérieurs sont légion...

Attacher les mains d'un condamné à la croix, ou au poteau pour les condamnés au bûcher, était une mesure exceptionnelle, considérée comme une faveur insigne pour ces derniers. C'est ainsi qu'« *au moment où on voulut le clouer* », Polycarpe (milieu du II^e siècle apr. J.-C.) demanda à ce qu'on lui laissât les mains libres. Et l'auteur poursuit : « *Ils l'attachèrent donc, au lieu de le clouer. Lié au bûcher, les mains derrière le dos...* »⁶⁰

Pour les crucifiés, tout au contraire, on pouvait se contenter d'attacher pieds et mains dans l'idée de faire durer le supplice davantage⁶¹. Mais en Judée justement, il fallait que le condamné soit mort avant la tombée de la nuit car les corps ne

⁵⁶ *Contre les Juifs*, XIII.

⁵⁷ *Dialogue avec Tryphon*, XCVII.

⁵⁸ *Apologie*, XXXV.

⁵⁹ *Évangile de Pierre*, 21.

⁶⁰ *Martyre de Polycarpe*, XIII, 3-XIV, 1.

⁶¹ *Actes d'André grecs*, LIV, 5.

devaient pas rester ainsi exposés⁶². Le supplice ne devait jamais durer plus d'une dizaine d'heures et l'on accélérât l'asphyxie des plus résistants en leur brisant les jambes.

D'où qu'on y regarde, donc, l'évidence s'impose : Jésus a bien été cloué sur la croix et non pas encordé. Les témoignages en ce sens sont unanimes.

20-Vestiges d'un bricoleur maladroit

À part ça, les deux auteurs veulent bien admettre que les crucifiés étaient cloués par les pieds. Pourquoi cela ? C'est que les témoignages qui montrent que les crucifiés étaient « cloués » sont beaucoup trop nombreux pour les rejeter et que si ce n'était dans les mains, il fallait bien mettre ce, ou ces clous quelque part ! Par ailleurs, un squelette de crucifié ayant été retrouvé près de Jérusalem avec le talon traversé de part en part par un clou énorme, difficile pour les deux auteurs de prétendre qu'il s'agissait d'un bricoleur maladroit qui se serait malencontreusement estropié⁶³.

« Yohânan, disent les deux auteurs, vraisemblablement, a été crucifié contre un arbre, un acacia, dont les parcelles subsistent sur le fer du clou. Un fragment de bois d'olivier le long du talon laisse supposer l'usage d'une plaquette de bois pour faciliter l'enclouage. » (p. 87)

Bien. Une référence aux découvertes archéologiques ! Cela fait sérieux. Il faudrait seulement veiller la prochaine fois à bien recopier ses notes. C'est en réalité la plaque de bois située sous la tête du clou qui était en bois d'acacia tandis que le montant de la croix était en bois d'olivier, ainsi que l'ont clairement montré les analyses pratiquées sur les petits

⁶² Deutéronome XXI, 22, 23 ; Jean XIX, 31.

⁶³ Il faudrait admettre de surcroît qu'il en serait mort ! Tétanos ?

fragments de bois trouvés à l'extrémité du clou. D'autre part, les précieux vestiges ont été retrouvés à Giv'at Ha-Mivtar, c'est-à-dire Giv'at « la tranchée », « la percée », et non pas (ainsi que nous le lisons à plusieurs reprises dans *Jésus contre Jésus*) à Giv'at « Ha-Mitvar », ce qui ne veut rien dire du tout en hébreu. Mais passons...

« Les os des membres supérieurs, ajoutent-ils, ne portent pas de blessures spécifiques. Selon toute probabilité, le condamné a donc eu les bras liés et les pieds cloués. Les restes du squelette n'ont pas permis de constater de traces de violence, hormis sur le calcanéum, sur le tibia et le péroné gauche, brisé, et sur le radius droit, éraflé. » (p. 87) Précisément, cette éraflure sur le radius du crucifié est considérée par certains spécialistes comme le témoignage ostéologique de la pénétration du clou dans l'espace interosseux entre les deux os de l'avant-bras, radius et cubitus. Encore fallait-il le savoir (ou ne pas feindre de l'ignorer !). Toujours est-il que MM. Mordillat et Prieur ne connaissent visiblement pas les expériences du docteur Barbet dont les résultats ont été publiés en 1950, et qui montrent que le clou pénétrait aisément dans les poignets, dans un passage anatomique préformé situé entre les deux rangées des os du carpe, l'espace dit de Destot, sans occasionner de lésions osseuses⁶⁴ !

Bref. Jésus a reçu des clous dans les mains et dans les pieds, n'en déplaise à nos deux plumitifs qui voulaient ainsi prouver que l'épisode de l'apparition de Jésus aux disciples montrant ses cinq plaies (les clous, plus la plaie au côté) était une création dramatique imaginée par Jean. Mais poursuivons...

⁶⁴ *La Passion de Jésus-Christ selon le Chirurgien*, Médiaspaul, Paris, 1993 (1^{re} édition, 1950), en particulier pp. 155-159. MM. Mordillat et Prieur signalent en passant l'existence de ces travaux (p. 100) mais n'en connaissent visiblement pas la teneur.

21-Les évangélistes : des témoins indignes de foi

« *Jean se distingue du récit des synoptiques* », nous dit-on. En quoi ? C'est le seul qui nous dit que lorsqu'on vient lui réclamer le corps de Jésus, « *Pilate s'étonne que Jésus soit déjà mort* » (pp. 83, 84).

Jean ne se distingue ici que dans l'imagination de nos deux auteurs puisqu'il s'agit en réalité de l'évangéliste Marc⁶⁵ ! Chez Jean, Pilate ne s'étonne pas mais se contente d'acquiescer à la demande de Joseph d'Arimatee⁶⁶. Et MM. Mordillat et Prieur d'ajouter que « *si ces gens-là [les évangélistes] n'étaient pas capables de dire véridiquement comment il était mort, et n'ont fait que de la littérature, c'est que sur tout le reste, ils n'ont rien non plus qui mérite confiance* » (p. 85). No comment.

22-Josué, le fils du serpent

Page 88, nous lisons : « *Dans la Bible, Josué est fils de Nun. Nun, en hébreu, signifie aussi « poisson » ou « serpent.* »

Merci pour ce cours de langue. En fait *noun* ou *nûn* signifie « poisson » en hébreu et n'a jamais eu le sens de « serpent ». Il s'agit également de la 14^e lettre de l'alphabet de valeur 50 et qui correspond à notre N. C'est d'ailleurs sans doute de là que vient la confusion car, en hébreu, cette lettre était autrefois représentée par un serpent, qui se dit *nâhâsh* dans cette langue. Comme par ailleurs, dans l'écriture éthiopienne (textes guèzes) *nahasa* est le nom de la syllabe *na*, on peut supposer que la lettre N en hébreu, appelée *nûn*

⁶⁵ Marc XV, 44.

⁶⁶ Jean XIX, 38.

aujourd'hui, c'est-à-dire « poisson », s'appelait autrefois *nâhash*, autrement dit : « serpent ». Elle aurait par la suite changé et de nom, et de forme. Mais, bien évidemment, nos deux « spécialistes » ignorent toutes ces choses et il n'en demeure pas moins que *nûn*, en hébreu, n'a jamais signifié autre chose que « poisson » !

23-Les plus anciennes représentations du Christ en croix sont du v^e siècle

Page 89 : *« Les chrétiens vont réussir à faire de l'adoration morbide et idolâtre d'un homme pendu au bois un spectacle que l'on peut regarder en face. Les deux plus anciennes représentations du Christ en croix sont l'ivoire de Londres (420) et la porte de la basilique Saint-Sabine à Rome (430) [...] Sur la porte de la basilique Sainte-Sabine la croix est absente, c'est un crucifié dans l'espace qu'entourent les deux larrons. »*

Je ne répondrai même pas à la première proposition. Pour le reste, notons que :

- Les plus anciennes représentations du Christ en croix datent des II^e et III^e siècles et non pas du v^e siècle. Il s'agit de diverses gemmes d'origine chrétienne, ou peut-être même gnostique, dont je propose(rai) des illustrations dans mon opuscule sur la Croix⁶⁷. On dispose par ailleurs de plusieurs autres représentations datant du IV^e siècle.
- Les dates avancées, 420 pour l'ivoire de Londres, 430 pour la porte de la basilique Sainte-Sabine, sont totalement conjecturales. Une telle précision fait sourire. Disons que

⁶⁷ À paraître.

les deux monuments remontent sans doute à la première moitié du v^e siècle, peut-être même à la fin du iv^e siècle.

- Jésus n'est pas représenté « *dans l'espace* » sur la porte de l'église Sainte-Sabine. Les mains de Jésus sont, au contraire, très nettement clouées au bois. Quant aux pieds, ils touchent clairement terre mais ne sont pas fixés par des clous !
- La même observation peut d'ailleurs être faite pour le Christ crucifié de l'ivoire du British Museum qui a lui aussi les mains clouées sur la croix mais non les pieds !

24-De la virilité du Christ...

Page 91, il est question de la virilité du Christ crucifié qui est « *indiscutable sous le tissu, comme dans l'admirable Christ mort peint par Mantegna vers 1500* », ou qui est « *magnifiée dans une envolée de draperie comme chez Cranach, jusqu'aux excès de Maerten Van Heemskerck, au début du xvi^e siècle, peignant le Christ crucifié en érection, dans la série l'Homme des douleurs.* » (p. 91)

Les envolées de draperie de Cranach, dans son tableau *La Crucifixion*, ne magnifient sûrement pas la virilité du Christ mais confèrent plutôt au personnage une légèreté qui préfigure peut-être l'Ascension (mais je ne suis pas expert en Histoire de l'Art). Quant au *Christ mort* d'Andrea Mantegna, il s'agit d'une œuvre majeure du peintre réalisée après 1466 (il existe deux versions de cette composition). Le Christ est représenté de face, en position horizontale. Les pieds sont au premier plan, la tête à l'arrière-plan. Il s'agit d'une représentation en « raccourci » : sur un plan réduit, le peintre a représenté la totalité du corps. Le drap qui le recouvre, de la taille aux mollets, forme entre les deux jambes une série de quatre plis

dont l'un situé à hauteur du pubis. Les deux diagonales se croisent au niveau de ce dernier qui en constitue donc le centre exact : il s'agit d'une simple contrainte liée au respect de la perspective.

Quant aux prétendus « excès » de Maerten Van Heemskerck, il faudrait savoir de quel tableau on parle. S'agit-il de la magnifique peinture sur chêne représentant Jésus crucifié sur fond de ténèbres, sans les deux larrons (vers 1530, Musée de Détroit) ? Ou du célèbre triptyque sur le même thème montrant Jésus entre les deux larrons et entourés de soldats à cheval (vers 1545-1550, Musée de Saint-Pétersbourg). À moins qu'il ne s'agisse de cette peinture, également sur bois, montrant la Déposition de Croix (vers 1530, Musée de Budapest) ? Aucune de ses oeuvres, en tout cas, ne montre « *le Christ crucifié en érection* »⁶⁸, ainsi que le prétendent les deux auteurs. Les sujets bibliques sont toujours traités avec le plus grand respect par Van Heemskerck, ce qui n'est visiblement pas le cas de MM. Mordillat et Prieur. Bref, les observations des deux auteurs ne sont pas seulement médiocres, elles sont tout simplement fausses.

Si les peintres de la Renaissance utilisaient aussi des modèles, il faut bien voir qu'aucune représentation du Christ n'a jamais eu pour fonction de mettre en évidence sa virilité, mais bien plutôt sa parfaite humanité ! D'autre part, l'Église n'a jamais prétendu, que je sache, que Jésus était asexué. Alors pourquoi insister là-dessus ?

⁶⁸ La croix peut être soit couchée, soit dressée, c'est-à-dire en érection. Il y fort à parier que « le Christ représenté sur une croix en érection », c'est-à-dire sur une croix dressée, trouvé dans je ne sais quel ouvrage commentant un tableau de Van Heemskerck, est devenu, sous la plume de nos deux « experts » : « le Christ crucifié en érection »... Détrompez-moi si je m'abuse, MM. Mordillat et Prieur, et montrez-nous plutôt cette fameuse toile à laquelle vous faites allusion que nous jugions sur pièce !

MM. Mordillat et Prieur s'empresment d'ajouter que Jésus a été crucifié nu et ils invoquent le témoignage de Mélicon de Sardes, qui écrit vers 160-170, mais « oublie », comme à leur habitude, de donner la référence exacte. Où plutôt, ils précisent : « Dans son *Homélie sur la Passion, grand poème liturgique* » (p. 90). On est bien avancé puisque cette œuvre n'existe pas ! En fait le passage qu'ils citent (de seconde main donc, et avec quelques erreurs de recopiage) est un extrait du Traité *Sur la Pâque* de Mélicon de Sardes⁶⁹. Mais puisque Mélicon semble être une source « acceptable » pour MM. Mordillat et Prieur, ajoutons, pour être complet, que cet auteur mentionne également « *les clous pointus* »⁷⁰ et dit aussi dans le même traité, à l'adresse d'Israël (et non pas des Romains) jugé responsable de la mort de Jésus : « *Amers pour toi les clous que tu appointas [...] Amères pour toi les mains que tu ensanglantas !* »⁷¹

Précisons d'ailleurs que Jésus n'a peut-être pas été crucifié nu. Contrairement à l'usage qui prévalait dans tout l'empire romain (et donc à Sardes où écrit Mélicon), il semble en effet qu'en Israël on couvrait, pour des raisons de pudeur, les parties sexuelles des condamnés. Les Romains qui, en Judée, permettaient qu'on descende les corps des suppliciés avant la nuit tombée⁷², accordaient sans doute également aux Juifs cette faveur minime. Ainsi peut-on lire dans le Talmud,

⁶⁹ *Sur la Pâque*, XCVII. Confirmation et précision : *Homélie sur la Passion* ne fut jamais que le titre donné par ignorance, lors de sa publication en 1940, à un fragment sur papyrus du traité *Sur la Pâque*.

⁷⁰ Ibid., LXXVIII.

⁷¹ Ibid., XCIII. Mais nous pensons avoir déjà suffisamment prouvé que la belle démonstration de MM. Mordillat et Prieur sur l'encordage exclusif des mains ne valait pas un clou !

⁷² Partout ailleurs on laissait les corps des crucifiés pourrir sur leur croix où ils se faisaient déchirer par chiens et vautours.

au sujet du condamné : « *Pour un homme, on le couvre d'un morceau [de tissu] par devant, et pour une femme deux morceaux de tissu par devant et autant par derrière.* »⁷³

25...et des rapports avec sa mère

Page 92, on apprend que sur beaucoup de tableaux, de la Renaissance notamment, « *la Sainte Vierge soulève les langes, désigne, dévoile, révèle, caresse (sic !), expose le sexe de son enfant, preuve irréfutable, palpable, de l'Incarnation [...]. Lorsque l'enfant Jésus joue avec le menton de sa mère, nous admirons la grâce de l'artiste à saisir les gestes charmants et familiers d'une maman et de son bébé. Nous ne devinons plus que, des Égyptiens à la Renaissance, en passant par Origène et saint Bernard, tous les anciens comprenaient l'attouchement du menton comme le symbole de l'union charnelle, du coït (dans le cas de Jésus de l'union mystique du Christ et de la Vierge, de l'Époux et de l'Épouse).* »

Du XIV^e au XVI^e siècle, des centaines de toiles vont mettre en avant la sexualité de Jésus enfant. Il s'agit de montrer la réalité de la complète humanité du Christ. La Vierge ne « *caresse* » pas, elle présente, ou éventuellement protège, les parties génitales de l'enfant. Par ailleurs, sur le plan théologique, l'union mystique entre l'Époux et l'Épouse concerne uniquement le Christ et l'Église⁷⁴.

L'attouchement du menton, dont les deux auteurs font grand cas, ne traduit pas le coït mais la naissance, le rapport de descendance. En effectuant ce geste, Jésus reconnaît Marie comme étant sa mère. La symbolique du geste vient des Grecs du fait de la proximité dans cette langue entre les mots *généion*,

⁷³ *Sanhédrin*, 45a. Les rabbins n'étaient pas tous d'accord sur ce point.

⁷⁴ *Éphésiens* V, 21-32.

le « menton », *génus*, « mâchoire inférieure », et *gennaô*, « enfanter », *génos* « naissance, descendance, rejeton, enfant ».

26-Aucune trace de sang sur le Saint Suaire !

Les pages 96 à 110 concernent le Saint-Suaire de Turin. Nos deux auteurs s'efforcent de montrer qu'il s'agit de l'œuvre d'un faussaire. Je n'entrerai pas dans le débat mais je relèverai seulement quelques erreurs ou incohérences. Tout d'abord, les auteurs soutiennent, contre l'évidence, qu'il n'y a pas « *la moindre présence de sang dans les taches du linceul* » (p. 100). Il semble bien que les informations de MM. Mordillat et Prieur ne soient pas de première fraîcheur.

À partir de 1978, la présence de sang sur le suaire a été confirmée par la méthode dite de « fluorescence ». Il a ensuite été démontré par une équipe italienne qu'il s'agissait de sang humain dont le groupe a également été déterminé : AB. De plus, on a également retrouvé de l'albumine et de la bilirubine (pigments de bile) dont la présence dans le sang est caractéristique chez les personnes soumises à des tortures extrêmes. Toutes les analyses effectuées confirment enfin que le drap a véritablement contenu le corps d'un supplicié, et non pas « *un bas relief en bois [...] recouvert d'un linge humide* » (p. 107) !

Les deux auteurs affirment que l'image a été réalisée pour être exposée de façon théâtrale à la vue des fidèles éblouis (p. 105). Mais alors pourquoi est-elle comme en négatif ? Le faussaire supposé serait-il également l'inventeur d'un appareil génial permettant à l'époque de la voir en « positif », c'est-à-dire plus nettement ?

Pour le reste, retenons le procédé retors utilisé par les deux auteurs. Jean ne parle pas précisément de « suaire »,

soudarion, mais de bandelettes, *othonia*, en réalité « linges ». Les autres évangélistes précisent tous : « suaire ». Mais comme il s'agit pour MM. Mordillat et Prieur de contrer le « Suaire de Turin » c'est Jean, seul contre tous, qui a raison. En revanche, quand Jean parle expressément des traces de clous dans les mains de Jésus, de l'avis des deux auteurs, il a tort. Pourquoi ? Parce qu'il est le seul des quatre évangélistes à en faire mention.

Est-ce ainsi qu'on écrit l'Histoire ? Quel bel exemple d'honnêteté intellectuelle ! On ne lit et n'interprète les documents qu'à travers la grille de ses préjugés. L'arbitraire devient le seul critère de tri. Voilà la méthode suivie de bout en bout par nos deux amateurs.

27-Abel Rabbat : un nouveau livre découvert ?

À la page 113, les deux auteurs citent une demi-ligne du traité « *Abel Rabbat* ». Le lecteur non averti aurait bien du mal à savoir de quoi il s'agit. La source citée de énième main (et déformée) est en réalité le *Ebel Rabbati* ou traité de *Grand Deuil*, encore appelé par euphémisme *Semâhôt*, c'est-à-dire « joies » en hébreu. Le traité comprend 14 chapitres et le court passage cité sans références précises par les deux auteurs appartient au deuxième chapitre. Je n'en connais pas de traduction en français.

28-Berlin-sur-Seine

À la page 117, il est question de la « *Cyrénaïque, dans le delta du Nil* ». Nos auteurs confondent l'Égypte et la Cyrénaïque (l'actuelle Libye). À vol d'oiseau, la ville de Cyrène, dont il est ici question, est distante du delta du Nil de

plus de 800 kilomètres. Autant situer Berlin dans le Bassin parisien, Venise ou Madrid dans le delta du Rhône ou Athènes dans la vallée du Tibre !

29-Simon de Cyrène, le fantôme de l'Évangile

À condition d'avoir réellement existé, Simon de Cyrène, l'homme qui aide Jésus à porter sa croix jusqu'au Golgotha, serait pour les deux auteurs un témoin-clé. Mais ils s'étonnent que les premiers chrétiens l'aient oublié, qu'ils ne se soient pas tournés vers lui « *pour tout apprendre des derniers moments de leur maître, pour connaître l'endroit où il repose ? Pourtant quel(s) témoin(s) plus probant(s) du supplice de Jésus et de sa mise au tombeau les évangélistes pouvaient-ils produire ?* » (p. 118) Et bien justement ! Marc dit clairement à l'adresse de ses destinataires chrétiens (probablement de Rome) que ce Simon de Cyrène est « *le père d'Alexandre et de Rufus* »⁷⁵, détail absolument inutile si ces deux personnes n'entretiennent pas alors avec la communauté chrétienne des liens étroits. D'ailleurs, comment les évangélistes auraient-ils connu le nom de ce personnage (Simon) et de sa ville d'origine (Cyrène) si ce dernier n'avait eu aucun contact ultérieur avec la communauté chrétienne ? Les disciples, en effet, étaient galiléens et Simon, qui résidait alors en Judée⁷⁶, était encore au moment des faits un parfait inconnu choisi parmi la foule pour aider Jésus. Un certain Rufus résidant à Rome est justement mentionné par l'Apôtre Paul dans l'une de ses lettres⁷⁷. Il est plus que probable qu'il s'agisse du second fils de Simon de Cyrène.

⁷⁵ Marc XV, 21.

⁷⁶ Marc XV, 21 ; Luc XXIII, 26.

⁷⁷ Romains XVI, 13.

En tout cas Simon de Cyrène, tout comme ses deux fils, Alexandre et Rufus, ne peuvent plus aujourd'hui être considérés comme des personnages inventés. Parmi les milliers d'ossuaires trouvés à Jérusalem dans les tombes du I^{er} siècle, l'un d'eux, récemment découvert, est gravé au nom d'« *Alexandre, fils de Simon de Cyrène* ». Alexandre était un prénom plutôt rare en Judée à cette époque, quant à Simon de Cyrène, l'histoire n'en connaît qu'un seul, celui dont nous parlent les Évangiles ! Difficile de ne pas voir dans cette tombe celle du premier fils de Simon de Cyrène dont nous parle l'évangéliste⁷⁸.

Page 125 : « *Les évangélistes vont réussir l'exploit de faire de l'histoire avec rien.* » Ils ont consolidé « *chaque marche avec leurs souvenirs personnels, leurs lectures de la Bible, leur imagination.* »

Il suffit de remplacer tout simplement ici « *les évangélistes* » par « *MM. Mordillat et Prieur* » pour savoir de quoi il en retourne véritablement.

30-Joseph d'Armathie, le croque-mort

D'après les deux auteurs Joseph d'Armathie, le Juif pieux qui ensevelit Jésus, était tout bonnement le fossoyeur (p. 126) car chez Luc, précisent-ils, lorsqu'il est question du tombeau, il est dit qu'il « *l'avait creusé lui-même* ». La référence donnée est encore une fois inexacte, puisqu'il s'agit de Matthieu (XXVII, 60) et non de « Luc ». De plus, le sens du

⁷⁸ Marc XV, 21. Voir *Science et Vie* n° 945, Juin 1996, p. 108. Jésus, Marie, Joseph étaient en revanche des prénoms extrêmement fréquents en Judée à cette époque. Sept ossuaires au nom de Jésus et plus de cent au nom de Joseph ont été mis au jour. On connaît par ailleurs deux ossuaires différents attribués à un certain « *Jésus, fils de Joseph* ». Quant à Marie, c'était le prénom féminin le plus porté.

texte est : « *le tombeau [...] qu'il s'était fait creuser* », et non : qu'il « *avait creusé lui-même* », ainsi que l'ont d'ailleurs rendu la plupart des traducteurs.

Les étymologies proposées par nos deux auteurs à la page 114, pour expliquer l'origine du nom « Arimathie », sont complètement nulles : ce genre d'exercices ne peut servir qu'à faire plaisir à leur inventeur.

31-Les virgules du Coran

À la page 127 il est question de « *respecter chaque virgule, comme c'est le cas pour le Coran* ». La comparaison, qui se veut pertinente, est sans objet puisqu'il n'y a dans le Coran, rédigé en arabe, ni virgule, ni signe équivalent. Seules les fins de versets sont indiquées par de petits signes qui ont pu varier selon les époques : groupes de points, simples traits, carrés, cercles ou rosettes. Aujourd'hui, le plus souvent, on utilise simplement des numéros.

32-Les Évangiles : documents trafiqués

Les Évangiles, à l'origine, étaient facilement remaniés, nous dit-on. Ainsi : « *L'épisode de Jésus et de la femme adultère est l'exemple le plus remarquable de ces retouches : primitivement dans l'évangile selon Luc, il a été tardivement introduit dans l'évangile selon Jean qui est seul, désormais, à le relater.* » (p. 128)

Il y a eu, c'est vrai, des « retouches », mais la grande majorité d'entre elles sont connues grâce aux nombreux manuscrits et fragments d'Évangiles qui nous permettent d'apprécier ces variantes. Mais « *l'exemple le plus remarquable* » donné par MM. Mordillat et Prieur n'est pas

bon du tout. En effet, cet épisode de la femme adultère⁷⁹ est ce qu'on appelle une péricope ou interpolation. Il ne figure pas dans les manuscrits les plus anciens du quatrième Évangile, non plus que dans les versions latines ou syriaques dont nous disposons. Les premiers Pères de l'Église qui ont commenté Saint Jean l'ignorent. Il provient en fait d'un Évangile perdu (peut-être l'*Évangile des Hébreux*) et a été conservé chez Jean pour sa beauté. Quelques manuscrits le situent ailleurs dans cet Évangile, soit à la fin (après Jean XXI, 24), soit après Jean VII, 36.

Le style est proche de Luc et c'est sans doute la raison pour laquelle un manuscrit ancien situe ce passage immédiatement après Luc XXI, 38. Mais il ne s'agit aucunement de sa place primitive ! Les deux auteurs, à l'appui de leurs dires, reprennent ensuite à leur compte une critique adressée par Celse aux chrétiens qu'il accuse d'avoir modifié « *le texte original des Évangiles trois ou quatre fois, voire davantage, afin de ruiner l'argumentation de ceux qui le critiquaient.* » (page 128) La référence précise n'est pas donnée car elle est, comme d'habitude, de énième main. Et pourtant, les deux auteurs prétendent, dans leur Bibliographie (« Textes anciens cités »), avoir utilisé directement le *Contre Celse* d'Origène dans la traduction de Marcel Borret (Éditions du Cerf). Mais ils n'annoncent que 3 tomes au lieu des 4 qu'en compte l'ensemble (et même 5 si on ajoute l'Index), et donnent les dates de 1968-1969, au lieu de 1967-1969. Surtout, le texte du *Contre Celse* qu'ils citent n'est pas celui de cette traduction qui est celle que moi-même j'utilise ! Et comme ils n'en ont pas d'autres, la citation ne peut évidemment pas être de première main ! (Mais était-il encore besoin de le démontrer ?) Si cela avait été le cas ils auraient du moins connu la véritable

⁷⁹ Jean VII, 53-VIII, 11.

réponse d'Origène que voici : « *De gens qui ont remanié l'Évangile, je n'en connais pas d'autres que les partisans de Marcion, de Valentin et, je crois de Lucain. En convenir ne constitue pas un grief contre notre doctrine, mais contre ceux qui ont osé falsifier les Évangiles.* »⁸⁰ Car Marcion, Valentin et Lucain étaient des hérétiques !

33-Suaire ou pas Suaire ?

Page 130 : les deux auteurs citent la Mishna (pas de référence précise = de seconde main) et il y est justement question du « suaire » utilisé pour les morts ! C'est en contradiction avec ce que disaient MM. Mordillat et Prieur quelques pages auparavant qui soutenaient que les Juifs n'utilisaient que des bandelettes (il était alors question de nier l'authenticité du Suaire de Turin : pp. 101, 102, 114...)

34-Le tombeau imaginaire

Page 135 : les deux auteurs s'étonnent qu'on ne connaisse pas l'endroit exact où a été enterré Jésus, « *tandis que les tombeaux des Patriarches sont, dans le judaïsme, l'objet d'une grande vénération.* » Mais pourquoi se serait-on souvenu de l'emplacement d'un tombeau dont on sait pertinemment que le corps est absent ? D'ailleurs, on ignore également où sont enterrés les Apôtres. Quant aux tombeaux des Patriarches, on sait très bien que leur emplacement a été fixé par la tradition juive, de même que l'emplacement du Saint Sépulcre l'a été par la tradition chrétienne. Rien de vraiment historique dans tout ça !

⁸⁰ *Contre Celse*, II, 27.

35-Peur de quoi ?

Page 136 et les suivantes : les auteurs s'étonnent que lors de l'épisode du tombeau vide, au moment où l'ange (étymologiquement : le messager) leur déclare que Jésus s'est relevé d'entre les morts, les femmes soient terrorisées. Je ne trouve pourtant à cela rien d'étonnant. Tout est question ici de contexte. Si venu fleurir la tombe d'un proche disparu vous trouviez le caveau grand ouvert et que quelqu'un d'étrange vous annonce, le plus sérieusement du monde : « Je l'ai vu sortir », quelle serait votre réaction ? Ceux qui lisent et qui interprètent les Écritures oublient un peu trop facilement que les personnages qu'ils rencontrent, au fil des pages, ont également été des personnes de chair et d'os et qu'elles ont éprouvé des sentiments humains. Par surcroît, il ne faut pas oublier qu'il y a 2000 ans on était particulièrement superstitieux !

L'Évangile de Marc s'achève sur la peur et le silence des femmes⁸¹. Chez Matthieu la peur cède bientôt la place à la joie⁸². Chez Luc, les femmes sont « *déconcertées* » et « *effrayées* » par ce qu'elles voient et entendent⁸³. Je ne vois pas bien en quoi les Évangiles se contredisent et sonnent faux comme le laissent entendre les deux auteurs. MM. Mordillat et Prieur opposent le texte de Matthieu à celui de Marc. Ils soutiennent que Matthieu ne parle à aucun moment de la peur des femmes mais qu'au contraire, elles étaient « *tout émues et pleines de joie* » (p. 137). J'ignore d'où est tirée cette « traduction ». Le texte de Matthieu⁸⁴ est pourtant clair. Il porte

⁸¹ Marc XVI, 8.

⁸² Matthieu XXVIII, 5, 8.

⁸³ Luc XXIV, 4, 5.

⁸⁴ Matthieu XXVIII, 8.

en effet, et ce dans tous les manuscrits, du plus ancien au plus récent : *méta phobou kai kharas mégalês*, soit littéralement « avec crainte et grande joie »⁸⁵, (le nom *phobos* utilisé ici, « peur », « crainte », est à l'origine du mot phobie et de tous ses dérivés = claustrophobe, arachnophobe, etc.). Ainsi donc Marc et Matthieu ne se contredisent pas mais au contraire se complètent !

Et les deux auteurs de s'inquiéter : Mais de quoi ont-elles peur ? Suit une série d'interrogations stupides⁸⁶ qui s'achève sur : « *Peur de passer pour folles ? Cette peur des femmes demeure inexplicable.* » (p. 138)

36-De la finale de Marc au fil à couper le beurre

Les deux auteurs présentent ensuite (page 138) comme une petite trouvaille un fait connu de tous et signalé dans toutes les Bibles : la finale de Marc (Marc XVI, 9 à 16) n'est pas de Marc !

Au demeurant, ces versets, empruntés en partie aux autres Évangiles, sont un repère utile pour l'historien puisqu'ils reflètent fidèlement les convictions des communautés chrétiennes du II^e siècle dont ils sont issus. Il ne s'agit pas, d'ailleurs, d'une « cinquantaine de lignes » (p. 139) mais de 27 à peine⁸⁷ ! Mais comme le texte de Marc leur paraît encore trop long, ils ajoutent : « *On peut très bien imaginer qu'une forme antérieure du texte s'achevait beaucoup plus tôt* » (p. 140). Ce à quoi je réponds : On peut « imaginer » ce qu'on veut mais

⁸⁵ Pierre de Beaumont traduit : « *Effrayées et joyeuses à la fois* ».

⁸⁶ En me relisant, je me suis trouvé dur. J'allais changer cet adjectif par « absurdes » ou « ridicules », quand je suis retourné, par acquis de conscience, à la page 138 du livre incriminé, pour vérifier la justesse de mon jugement : « stupides » est bien le terme qui convient le mieux !

⁸⁷ Dans le texte grec. Une trentaine de lignes dans nos traductions.

aucun manuscrit n'en témoigne. Du reste, l'historien ne se permet pas d'« imaginer » quoi que ce soit, il constate des faits et, le cas échéant, les commente.

37-L'art d'écrire pour ne rien dire

De la page 140 à 147, le style est lourd, hésitant, les répétitions nombreuses, l'argumentation piétine, les hypothèses sont abracadabrantes. Bref : l'art d'écrire pour ne rien dire.

Page 144 : « *Marc fait de nous des initiés* ». « Initiés », le grand mot ! C'est à la mode et déjà galvaudé.

Page 145 : « *L'ange, l'évangile... Le terme qui repose sur la même racine est typiquement présent chez Marc.* »

C'est à croire que nos deux bla-blateurs n'ont véritablement lu que cet Évangile (le plus court !). Dans le texte grec, le terme évangile est majoritairement présent dans le livre des Actes (14 fois) puis chez Luc (9 fois). Il est présent 8 fois chez Marc, 5 fois chez Matthieu et curieusement, il est absent chez Jean ! Il est le plus souvent traduit par « Bonne nouvelle » (112 occurrences au total dans le Nouveau Testament).

D'après MM. Mordillat et Prieur la frayeur des femmes ne serait en réalité que le reflet de la peur de l'évangéliste. Mais la peur de quoi ? « *La peur d'écrire* » (p. 146). Marc aurait eu peur d'écrire et d'entrer en concurrence avec la Bible hébraïque (Ancien Testament) ! L'idée est complètement saugrenue et dénote une ignorance crasse du contexte historique. Le « canon » de l'Ancien Testament ne sera fixé par les Juifs eux-mêmes qu'à la fin du 1^{er} siècle de notre ère. Des dizaines d'écrits apocryphes circulaient déjà : Livre d'Hénoch, Livre des Jubilés, Testament des douze patriarches... Quand Marc a rédigé son Évangile il n'avait alors certainement pas

conscience de rédiger un livre « saint ». Ce n'est que dans la deuxième moitié du II^e siècle que la notion d'inspiration divine commencera à s'étendre aux écrits chrétiens qui forment aujourd'hui le Nouveau Testament. Marc écrit pour que rien ne se perde, voilà tout, et Justin, dans la première moitié du II^e siècle, appelait encore les quatre Évangiles « les Mémoires » des Apôtres.

Inutile ici d'invoquer la Mishna qui, d'après les deux auteurs, « *n'a commencé à être rédigée qu'après la destruction du Temple de Jérusalem, après 70* » (p. 146). La Mishna a été rédigée au début du III^e siècle (vers 220) et d'une seule traite par Juda ha-Nasi qui n'était pas encore né en 70. Certains des enseignements qui y sont consignés remontent au IV^e siècle av. J.-C. et s'étaient transmis oralement jusque-là. La plupart datent du I^{er} siècle. Le style de la Mishna, comme celui du Talmud, n'a rien de commun avec le style biblique, qu'il s'agisse des écrits de l'Ancien comme du Nouveau Testament.

38-Tryphon de seconde main, ou l'art du contresens

Le chapitre IV commence mal. Les deux auteurs débent par une parole de Tryphon à laquelle ils n'ont absolument rien compris car étant de seconde main. Tryphon s'exclame : « *Il reste à prouver que celui-là ait consenti à naître homme d'une vierge, démontre-le, et qu'il a été crucifié et qu'il est mort ; et prouve aussi qu'après tout cela il est ressuscité et monté au ciel.* » (p. 149) Évidemment hors contexte, elle est donnée sans référence⁸⁸. Tryphon défie-t-il Justin de lui prouver que Jésus a fait toutes ces choses ? Et non, justement ! Il ne parle pas de Jésus mais du Messie. Le rabbin

⁸⁸ *Dialogue avec Tryphon*, LXIII.

Tryphon, comme les Béréens dans le Livre des Actes⁸⁹ et tant de Juifs à leur suite, demande qu'on lui démontre par les « Écritures » (c'est-à-dire pour nous l'Ancien Testament, la Bible hébraïque) que toutes ces choses : naissance virginale, crucifixion, mort, résurrection, ascension... avaient effectivement été prédites comme devant survenir au Messie : Paul « *expliquait et établissait que le Messie devait souffrir, ressusciter des morts...* »⁹⁰

Tryphon dit en effet également : « *Sur la question de savoir si le Christ doit être déshonoré jusqu'au crucifiement, nous doutons [...] Instruis-nous donc avec les Écritures [...] afin de nous convaincre à notre tour...* »⁹¹ Les Juifs étaient d'accord pour croire que Jésus étaient le Messie attendu, à condition qu'on leur démontre, par « *les Écritures* », que tout ce que Jésus avait vécu avait effectivement été annoncé comme devant également arriver au Messie : « *La force de ses arguments, peut-on lire dans le Livre des Actes au sujet de Paul, avait raison des Juifs en public, quand il prouvait par les Écritures que le Messie, c'était Jésus.* »⁹²

Les citations de seconde main devraient être interdites par le « syndicat » des écrivains (ou du moins cela devrait être systématiquement précisé). Elles déforment, tordent la réalité, font dire aux témoignages le contraire de ce qu'ils affirment. On comprend ce que peut valoir le livre de nos deux auteurs quand on sait qu'aucune citation extra-biblique n'est de première main...

⁸⁹ Actes XVII, 11.

⁹⁰ Actes XVII, 3.

⁹¹ Dialogue avec Tryphon, LXXXIX-XC.

⁹² Actes XVIII, 28.

39-Matthieu : un petit futé

Page 151, on nous dit que « *Matthieu ruse* ». On pourrait le comprendre quand on voit avec quel entrain son Évangile est mis à mal par MM. Mordillat et Prieur ! Les auteurs nous disent en effet (page 161) que « *dans l'évangile de Marc, Jésus lui-même ne semble informé ni de la date ni de l'heure* » de sa parousie (son retour). Suit une citation de Matthieu avec pour référence : Marc 24, 36. Comment cela se pourrait-il puisque l'Évangile de Marc s'arrête au chapitre 16 ? La bonne référence était en réalité Matthieu XXIV, 36 mais on aurait également pu considérer Marc XIII, 32 comme une bonne réponse...

Matthieu acceptera peut-être de ne plus « ruser » quand nos deux auteurs voudront bien cesser de le « déshabiller ».

40-Pugilat

Page 170, on nous dit au sujet des Évangiles que « *dans la bataille théologique que se livrent les différents groupes chrétiens ce sont des bruits de coups que l'on entend* ». C'est plutôt ce qu'on appellerait des hallucinations auditives.

Pour ma part, les seuls bruits de coups que je perçois pour l'instant, sont ceux que nos deux polémistes tentent fort maladroitement d'asséner aux évangélistes. Ce faisant, ils ne font que s'assommer eux-mêmes. Mais si vous tendez l'oreille, cher lecteur, vous entendrez aussi l'écho des coups que nos deux sportifs recevront bientôt en découvrant ce *Droit de Réponse*.

41-Un pseudo-syllogisme

Page 171, nous lisons : « *Jésus est mort sur la croix, mais Dieu ne peut pas mourir ; donc puisque Jésus est le Seigneur, il est vivant. L'incroyable sophisme produit une vérité éternelle.* »

Les sophistes sont ceux qui ont énoncé ce pseudo-syllogisme. Du point de vue biblique, Jésus n'est Seigneur que parce qu'il est ressuscité. C'est la Résurrection qui est le point de départ du raisonnement et non pas l'inverse.

42-Un pseudo-anachronisme

Le discours tenu aux Juifs par Pierre après l'épisode⁹³ de la Résurrection, et relaté dans le livre des Actes, est considéré comme invraisemblable et anachronique. Pierre qualifie les autres Juifs d'« *impies* » et substitue « *au Shéol de la Torah, Hadès le dieu grec des enfers* » (p. 172). Nos deux auteurs ont-ils seulement lu le texte dont ils parlent ?

Premièrement, « *les impies* » ne sont pas les Juifs auxquels Pierre s'adresse, mais les Romains qui, à la demande expresse des responsables du peuple, ont crucifié Jésus.

Deuxièmement, tout le Nouveau Testament est rédigé en grec et *Hadès* n'est que la traduction grecque de l'hébreu *Shéol*. Donc, ni invraisemblance, ni anachronisme. Bien avant Pierre, dans la version grecque des Septante (II^e-III^e siècle av. J.-C.) *Hadès* traduit de façon courante le terme hébreu *Shéol*. Le mot *Hadès* apparaît une centaine de fois dans cette version grecque de l'Ancien Testament ! Il figure par ailleurs 10 fois dans le texte grec du Nouveau Testament, dont 4 dans les Évangiles.

⁹³ *Actes* II, 14-36.

Troisièmement, et c'est sans doute le point le plus révélateur quant à l'ignorance de MM. Mordillat et Prieur concernant notre sujet, le mot *Hadès* ne figure pas à l'endroit cité par eux dans le discours de Pierre, mais n'est dû qu'à certains traducteurs qui veulent précisément donner au texte un cachet d'époque. Le texte porte en effet : *tou thanatou*, c'est-à-dire, « (de) la mort » (*thanatos* = mort) : « Dieu l'a ressuscité en le délivrant des douleurs de la mort, car il n'était pas possible que la mort, etc. »⁹⁴ Mais, quand Pierre cite un peu plus loin le Psaume XVI : « Tu n'abandonneras pas ma vie au séjour des morts »⁹⁵, c'est-à-dire au *Shéol*, il reprend alors (plus ou moins) la version des Septante qui traduit ici *Shéol* par *Hadès*.

Faut-il donc aujourd'hui être parfaitement incompetent dans un domaine considéré pour publier à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires ? Un nom, des relations, un peu de rhétorique et le tour est joué ! Quelle décadence...

43-Pline l'Ancien 50 ans avant notre ère, ou l'art d'écrire avant de naître

Sous la plume de nos deux experts, j'apprends avec surprise (p. 173) que « *Pline l'Ancien, au livre V des Histoires naturelles, signale l'existence de nazôréens installés dans la province de Syrie vers les années -50 avant notre ère [...] secte juive, dans la mouvance des mouvements baptistes.* » Si les auteurs avaient consulté directement Pline, au lieu de recopier ou d'interpréter ce qu'ils avaient lu ailleurs, ils sauraient que :

- Il ne s'agit pas des *Histoires naturelles* mais de l'*Histoire naturelle* (37 livres).

⁹⁴ Actes II, 24.

⁹⁵ Psaume XVI, 10 ; Actes II, 27.

- Pline ne parle pas de *nazôréens* mais de *Nazériniens* ou *Nazérins*, peuplade et non pas secte établie en tétrarchie près de la ville d'Apamée.
- Pline est mort en 79 après J.-C. dans l'éruption du Vésuve (qui a aussi englouti Pompéi) et les Nazériniens dont il parle sont présents près d'Apamée (en Syrie) vers 50 après notre ère, et non pas *avant*⁹⁶.

44-Comment Épiphane (IV^e siècle) a-t-il lu le Talmud (fin V^e siècle) ?

Vient ensuite une citation d'Épiphane de Salamine mal recopiée : « *Les chrétiens étaient connus de tout le monde sous le nom de nazôréens (ou nazaréens). La preuve en est que dans le Talmud cette dénomination sert à qualifier les chrétiens.* » (p. 173) Ayant emprunté cette citation à un autre auteur (du XX^e siècle), les deux auteurs n'ont pas été en mesure de faire la différence entre ce qu'écrivait véritablement Épiphane et le commentaire de l'auteur moderne qui lui faisait immédiatement suite. Comment en effet Épiphane de Salamine, mort en 403, aurait-il pu se référer au Talmud achevé seulement à la fin du

⁹⁶ Marcus Vipsanius Agrippa (63-12 av. J.-C.) est parfois proposé comme étant la source de Pline concernant les Nazériniens, ce qui pourrait expliquer ce « *vers les années – 50 avant notre ère* ». En réalité, les sources de Pline sont multiples. Pour la rédaction du seul livre V, il ne mentionne pas moins de 60 auteurs, dont certains déjà anciens. Sans entrer dans les détails, on peut seulement supposer que la tétrarchie (petit royaume équivalent à une principauté) des Nazériniens ou Nazérins (*Nazerinorum tetrarchia*) située en Syrie à 300 kilomètres au nord de la Palestine, et que seul Pline mentionne, existait déjà bien avant cette date. Aucun rapport en tout cas avec une « secte ».

v^e siècle (498)⁹⁷ ? En réalité, la citation correcte commence à « *les chrétiens* » et s'achève à « *nazôréens* »⁹⁸. En hébreu, les chrétiens sont encore appelés aujourd'hui *notsrim*, soit « *nazaréens* ». Jésus est appelé « *nazaréen* » (avec des variantes) dans les quatre Évangiles et dans le Livre des Actes. C'est le premier nom donné par les Juifs aux chrétiens⁹⁹. Cette appellation n'avait de sens que pour les Juifs, c'est pourquoi on ne la trouve pas ailleurs dans le Nouveau Testament.

45-Les évangélistes experts manipulateurs

Les pages 174 à 187 sont de la même farine. Tout est bon à jeter. Ce ne sont que des constructions « intellectuelles » qui ne reposent sur rien. Les cubes sont emboîtés en dépit du bon sens selon un schéma préétabli par les deux auteurs. D'après eux les évangélistes seraient les rois de la manipulation : chaque mot aurait savamment été pesé dans le machiavélique dessein de convaincre à tout prix ! Je renonce à relever toutes les erreurs, les apories, les sophismes... Notons le « désespoir » final de nos auteurs, l'hypothèse monumentale, l'argument ultime : « *Si Jésus avait été relâché au lieu d'être crucifié, si Jésus avait vécu, nul doute qu'il se serait trouvé rapidement confronté au fiasco de ses prophéties. Sa prédiction serait morte étouffée sous la réalité des faits.* » (p. 185) Avec des « si » et du conditionnel... Oui mais, en attendant, la réalité des faits est bien là !

⁹⁷ Le Talmud de Jérusalem, moins complet que celui de Babylone, est achevé, lui, vers 350-400 apr. J.-C. Les chrétiens, considérés comme « idolâtres » par les Juifs, n'avaient pas accès à ces textes et ne les connaissaient que par ouï-dire.

⁹⁸ Elle figure à deux reprises dans le *Contre les Hérésies (Panarion)* : livre XXIX, chapitres 1 et 6. Épiphane renvoie dans ce passage à *Actes XXIV, 5*.

⁹⁹ *Actes XXIV, 5*.

46-Thérèse d'Avila à la table du Christ ?

La Résurrection, demandent nos deux auteurs, mais de quoi s'agit-il ? « *D'une légende à laquelle des milliards de personnes ont cru à travers l'histoire de l'humanité, ou d'une vérité historique, quoique dépourvue de tout témoin, qui n'a jamais reçu le moindre commencement de preuve empirique ?* » (p. 190)¹⁰⁰

Les récits d'apparitions sont qualifiés de « *visions* », « *il s'agit d'une expérience intérieure* » (p. 191). Les apparitions de Jésus aux disciples sont comparées aux visions du Christ dont aurait bénéficié Thérèse d'Avila. La différence est pourtant fondamentale. Thérèse d'Avila était seule à avoir des visions tandis que dans les récits du Nouveau Testament, Jésus apparaît à plusieurs personnes à la fois. Les disciples ont touché Jésus et mangé avec lui après sa résurrection. Thérèse d'Avila, que je sache, n'a jamais partagé son repas avec le Christ, car il s'agissait d'une expérience mystique, proprement intérieure. « *Il est apparu à Céphas, puis aux Douze. Ensuite, il est apparu à plus de cinq cents frères à la fois ; la plupart sont encore vivants* », dit Paul¹⁰¹. « *Nous avons mangé avec lui et bu avec lui après sa résurrection d'entre les morts* »¹⁰², affirme Pierre.

Les témoignages néotestamentaires en ce sens sont nombreux. Il ne s'agit nullement d'expérience mystique mais de vision concrète, objective, réelle, tangible. Quant à la notion même d'hallucination collective, on sait depuis longtemps qu'il

¹⁰⁰ C'est ce qu'on appelle une question dirigée et fermée. Avec une telle formulation, on ne laisse guère le choix au lecteur !

¹⁰¹ *I Corinthiens XV, 5, 6.*

¹⁰² *Actes X, 41.*

ne s'agit que d'une « vue de l'esprit » qui ne correspond à aucune réalité psychologique. Autrement dit : ce phénomène n'existe pas !

47-Une situation abracadabrante

MM. Mordillat et Prieur semblent ne savoir que peu de choses sur les apparitions de Jésus à l'Apôtre Paul. Il en est pourtant fait plus d'une fois mention dans les Épîtres¹⁰³ et dans le Livre des Actes¹⁰⁴.

L'apparition de Jésus à Paul sur le chemin de Damas est mise en doute par les deux auteurs. Paul est délégué par les grands prêtres pour pourchasser les chrétiens de Damas. « *Situation plutôt abracadabrante, s'exclament les deux auteurs, dans la mesure où Damas, du temps de Paul, appartenait au royaume arabe des Nabatéens et que ni Rome ni a fortiori les grands prêtres du Temple de Jérusalem n'y exerçaient la moindre autorité...* » (page 197)

En réalité la situation n'est pas si simple. Au début du 1^{er} siècle, la ville de Damas dépendait de la Syrophénicie et donc de la juridiction romaine¹⁰⁵ et fit partie de la Décapole¹⁰⁶. Du temps de Paul elle dépendait, semble-t-il, du roi nabatéen, c'est-à-dire arabe, Arétas IV (7 av.-40 apr. J.-C.). Le plus étonnant, c'est que nous tenons cette information de l'Apôtre lui-même¹⁰⁷.

La population de Damas était juive en grande partie (peut-être 50 000 Juifs) et il est logique de penser que, tout

¹⁰³ *I Corinthiens* IX, 1 ; XV, 8 ; *Galates* I, 12.

¹⁰⁴ *Actes* IX, 3-7 ; XXII, 6-11, 17-21 ; XXVI, 12-19.

¹⁰⁵ Justin, *Dialogue avec Tryphon*, LXXVIII ; Tertullien, *Contre les Juifs*, IX.

¹⁰⁶ *Histoire naturelle*, V, XVI.

¹⁰⁷ *II Corinthiens* XI, 32.

comme les Romains avant et après lui, le roi Arétas lors de son occupation temporaire de la ville laissait les Juifs régler eux-mêmes leurs différends religieux. On sait qu'Arétas était un allié des Romains mais on ignore s'il s'était lui-même emparé de la ville ou s'il tenait son pouvoir de la faveur de Rome.

Paul précise qu'il était muni d'un « *mandat spécial* » des grands prêtres¹⁰⁸ afin de ramener dans leur patrie les disciples du Christ, habitant Damas mais appartenant à la nation juive, pour qu'ils y soient jugés par le Sanhédrin (principe de l'extradition qui a existé de tout temps). Il n'y a rien d'« abracadabrant » dans tout cela et, bien au contraire, les choses semblent particulièrement claires. Si les deux auteurs mettent en doute l'épisode de la venue de Paul à Damas, leur affirmation comme quoi la ville « *du temps de Paul, appartenait au royaume des Nabatéens* » (p. 197) et que, sans qu'ils le sachent, nous devons justement à Paul par le séjour qu'il y fit, ne vaut strictement rien ! Mais les deux auteurs prennent les informations de droite et de gauche, d'où qu'elles proviennent et sans connaître leur origine, ne retiennent que celles qui les intéressent pour les agencer dans l'ordre qui les arrange...

48-Étymologies d'ignorants

Ils se livrent ensuite à des étymologies d'ignorants faisant dériver, d'après le nihiliste Dubourg, le nom Saul de l'hébreu « *SH'WHL (faire des tentes)* » (p. 198). En hébreu, *âsâh ohêl* signifie « faire une tente » ; pour « faire des tentes », il faudrait : *âsâh ohâlim*. On est bien loin du nom de Saul (devenu Paul), en hébreu *Shâoul*, qui signifie « emprunté », « demandé ».

¹⁰⁸ *Actes* XXVI, 12. Voir aussi *Actes* IX, 2 ; XXII, 5.

49-Recette pour créer soi-même ses étymologies

À propos d'étymologies « savantes », j'en ai moi aussi une étonnante à vous proposer. Nous savons que Judas a trahi Jésus. Or, Jean nous dit qu'il tenait les cordons de la « bourse » et qu'il en « dérobait ce qu'on y déposait »¹⁰⁹. Judas était donc un traître doublé d'un escroc, on dirait aujourd'hui qu'il pratiquait l'« arnaque ». « Arnaque » a en effet les sens d'escroquerie, de trahison, de tromperie. Or en hébreu (tenez-vous bien !) *arnâq* signifie « bourse » avec le sens de « portemonnaie ». Celui qui tenait la bourse du groupe ne pouvait nécessairement qu'être le traître, c'était inévitable ! C'est trop évident pour qu'on n'y voit qu'une simple coïncidence, etc., etc., etc.

Et voilà le genre d'« étymologies » dont on nous abreuve et de plus en plus, dans des livres pseudo-savants écrits par des « chercheurs » pseudo-intelligents. En réalité « arnaque » vient d'« arnaquer », variante picarde de « harnacher », « harnaquer », avec le sens de mettre le « harnais ». Il n'y a aucune espèce de rapport avec le mot hébreu *arnâq*, qui signifie : « bourse ». Vu ?

J'espère simplement qu'après cette démonstration il ne va pas y avoir un petit malin qui, me citant de seconde main, va me couper avant la fin de ma démonstration et me faire dire le contraire de ce que je dis ! Ça aussi c'est de plus en plus courant ! En tout cas dans *Jésus contre Jésus*, laissez tomber toutes les étymologies proposées car s'il en est une ou deux de bonnes, impossible pour le lecteur non averti de savoir lesquelles et d'opérer un tri judicieux.

¹⁰⁹ Jean XII, 6.

50-Paul : l'échappé de l'asile

« *La déraison, il est vrai, tourne plus d'une fois autour du personnage de Paul. Il y a, bien sûr, la part de folie qu'il est le premier à reconnaître...* » (p. 198)

Les deux auteurs font à présent œuvre de psychanalystes. Que répondre à cela ?

« *Que personne ne s'abuse : si quelqu'un parmi vous se croit sage à la manière de ce monde, qu'il devienne fou pour être sage ; car la sagesse de ce monde est folie devant Dieu [...] Nous sommes fous à cause du Christ [...] Ah si vous pouviez supporter de moi un peu de folie...* »¹¹⁰

C'est Paul qui parle. Et voilà toute « *la part de folie qu'il est le premier à reconnaître* », pour reprendre l'expression de MM. Mordillat et Prieur. Qu'en pensez-vous Monsieur Freud ? Obsédé Sexuel ? Paranoïaque ? Fou dangereux sans aucun doute ! Vu que Paul n'est plus là pour se défendre, rien n'empêche après tout de le condamner par contumace...

51-L'art de recoller les morceaux

Page 200, MM. Mordillat et Prieur citent de nouveau Celse. Le témoignage (13 lignes), cité d'un seul tenant et sans référence précise, est en réalité constitué de 5 passages distincts extraits du *Contre Celse* d'Origène¹¹¹. Il aurait donc été plus convenable de le signaler à chaque reprise par le signe [...]. Mais il y a tout lieu de croire que les deux auteurs eux-mêmes

¹¹⁰ *I Corinthiens* III, 18, 19 ; IV, 10 ; *II Corinthiens* XI, 1.

¹¹¹ *Contre Celse*, II, 70.

l'ignoraient puisque le *Contre Celse* est encore une fois cité de seconde main¹¹².

52-Marie l'exaltée

Page 201, on apprend qu'en hébreu *magdala* signifie « exalter » et que, donc, Marie de Magdala signifie Marie l'exaltée. En réalité, Magdala vient de l'hébreu *migdâl* qui a le sens de « tour » ou « hauteur », *migdâl* venant lui-même de *gâdôl*, qui signifie « grand » dans cette langue.

Marie est donc tout simplement originaire de la ville de Magdala en Galilée, comme Simon venait de la ville de Cyrène en Cyrénaïque (actuelle Libye) et Saul (Paul) de celle de Tarse en Cilicie (dans l'actuelle Turquie).

53-Celse le Saint contre Jean le pervers

« *Malgré les apparences, nous dit-on, l'accusation diffamatoire de Celse n'est pas pure médisance : elle se fonde sur la tradition évangélique elle-même.* » (p. 201) Celse qui attaque violemment le christianisme est donc considéré par les deux auteurs comme un témoin valable, entendre : objectif. Le témoignage de Jean, son Évangile, est au contraire considéré comme « *plus pervers qu'il n'y paraît* ». Il opère en effet « *insidieusement* » (pp. 204-205).

Il est amusant de constater avec quelle simplicité manichéenne MM. Mordillat et Prieur traitent les documents. Quand un témoignage, quel qu'il soit, peut être utilisé par les

¹¹² Probablement d'après Louis Rougier (1889-1992) – dont la première édition du *Celse contre les chrétiens* remonte à 1925 – et non pas dans la traduction de Marcel Borret comme le prétendent pourtant les deux auteurs (p. 355) dans leur « *Bibliographie sélective* ».

deux auteurs dans le sens de leur argumentation, il est aussitôt considéré comme fiable et son auteur s'exprime du même coup « *magnifiquement* », « *magistralement* », etc. Lorsqu'un témoignage, en revanche, ne peut pas être manipulé dans le sens souhaité, il est aussitôt considéré comme « *partial* », « *indigne de foi* », etc., et rejeté sans plus d'égards. Avec une semblable méthode de classement, le tri des documents devient un jeu d'enfant !

54-Oulammaous : une nouvelle ville découverte !

Après un développement pompeux sur les apparitions de Jésus aux disciples d'Emmaüs, MM. Mordillat et Prieur concluent en nous donnant un petit cours de toponymie : « *Il faudrait associer Bethléem à Béthel (« la maison de Dieu ») dont l'ancien nom est Oulammaous... »* (p. 206)

Oulammaous ! Quèsaco ? Précisons les choses : l'ancien nom de Bethléhem, « maison du pain » en hébreu, est Ephrata, c'est-à-dire « la féconde », Ephrata étant censé être le fondateur de la ville¹¹³. Quant à Béthel, « maison de Dieu », son ancien nom était Louz, c'est-à-dire « noisetier » en hébreu. Où donc nos deux auteurs ont-ils pêché ce nom fabuleux d'Oulammaous ? S'agirait-il d'une vieille interjection araméenne signifiant que la ville était très grande (oulah maous !) ? Mais non. Encore une fois ce nom imaginaire est simplement né d'une lecture mal digérée ou tout simplement indigeste. Je m'explique. L'origine de la ville de Béthel est narrée dans le Livre de la Genèse. Après avoir fait le fameux songe de l'échelle, Jacob en se réveillant « *appela ce lieu Béthel – c'est-à-dire Maison de Dieu – mais auparavant le nom*

¹¹³ *I Chroniques* II, 50, 51, 54 ; IV, 4.

de la ville était Louz. »¹¹⁴ En hébreu, le texte porte : « *bêith-’êl ve-’oulâm louz* ». Mais en traduisant ce passage, les Septante (II-III^e siècle av. J.-C.) ont compris « *’oulâm louz* », c’est-à-dire « *auparavant* » ou plus exactement « *cependant Louz* », comme étant le nom primitif de Béthel et l’on rendu par « *Oulamlouz* ». Mais comment ce mot, « *Oulamlouz* », né d’une erreur de traduction, est-il devenu « *Oulammaous* » sous la plume de nos deux « experts » ? Allez savoir¹¹⁵ !

55-Encore une étymologie d’ignorant

Lorsque Jésus apparaît à « *Cléophas* » (au lieu de « *Cléopas* » ou « *Clopas* », avec un pi en grec et non un phi !) celui-ci ne le reconnaît pas. En effet, son regard (ou son cœur) est comme voilé. Or en grec, soulignent nos deux auteurs, « *Cléophas* » est un nom grec qui a un rapport de consonance avec le mot « voilé », « *kleop* » (p. 207). Sous-entendu : le récit des apparitions de Jésus est codé et celles-ci n’ont aucune réalité historique. Toujours est-il que le mot *kleop* a dû mal être recopié car, ainsi transcrit, il ne correspond à rien en grec. Mais pourquoi ne pas plutôt faire de Clopas le voleur de la bande des disciples. Son nom en effet est étonnamment proche du mot grec *klopeus* qui signifie « voleur ». Mais comme l’homme était juif on serait bien inspiré de le rapprocher de l’hébreu *qlipâh* (*kéluphos*, en grec), c’est-à-dire « peau », ou *qlouphit*, « peau de saucisse ». En effet son regard était comme voilé et il ne

¹¹⁴ *Genèse XXVIII, 19.*

¹¹⁵ Quelques rares manuscrits du Nouveau Testament (Codex Bezae) portent Oulammaüs à la place d’Emmaüs en *Luc XXIV, 13.* Cf. Justin, *Dialogue avec Tryphon*, LVIII. Certains chercheurs ont suggéré que le copiste avait peut-être ainsi voulu désigner Béthel par référence à Oulamlouz. C’est probablement ainsi que [Oulamlouz + Emmaüs] serait devenu Oulammaüs...

reconnaissait pas Jésus à cause des « peaux de saucisson » (métaphore pour exprimer l'aveuglement) qu'il avait devant les yeux ! Croyez-moi, j'ai lu pire !

56-Pierre et Paul : les deux frères ennemis

Dans le Livre des Actes, nous dit-on, « *la rivalité de Paul avec Pierre est si vive qu'ils semblent ne s'accorder en rien et s'affronter à chacune de leurs rencontres, alors que, dans l'épître aux Galates, Paul proclame n'avoir de comptes à rendre à personne, seulement à Jésus-Christ et à Dieu le Père, l'excessive humilité de Paul détonne pour le moins... Ce n'est pas du même homme qu'il s'agit. Le prophète furieux n'est pas le diplomate retors, appliqué à faire acte d'allégeance à la communauté de Jérusalem...* » (p. 213)

Où les auteurs ont-ils bien pu lire que la rivalité entre Paul et Pierre était vive dans les Actes des Apôtres ? Pas dans le Livre des Actes, en tout cas ! Paul n'y rencontre Pierre qu'une seule fois et c'est l'occasion pour ce dernier de prendre la défense de Paul devant les responsables chrétiens réunis en assemblée à Jérusalem, et de justifier son apostolat¹¹⁶. Dans l'épître aux Galates, au contraire, Paul raconte comment, en une occasion, il dut s'opposer à Pierre : « *Je me suis opposé à lui ouvertement, car il s'était mis dans son tort* », écrit-il¹¹⁷. Mais de son propre aveu les deux Apôtres n'ont dû se rencontrer qu'en peu d'occasions¹¹⁸ : deux fois à Jérusalem et une fois à Antioche. Quand Paul affirme : « *à ces gens-là nous ne sommes pas soumis, même par une concession*

¹¹⁶ Actes XV, 7-11. Voir *II Pierre* III, 15.

¹¹⁷ *Galates* II, 11.

¹¹⁸ *Galates* I, 18 ; II, 9, 11-15.

momentanée »¹¹⁹, il ne parle pas des autres apôtres mais de ceux qu'il appelle « *faux frères* » et « *intrus* », c'est-à-dire des chrétiens venus du pharisaïsme qui voulaient imposer la circoncision et la Loi mosaïque à tous les nouveaux convertis¹²⁰.

« *Paul*, affirment les deux auteurs, *se considère mieux que les successeurs, mieux que les héritiers : son œuvre, c'est sa conversion, et tout le mérite n'en revient qu'à lui.* » (p. 213) Il aurait peut-être sérieusement fallu commencer par lire ses écrits avant d'exprimer un quelconque jugement de valeur et éviter ainsi de dire n'importe quoi ! Paul, de son propre aveu, se considère comme un « *avorton* », le « *dernier des Apôtres* » : « *Car je suis le plus petit des apôtres, moi qui ne suis pas digne d'être appelé apôtre parce que j'ai persécuté l'Église de Dieu. Mais ce que je suis, je le dois à la grâce de Dieu et sa grâce à mon égard n'a pas été vaine.* »¹²¹ Et il dit ailleurs : « *Christ Jésus est venu dans le monde pour sauver les pécheurs dont je suis, moi, le premier.* »¹²² Le lecteur jugera...

57-Quand Paul se fait traiter de « poulpe »

« S'il n'est pas douteux qu'une voix singulière soutend la littérature des épîtres de Paul, il est vrai que cette pensée s'est transformée au fil du temps et qu'elle s'est modelée sur ses auditoires successifs, tant elle ne craint ni les paradoxes, ni les incohérences, ni les retournements – « comme les poulpes changent de couleur selon celle de leurs

¹¹⁹ *Galates* II, 5.

¹²⁰ *Galates* II, 4 ; *Actes* XV, 5.

¹²¹ *I Corinthiens* XV, 8-10.

¹²² *I Timothée* I, 15. Gageons que si nos deux auteurs étaient, avant cela, tombés par accident sur ces paroles de Paul, ils n'auraient pas manqué de l'accuser de fausse humilité !

rochers », dira de lui l'empereur Julien au milieu du IV^e siècle. » (p. 216)

Ne dirait-on pas, en lisant ces lignes, que les deux auteurs ont lu et sont familiers des écrits de l'empereur Julien ? L'apparence est trompeuse, en fait, puisque cette citation de Julien provient de *La Réaction païenne*, un ouvrage remarquable, au demeurant, réalisé par Pierre de Labriolle et édité en 1934¹²³. Elle est donc de seconde main¹²⁴.

Pour être complet, et pour voir précisément ce qu'il reproche à l'Apôtre Paul, il faudrait se référer directement à l'empereur Julien. Il écrit : « *Car, à chaque instant, comme les polypes [ou poulpes] sur les rochers, il change de croyance relativement à Dieu, tantôt prétendant que les Juifs sont l'héritage exclusif de Dieu, tantôt affirmant que les Grecs y ont aussi part, puisqu'il dit que Dieu n'est pas seulement le dieu des Juifs, mais le dieu des Gentils, positivement des Gentils.* »¹²⁵ Mais Julien avait sans doute lu un peu trop rapidement les épîtres de Paul et mal interprété ses paroles. Il suffit de relire le chapitre XI de l'Épître aux Romains, et le chapitre III des Épîtres aux Galates et aux Éphésiens. Il n'y a pas contradiction. Mais simplement Julien a des « comptes à régler » avec le christianisme. C'était en effet, comme l'a écrit Anatole France, « *la religion de ses oppresseurs et des meurtriers de sa famille* ».

Théognis, poète grec du VI^e siècle av. J.-C., recommandait : « *Livre à chacun de nos amis, ô mon esprit, un aspect différent de toi-même, nuance-toi selon les sentiments de chacun. Prends exemple sur le polype [ou poulpe] aux nombreux replis, qui se donne l'apparence de la pierre où il va*

¹²³ L'Artisan du Livre, p. 416.

¹²⁴ Pas trop surpris ?

¹²⁵ *Contre les Galiléens*, III, 7 (*apud* Saint Cyrille dans sa *Réfutation*).

se fixer. Attache-toi un jour à l'une, et un autre jour change de couleur. Va, l'habilité vaut mieux que l'intransigeance. »¹²⁶ Et Julien écrivait ailleurs qu'on lui avait également adressé à lui-même le reproche suivant : « *Tu ne sais pas vivre en société, me dites-vous. Tu n'es pas de ceux qui se réclament de Théognis, car tu n'imites pas le polype qui prend la couleur des rochers...* »¹²⁷

Il est certain que Paul était tolérant, diplomate, voire habile mais il était également droit, intègre et savait être direct. Julien, quant à lui, quoique frotté de philosophie, était d'un naturel plutôt rustre, vindicatif et intransigeant... Pour MM. Mordillat et Prieur, tous les diplomates, les ambassadeurs, les émissaires, les conciliateurs seraient-ils des ... poulpes ?

58-Le Nouveau Testament : une machination

Les écrits du Nouveau Testament sont considérés comme étant l'œuvre de manipulateurs en puissance. Tout sonne faux, les traits sont forcés, tout est truqué et chaque scène, chaque acte, chaque parole est relue et interprétée avec ce regard. Au dire des auteurs la naissance du christianisme n'est due qu'à une véritable conspiration. Aussi s'efforcent-ils de relever dans les textes ce qu'ils croient être « erreurs », « anomalies », « contradictions », « anachronismes »... Quelles preuves avancent-ils pour étayer leur accusation ? Pas grand-chose à vrai dire, mais il faudrait qu'on les croie sur paroles ! Beaucoup d'affirmations gratuites, de jugements de valeur qu'aucun exemple précis, ou du moins sérieux, ne vient étayer.

Sous la plume des deux auteurs, le récit de la Transfiguration n'est qu'une « feinte » (p. 208). La fiabilité des

¹²⁶ *Élégies*, I, 213-218.

¹²⁷ *Misopogon*, XX (349d).

épîtres de Paul, comme documents historiques, n'est due qu'à une « *trompeuse impression* » (p. 214). Les « cinq cents frères » témoins d'une des apparitions du Ressuscité¹²⁸, témoins fort gênants surtout pour les deux auteurs, deviennent aussitôt une « *foule illuminée* » (p. 215). Quand aux apparitions dont Paul a bénéficié, elles ne sont dues qu'à des « *crises* » (p. 218)¹²⁹. La venue du Saint-Esprit le jour de la Pentecôte ne serait probablement due qu'à « *une abusive consommation d'alcool* » (p. 219).

« *Il ne fait pas de doute, affirme-t-on, de toute façon, que les épîtres ont été écrites et réécrites plusieurs fois avec une grande indépendance, c'est-à-dire sans scrupules, à l'égard de l'original (dont nous ne connaissons aucun manuscrit).* » (p. 216) La pensée de Paul « *ne craint ni les paradoxes, ni les incohérences, ni les retournements* » (p. 216). « *Ses positions, ou les positions mises sous son nom, varient d'une épître à l'autre, elles changent plus d'une fois sans crainte de se contredire, passent de l'anthropologie sémitique à la conception grecque de l'immortalité de l'âme, s'efforcent d'associer l'une à l'autre [...] Il n'y a [pas] chez Paul de théorie univoque de la résurrection corporelle, et il n'y en aura jamais dans la chrétienté.* » (p. 226) « *On peut bien sûr objecter que Paul, qui n'a jamais vu Jésus dans la réalité, est dans l'incapacité de le représenter. Mieux encore, c'est parce qu'il ne l'a pas connu qu'il peut s'en former une image sublime.* » (p. 227)

Touchant le récit fait par les évangélistes des apparitions du Ressuscité, on nous dit que ceux-ci « *cultivent les détails, qui n'en sont pas vraiment.* » (p. 227)

¹²⁸ I Corinthiens XV, 6.

¹²⁹ Les seules « crises » que mentionne l'Apôtre sont celles occasionnées par la maladie dont il souffre (II Corinthiens XII, 7-9 ; Galates IV, 13-15).

En somme, tous les écrivains, évangélistes, épistoliers... du Nouveau Testament sont des affabulateurs experts dans l'art de la manipulation mentale. Ils trafiquent les textes sans vergogne pour faire passer pour vrai ce qu'ils savent pertinemment être faux.

Les récits d'apparitions, comme le reste d'ailleurs, sont d'habiles montages. Paul avait des visions, les foules des hallucinations. Mais peut-être que tout ce beau monde avait tout simplement trop bu¹³⁰ ? Et voilà la recette miracle destinée à saper les fondements de ce qui deviendra la première religion du Monde ! Mais nos deux auteurs sont bien tranquilles. Qui va porter plainte aujourd'hui pour diffamation, que dis-je, pour calomnie ?

Pour comble, MM. Mordillat et Prieur ne cessent d'accumuler eux-mêmes erreurs, contradictions, anachronismes, références erronées, citations mal comprises, etc. S'ils ne sont pas dignes de foi sur des choses vérifiables, comment pourraient-ils l'être lorsqu'elles ne le sont pas, lorsqu'ils se contentent d'affirmer en toute gratuité, d'accuser en toute impunité ?

La question des sadducéens à Jésus, au sujet de la résurrection, n'a pas « *pour arrière-plan l'histoire des sept frères du deuxième livre des Maccabées* », comme ils le prétendent (p. 225). Dans cette histoire en effet, les sept frères sont tués l'un après l'autre¹³¹ circonstance qui n'offre aucun point d'accroche avec la question des sadducéens¹³². En outre, la question sadducéenne et la réponse de Jésus ne sont pas

¹³⁰ Saul, en hébreu *Shaôul*, l'ancien nom de Paul, aurait-il, selon nos deux auteurs, un rapport étymologique avec le français « soûl », « saoul » ?

¹³¹ *II Maccabées VII*.

¹³² Le chiffre 7 choisi par les sadducéens est évidemment symbolique et, de toute façon, une famille où l'on comptait 7 frères n'était pas rarissime à cette époque (Actes XIX, 14).

rapportées par Marc seulement mais par trois évangélistes¹³³. Mais encore une fois les deux auteurs ne se réfèrent qu'à Marc, car visiblement, c'est le seul Évangile qu'ils ont vraiment lu.

La conception paulinienne de la Résurrection est, quoi qu'en disent les deux auteurs, claire et univoque. Mais encore faut-il, pour s'en rendre compte, ouvrir la Bible (et lire le texte) où elle est affirmée sans ambiguïté¹³⁴ ! Nous ne prétendons pas, comme certains fondamentalistes, qu'il n'y a aucune contradiction dans les Écritures, mais il faut cesser d'en imaginer là où il n'y en a pas !

Le rapport établi par les deux auteurs entre Jean XX, 27 et Exode XIX, 13 est sans pertinence puisqu'il s'agit d'un côté d'une invitation à toucher le corps de Jésus ressuscité, et de l'autre, d'une interdiction de toucher la personne qui a touché le Sinaï et de sa mise à mort par lapidation...

59-Les pseudo « pseudo-apparitions » de Jésus

Tout est faux dans les Évangiles, sauf évidemment tous les matériaux qu'on pourra y dénicher susceptibles d'être utilisés contre eux-mêmes (pour prouver qu'ils sont faux par exemple !). Les apparitions de Jésus ressuscité relèvent de la fiction : « *Le compte rendu des circonstances dans lesquelles les apparitions se seraient produites n'a pas la moindre réalité [...] Les récits sont des fables, même pour ceux qui y croient, des fictions, des exercices spirituels.* » (p. 233) Pour aller vite, le raisonnement de MM. Mordillat et Prieur répond au principe suivant : quand le témoin de l'apparition est seul, il s'agit tout simplement d'une vision. En revanche, quand les témoins sont

¹³³ Matthieu XXII, 23-33 ; Marc XII, 18-27 ; Luc XX, 27-38.

¹³⁴ I Corinthiens XV, 35-56 ; Philippiens III, 20, 21 ; I Thessaloniens IV, 14-17.

nombreux il s'agit de récits fabriqués pour susciter des conversions : « *Marie-Madeleine, Simon-Pierre ou Thomas sont des masques. Les seuls témoins des apparitions, ce sont [...] ceux qui ne le [Jésus] verront jamais : les lecteurs ou les auditeurs de l'évangile.* » (p. 234) « *Le destinataire des Évangiles [...] reconnaît ce que les autres ne reconnaissent pas* » (p. 235), ou pour mieux dire : prend ses désirs pour des réalités. Chez Luc, nous dit-on, la scène de l'apparition est « *une démonstration méthodique. Jésus lui-même veut persuader les disciples incrédules.* » (p. 227) C'est-à-dire que derrière cet épisode fabriqué de toute pièce, c'est le lecteur que l'on cherche à convaincre de la réalité de la Résurrection !

En réalité, si l'on relit le récit de Luc, que voit-on¹³⁵ ? Les disciples sont littéralement effrayés car Jésus vient d'être enterré et qu'ils sont persuadés d'avoir affaire à son fantôme. Ils ont peur et, on les comprend sans peine, d'autant qu'à cette époque on disait déjà que les revenants étaient les esprits de personnes qui étaient décédées de mort violente ou dans des conditions atroces (en l'occurrence la crucifixion). De plus, les disciples avaient tous abandonné leur Maître au moment de sa condamnation et de son supplice. Sans doute devaient-ils craindre que son fantôme ne revînt pour se venger. Le récit est au contraire d'une logique étonnante et on comprend que les disciples ne soient rassurés qu'après avoir vu Jésus absorber de la nourriture !

À ce sujet, MM. Mordillat et Prieur écrivent vraiment n'importe quoi ! « *Dans une variante du texte, ajoutent-ils, Jésus se nourrit en plus du poisson d'un rayon de miel* », ce qui est exact, mais ils ajoutent : « *Il offre en gage aux disciples la part qui reste, où il a laissé l'empreinte de ses dents...* » (p. 228), ce qui est une invention pure et simple (un passage

¹³⁵ *Luc* XXIV, 36-43.

mal compris, déniché dans je ne sais quel livre, ou bien plutôt un « délire » des deux auteurs) à laquelle aucun des évangélistes ne se seraient même risqués ! Ce qui n'est apparemment pas le cas de nos deux fabulistes en herbe qui, lorsque les données manquent, n'hésitent pas à broder.

Citant cette fameuse parole attribuée à Jésus lors de cette apparition : « *Prenez, touchez- moi et voyez, je ne suis pas un démon sans corps* », les deux auteurs s'interrogent : « *Comment identifier Jésus, même pour en prendre le contrepied, à un démon incorporel ?* » (p. 228) Ils considèrent toutefois que cette parole « *renvoie probablement à un état antérieur du texte de Luc, à une formulation qui a dû être censurée car elle n'était pas théologiquement admissible.* » (p. 228) En fait, cette parole apparemment étrange a ses lettres de noblesse : elle est citée pour la première fois au tout début du II^e siècle (vers 110 apr. J.-C.) par Ignace, évêque d'Antioche, qui a personnellement connu les Apôtres¹³⁶. Elle appartiendrait, d'après Origène, à un petit livre intitulé *La Doctrine de Pierre* (fin du I^{er} siècle) mais elle ne figurait antérieurement, ni dans l'*Évangile des Hébreux* (autre apocryphe), ni surtout dans l'*Évangile de Luc*, contrairement à ce qu'affirment MM. Mordillat et Prieur. On voit mal d'ailleurs pourquoi elle aurait été censurée. Jésus rassure ses disciples en précisant qu'il n'est pas « *un démon sans corps* ». *Daïmon* en grec, qui a donné « démon », n'avait pas forcément à l'époque le sens péjoratif qu'il a aujourd'hui. Il signifiait « esprit » et était même alors un synonyme de « dieu ». Du temps des évangélistes, par exemple, la religion, la crainte de Dieu, se disait *déisidaïmonia* avant que ce mot ne devienne synonyme de « superstition »¹³⁷.

¹³⁶ *Lettre aux Smyrniotes*, III, 2.

¹³⁷ *Actes* XVII, 22 ; XXV, 19.

Autre exemple : quand Paul prêche devant l'Aréopage, les Grecs s'exclament : « *Ce doit être un prédicateur de divinités étrangères* », et l'évangéliste de préciser : « *Paul en effet annonçait Jésus et la résurrection.* »¹³⁸ En grec, là où le traducteur met « *divinités étrangères* », on lit : *xénôn daïmoniôn*. Jésus est donc ici assimilé à un *daïmon*, ce qui ne semble pas choquer outre mesure l'auteur du Livre des Actes. Quand on parle du démon de Socrate, on ne veut pas dire que ce philosophe était possédé par une entité malfaisante. Il s'agissait plutôt dans son cas d'une sorte de génie bénéfique qui était censé communiquer avec lui.

En Palestine cependant, au moins dès le 1^{er} siècle, certains Juifs appelaient « démons », les « *âmes des méchants qui entrent dans les corps des hommes vivants.* »¹³⁹ Un démon pouvait donc être tout simplement l'esprit d'un mort, un fantôme. C'est tout naturellement la première idée qui a traversé l'esprit des disciples lorsqu'ils ont vu le Ressuscité. Sur ce point la narration évangélique est on ne peut plus logique. Il serait vain toutefois de vouloir chercher des preuves de la Résurrection de Jésus (ou des preuves du contraire) : tout n'est ici qu'une question de foi.

60-Le droit de grâce du jour de Pâque

Marc et Matthieu rapportent qu'« *à chaque fête, le gouverneur avait coutume de relâcher à la foule un prisonnier, celui qu'elle voulait.* »¹⁴⁰ Luc semble ignorer cet usage tandis que Jean le rattache spécifiquement à la fête de la Pâque¹⁴¹. On

¹³⁸ Actes XVII, 18.

¹³⁹ Flavius Josèphe, *Guerre juive*, VII, vi, 4, § 185.

¹⁴⁰ Matthieu XXVII, 15 ; Marc XV, 6.

¹⁴¹ Jean XVIII, 39.

connaît la suite : la foule demande que Barabbas soit relâché et que Jésus soit condamné.

MM. Mordillat et Prieur sont encore une fois plus que sceptiques. Ils estiment que ce genre de libéralité – accorder la grâce d'un condamné – ne pouvait avoir qu'un caractère exceptionnel et il leur paraît « *tout à fait problématique qu'un tel geste de clémence ait pu être constitutif d'une habitude, d'une tradition, d'un usage.* » (p. 241) De fait, on connaît plusieurs cas de condamnés libérés par l'empereur ou par un gouverneur à la demande de la foule, mais ces gestes de clémence ne semblent pas devoir s'inscrire dans le cadre d'une fête particulière.

Il paraît cependant bien improbable que sur un point aussi précis et encore facilement vérifiable à l'époque de la rédaction des Évangiles, les évangélistes se soient permis d'inventer quelque chose d'aussi « gros ». Si, en effet, cette coutume avait été une invention pure et simple, aucun Juif, en l'entendant, ne se serait jamais converti au christianisme. Or, même s'il est chrétien, l'auteur du premier Évangile (Matthieu), pour ne parler que de lui, est un Juif qui s'adresse à des Juifs !

Par ailleurs, MM. Mordillat et Prieur ignorent visiblement que des coutumes similaires existaient bel et bien, aussi bien chez les Grecs que chez les Romains. Il n'était pas rare en Grèce, à l'occasion des solennités de Bacchus Eleuthérous (Bacchus « libérateur ») et à Rome, le jour des Lectisternes, de libérer des prisonniers.

En Palestine, l'usage de libérer un prisonnier les jours de fêtes trouve peut-être son origine dans le rite du Yom Kippour ou Jour du Grand Pardon. Ce jour-là, on sacrifiait un bouc pour le rachat des péchés du peuple, tandis qu'on en relâchait un autre censé emporter avec lui, au loin dans le

désert, toutes les fautes d'Israël¹⁴². C'est de cette tradition qu'est née l'expression « bouc-émissaire ». L'auteur de l'*Épître de Barnabé* (vers 130 apr. J.-C.) opère justement un rapprochement entre Jésus et ce bouc, battu et relâché dans le désert après avoir été maudit¹⁴³. L'histoire des deux boucs, l'un pur, l'autre impur, l'un innocent, l'autre coupable, l'un maltraité et mis à mort, l'autre libéré et renvoyé, se rapproche en tout cas de l'épisode évangélique de Jésus et de Barabbas. Instituée pour la fête du Yom Kippour par pure démagogie, par les rois asmonéens peut-être ou par le roi Hérode, voire les Romains eux-mêmes, la coutume de relâcher un prisonnier serait rapidement devenue populaire et étendue aux autres fêtes. En tout cas, le principe de ce droit de grâce ne pouvait que plaire aux Romains car, il illustrait bien la pleine autorité, le droit de vie et de mort, dont jouissait celui qui l'exerçait.

Toujours est-il que l'épisode d'un prisonnier relâché un jour de fête, à Jérusalem, par un gouverneur romain, n'a rien d'incroyable. Flavius Josèphe rapporte qu'en 62 après J.-C. un certain prophète nommé lui aussi Jésus (fils d'Ananus, celui-là) fut arrêté par des dignitaires juifs et fouetté pour avoir annoncé la ruine de Jérusalem. Comme il n'en démordait pas, il fut conduit par les magistrats devant Albinus, le gouverneur (romain) de Judée de l'époque. Ce dernier le fit fouetter jusqu'au sang, mais comme le supplicié continuait à prophétiser et à ne rien répondre aux questions du gouverneur, « *il le renvoya comme fou.* »¹⁴⁴ Nous avons donc le schéma suivant :

¹⁴² *Lévitique* XVI, 5-28.

¹⁴³ *Épître de Barnabé*, VII, 4-11. Il aurait peut-être été plus judicieux, de la part de l'auteur de l'épître, de rapprocher Jésus de l'autre bouc, immolé celui-là pour le rachat des péchés du peuple !

¹⁴⁴ *Guerre juive*, VI, v, 3, § 300-305. NB. Je remarque après coup que MM. Mordillat et Prieur connaissent aussi cet épisode dont ils citent (de seconde

- Un homme nommé Jésus prophétise la chute de Jérusalem.
- Des dignitaires juifs le font arrêter et fouetter.
- Il est renvoyé devant le gouverneur de Judée.
- Celui-ci le fait flageller à son tour.
- Le gouverneur romain interroge l'accusé qui garde obstinément le silence.
- Il décide enfin de relâcher le « prophète » car il ne trouve rien en lui qui mérite la mort (il pense qu'il est fou).

Aucun historien ni exégète n'a jamais discuté l'historicité de cet épisode¹⁴⁵. Dans le cas du procès et de la condamnation de Jésus, le schéma est pourtant en tout point identique. Pourquoi le fait que Pilate veuille relâcher Jésus semble-t-il incroyable et non pas celui qu'Albinus en fasse autant avec le fils d'Ananus ? C'est qu'on utilise deux poids, deux mesures. Il est pourtant très clair que Pilate, qui ne savait rien de Jésus, n'avait aucun motif réel de le condamner. Il est même à peu près certain que, comme Albinus pour le fils d'Ananus, il devait le considérer comme un simple d'esprit : « *Je ne trouve rien qui mérite condamnation en cet homme* »¹⁴⁶, déclare-t-il

main et sans références précises) quelques extraits aux pages 273, 274 de leur livre. Qu'en disent nos deux « experts » ? « *Si l'événement lui-même ne saurait être considéré comme la source d'inspiration des évangélistes, on peut très probablement y voir l'un des récits types qui circulaient au 1^{er} siècle.* » (p. 274) La première partie de la phrase est claire : le récit évangélique ne dépend pas de cet épisode. Quant à la seconde, que signifie-t-elle au juste ? Flavius Josèphe, l'historien contemporain des événements dont il parle, serait-il soudain devenu, pour nos deux auteurs, un colporteur de « ragots » ? Je ne comprends pas...

¹⁴⁵ Ajoutons que cet épisode a également lieu dans la capitale juive et un jour de fête (fête des tabernacles). L'élargissement du prévenu aurait-elle un rapport avec la coutume rapportée par les seuls évangélistes de relâcher un prisonnier les jours de fêtes ?

¹⁴⁶ *Luc XXIII, 4, 14-16 ; Jean XVIII, 38.*

nettement, et tous les témoignages anciens sont d'accord pour dire qu'il était prêt à le relâcher¹⁴⁷. Les Évangiles sont certes des documents de propagande mais ils constituent des témoignages dont la base est historiquement fiable. En l'occurrence, que pourrait-on reprocher précisément aux évangélistes ? Tout au plus de ne pas avoir, dans leurs écrits, consigné l'opinion de Pilate : que Jésus était « fou » ?

Tout indique en réalité que Pilate voulait relâcher Jésus mais que ce sont les autorités juives de l'époque – et plus particulièrement les grands prêtres – qui ont tout fait pour obtenir sa condamnation. En proposant de rendre la liberté à celui qu'il prenait pour un simple d'esprit, Pilate était loin d'imaginer qu'on lui demanderait à la place la libération d'un meurtrier !

61-Barabbas victime d'une erreur judiciaire !

D'après nos deux auteurs, Barabbas, émeutier et meurtrier, ne serait en réalité qu'une innocente victime. Ils affirment que, d'après Marc, « *Barabbas aurait donc été appréhendé sans que rien ne permette d'affirmer qu'il ait été mêlé en quoi que ce soit aux faits imputés aux autres. Peut-être se trouvait-il là, simplement, au mauvais endroit, au mauvais moment ?* » (p. 248) Ce qui revient à prendre les Romains, et les lecteurs, pour des imbéciles !

Il est, du reste, fait peu de cas des témoignages complémentaires de Luc et de Jean qui signalent que Barabbas était lui-même un séditieux, un brigand et un meurtrier. MM. Mordillat et Prieur rejettent leurs témoignages et les accusent d'avoir voulu noircir son portrait (p. 249). Pour eux, ce n'est

¹⁴⁷ Voir : *La condamnation de Jésus (Jésus, les miracles élucidés par la médecine, chapitre XIV)*.

finalement que justice si Barabbas, présumé (ou décrété) innocent est relâché et si Jésus, reconnu coupable ou décrété tel par les deux auteurs, est condamné et crucifié. Mais pourquoi tellement insister là-dessus pour affirmer, quelques pages plus loin, que « *Jésus et Barabbas ne seraient à l'origine qu'une seule et même personne* » (p. 252), ou, pour mieux dire, que Barabbas est un pur produit de l'imagination des évangélistes et qu'il n'a donc jamais existé !

Ôter toute crédibilité au texte évangélique reste une fin en soi pour les deux polémistes. Tous les moyens sont bons pour y parvenir. Ainsi, MM. Mordillat et Prieur ne craignent-ils même pas de se contredire ouvertement puisque, bien utilisée, la contradiction, elle aussi, contribue à déstabiliser le lecteur.

62-Barabbas : le fils à papa

Selon nos deux auteurs, Barabbas n'est autre que Jésus car, d'une part, d'après certains anciens manuscrits de l'Évangile de Matthieu, Barabbas s'appelait également Jésus et, d'autre part, ce nom qui signifie « Fils du Père » n'est attesté nulle part ailleurs. MM. Mordillat et Prieur pensent que lors de l'épisode des marchands du Temple, il y a eu « *bagarre. Peut-être des blessés, si ce n'est mort d'homme.* » (p. 253) Le nom de Barabbas donné à Jésus, viendrait de son « *habitude d'appeler Dieu « papa » [qui] pouvait trahir un esprit enfantin, voire un simple dont on se serait moqué en le traitant de « fils à son papa », bar abba...* » (p. 252)

D'après les deux auteurs, cette supposition « *que Jésus et Barabbas ne sont qu'un, à la fois le même et l'autre, permet de dégager en tout cas un portrait de Jésus bien différent de l'image pieuse que diffuse la tradition chrétienne. Un anti-portrait.* » (p. 255)

Ainsi donc, sous la plume de nos deux auteurs, Jésus le pacifiste devient Jésus le meurtrier. On fait table rase de tout l'enseignement du Maître sur la non-violence, l'amour, le respect de la vie... Le Christ devient lui-même l'Anti-Christ !

Barabbas, « *l'expression araméenne, nous disent les deux auteurs, peut tout aussi bien être entendue comme bar Abba (fils d'Abba, de la famille Abba) ou bar rabban [...] « Barabbas » peut surtout provenir de bar abba et signifier « le fils du père ». Mais fils d'un père anonyme, d'un père dont on ignore le nom, un bâtard. Ou, à l'inverse, fils de famille, mais fils de quel père ? » (p. 250)*

En réalité, le nom « Barabbas », en araméen Bar Abba, exprime simplement le rapport de filiation. Il s'agit du fils d'Abba. Son prénom était peut-être Jésus, ainsi que l'attestent Origène et plusieurs anciennes versions de Matthieu, arménienne, syriaque et grecque. Jésus était un prénom plutôt fréquent à l'époque et on peut aisément comprendre qu'il ait fini par disparaître des manuscrits évangéliques qui étaient sans cesse recopiés par des mains chrétiennes. Abba était un titre d'honneur un peu inférieur à Rabbi et donné aux docteurs considérés comme « Sages ». Jésus lui-même demande à ses disciples de ne se faire appeler ni Abba (Père), ni Maître, (Rabbi) par respect pour Dieu¹⁴⁸. J'ai relevé ainsi une trentaine d'Abbas différents dans le Talmud mais sans doute y en a-t-il encore davantage. Nos deux auteurs, quant à eux, ne connaissent le Talmud que par ouï-dire ou par personne interposée. Bar Abba (grécisé en Barabbas) signifie tout simplement fils d'Abba et non pas « *fils de la famille Abba* », ce qui ne constituerait qu'un navrant anachronisme. Le seul Talmud de Jérusalem mentionne ainsi 8 « Barabbas » différents : Hanania Bar Abba, Hanna Bar Abba, Isaac Bar

¹⁴⁸ *Matthieu XXIII, 8-10. À noter qu'Abba a donné « Abbé ».*

Abba, Jacob Bar Abba, Jérémie Bar Abba, Samuel Bar Abba, Simon Bar Abba et... Abba Bar Abba !

Conclusion : Barabbas était un Juif, « fameux » nous dit Matthieu, et connu de tous à Jérusalem. Son nom même nous permet de savoir qu'il était le fils d'un homme lui-même réputé parmi les Juifs et surtout considéré par tous comme un « Sage ». Bref, le choix de la foule à majorité judéenne (et poussée par les prêtres) entre le fils d'un Judéen réputé pour sa sagesse et un obscur Galiléen, a forcément été des plus rapides. Qui plus est, en réclamant la libération de Barabbas, coupable de sédition et de meurtre, au lieu de l'innocent Jésus, la foule se moque bien de Pilate. Le gouverneur romain riposte en « crucifiant leur roi » : « *Jésus, roi des Juifs* », fait-il inscrire sur la tablette portant le motif de la condamnation. La réaction offusquée des grands prêtres ne se fait logiquement guère attendre¹⁴⁹.

Il est clair que Barabbas n'est pas Jésus. Chez Luc comme chez Jean, Barabbas entre en scène sans avoir été présenté. La foule demande spontanément sa libération à la place de celle de Jésus. Les évangélistes sont bien obligés, comme Marc et Matthieu, de présenter le personnage au lecteur : il s'agit d'un factieux et d'un criminel. Inutile d'ailleurs, comme le font MM. Mordillat et Prieur, de jouer sur le double sens de « *stasis* » en grec, qui signifie à la fois « émeute » et « stabilité ». Marc dit clairement que Barabbas faisait partie des « séditieux », « des factieux », « des révoltés », *tôn stasiastôn*¹⁵⁰ en grec, terme qui n'offre pas d'autres sens dans cette langue !

D'ailleurs, à quoi ou à qui le lecteur, croyant ou non, devrait-il de préférence accorder sa confiance ? Au témoignage de 4 écrits consacrés ou à l'opinion, la supposition gratuite (car

¹⁴⁹ Jean XIX, 21.

¹⁵⁰ Marc XV, 7.

il ne s'agit pas ici d'autre chose) de deux auteurs dubitatifs qui ne connaissent et ne respectent rien ? L'historien que je suis n'hésite pas une seconde. La « vérité » du document prime sur l'opinion contraire de celui qui le lit, tant que celui-ci n'est pas en mesure d'apporter la preuve que ledit document n'est pas fiable.

Or quelles preuves du contraire MM. Mordillat et Prieur avancent-ils ? Aucune. Nous n'avons en conséquence aucune raison valable de douter de l'historicité de l'épisode de Jésus et de Barabbas, de la condamnation de l'un, de la libération de l'autre.

On peut d'ailleurs se demander quel avantage auraient eu les quatre évangélistes (car ils sont unanimes !) à inventer une histoire pareille et facilement vérifiable de surcroît à l'époque de la rédaction ? En tout état de cause, la raison veut que nous nous en tenions pour l'heure à ce que Pierre, cinquième témoin, s'adressant aux habitants de Jérusalem, affirme haut et fort : « *Le Dieu d'Abraham [...] a glorifié son serviteur Jésus que vous, vous aviez livré et que vous aviez refusé en présence de Pilate décidé, quant à lui à le relâcher. Vous avez refusé le Saint et le Juste et vous avez réclamé pour vous la grâce d'un meurtrier.* »¹⁵¹

Mais bien évidemment, nous disent les deux auteurs, ce passage a été mis « *tardivement dans la bouche de Pierre* » par « *le rédacteur des Actes des Apôtres* » (p. 248). Que vouliez-vous qu'ils disent puisque ce témoignage les contredit formellement !

¹⁵¹ *Actes* III, 13, 14.

63-Jésus brigand, chauvin, xénophobe, j'en passe et des meilleures

« *Le personnage de Jésus permet même une sorte de chauvinisme, voire de xénophobie* », déclarent les deux auteurs (pp. 256-257). Dans l'Évangile de Matthieu en effet, Jésus déclare : « *Je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël.* » Cette parole arrange les deux auteurs, c'est pourquoi tout à coup, ce n'est plus « *le personnage de Jésus* » qui s'exprime mais « *Jésus* » (p. 322). Pourtant, celle-ci ne figure que chez Matthieu et MM. Mordillat et Prieur, toujours très sceptiques, rejettent généralement les témoignages isolés. Dès lors, comment se fait-il que les deux auteurs la considèrent cette fois comme historique ? C'est que Jésus semble ici « rejeter » les étrangers : les brebis perdues de la maison d'Israël désignant les seuls Juifs !

La formule est pourtant typiquement matthéenne (c'est-à-dire propre à Matthieu). Jésus, lui-même juif, déjà considéré en son temps par certains comme Messie, par et pour les seuls Juifs, avait-il réellement besoin de préciser ces choses ? Les païens, eux, n'attendaient pas de « Messie ».

« *Suis-je un brigand ?* » demande Jésus à ceux qui viennent l'arrêter. Et les auteurs de demander : « *Brigand, galiléen : les deux mots seraient-ils synonymes ?* » (p. 257) et d'ajouter : « *Le terme « brigand » gravite dans les Évangiles tout autour de Jésus sans qu'il puisse l'écarter.* » (p. 258) « *Il faut voir l'épisode du vol de sa monture avant l'entrée à Jérusalem comme une action de guérilla. Considérer la multiplication des pains comme le ravitaillement d'une armée en campagne...* » (p. 261) « *Ce Jésus-là (c'est-à-dire pour les auteurs : le Jésus historique) n'a à la bouche que malédictions, anathèmes,*

menaces... » (p. 261) « *Les disciples doivent sur l'instant abandonner leur famille... »* (p. 260), etc.

Ainsi donc, sous la plume de MM. Mordillat et Prieur, l'agneau de Dieu se transforme en loup ! Tout ce qui touche « *le discours d'amour universel appartiendrait au dernier niveau de rédaction des textes »* (p. 263), précisent-ils, aurait autrement dit été ajouté par la suite. Le Jésus historique, lui, n'a rien d'un être tendre. Son portrait se doit d'être sombre...

Mais sur quoi reposent les accusations péremptoires des deux auteurs qui, après s'être faits les avocats de Barabbas, se constituent à présent partie civile contre Jésus ?

Jésus chauvin et xénophobe ? Nos deux procureurs feraient bien de relire (ou de lire) la parabole du Bon Samaritain.

« Galiléen » synonyme de brigand ? Mais le nom n'apparaît qu'une seule fois chez Matthieu, Marc et Jean¹⁵² et il ne signifie rien d'autre qu'« originaire de Galilée ». Luc montre clairement par ailleurs qu'il ne signifie rien d'autre que ce qu'il signifie¹⁵³ !

De plus, Jésus ne vole nullement l'âne sur lequel il monte pour entrer à Jérusalem. Relisez plutôt l'épisode tel qu'il est raconté dans les quatre Évangiles¹⁵⁴. Il est clair qu'il s'agit d'un emprunt et que le propriétaire de l'âne connaît personnellement Jésus !

Quant au « *terme de « brigand » [qui] gravite dans les Évangiles tout autour de Jésus sans qu'il puisse l'écarter »*, c'est le type même de phrase lancée à la volée, affirmation gratuite au ton accusateur et *a priori* invérifiable, qui court à travers tout le livre. Un bon coup de lancette devrait permettre de vider l'abcès. Soyons clair et précis. Le terme « brigand »,

¹⁵² Matthieu XXVI, 69 ; Marc XIV, 70 ; Jean IV, 45.

¹⁵³ Luc XXIII, 6, 7. Ce genre de discussion devient stupide à la fin !

¹⁵⁴ Matthieu XXI, 2, 3 ; Marc XI, 2-6 ; Luc XIX, 30-34 ; Jean XII, 14.

lêstês en grec, revient exactement 14 fois dans les Évangiles. Lors de son arrestation nocturne, Jésus s'exclame : « *Suis-je un brigand ?* » (la réponse attendue est évidemment négative !). La question complète est (version TOB) : « *Comme pour un bandit vous [les « foules »] êtes parties avec des épées et des bâtons, pour vous saisir de moi ! Chaque jour j'étais dans le Temple assis à enseigner, et vous ne m'avez pas arrêté.* »¹⁵⁵

Il est dit ailleurs que Barabbas était un brigand¹⁵⁶ et que ceux qui étaient crucifiés de part et d'autre de Jésus étaient, eux aussi, des brigands¹⁵⁷. Cela fait sept occurrences. Les sept autres concernent :

- Les marchands du Temple qui sont comparés par Jésus lui-même à des brigands à cause de leur commerce honteux¹⁵⁸.
- Les brigands qui agressent un voyageur dans la parabole du Bon Samaritain¹⁵⁹.
- Les faux prophètes qui sont comparés à des brigands dans la Parabole du Bon Berger¹⁶⁰.

Et c'est tout ! Où voit-on, ainsi que MM. Mordillat et Prieur le prétendent, que le « *terme de brigand gravite dans les Évangiles tout autour de Jésus sans qu'il puisse l'écarter* » ? Nulle part, car ils accusent sans savoir, parlent sans avoir lu. Si aujourd'hui, avec un dossier aussi maigre, on condamnait quelqu'un pour brigandage, c'est que l'appareil judiciaire aurait sacrément besoin d'être réformé !

¹⁵⁵ *Matthieu XXVI, 55 ; Marc XIV, 48 ; Luc XXII, 52.*

¹⁵⁶ *Jean XVIII, 40.*

¹⁵⁷ *Matthieu XXVII, 38 et 44 ; Marc XV, 27.*

¹⁵⁸ *Matthieu XXI, 13 ; Marc XI, 17 ; Luc XIX, 46.*

¹⁵⁹ *Luc X, 30 et 36.*

¹⁶⁰ *Jean X, 1, 8.*

La multiplication des pains ravitaillement d'une armée en campagne ? Depuis quand une armée est-elle composée d'hommes, de femmes et d'enfants, d'estropiés, tous pauvres et sans armes ?

Jésus « *n'a à la bouche que malédictions, etc.* » : il faudrait davantage y voir des mises en garde qu'autre chose ! Ce genre d'« avertissements » lancés aux injustes et aux incrédules étaient justement un des traits caractéristiques des prophètes de l'Ancien Testament. Jésus s'inscrit donc dans la plus pure tradition des prophètes d'Israël. D'autre part, dans le cas de Jésus, ces mises en garde restent plutôt secondaires et le message d'amour, en paroles et en actes, est largement prioritaire. D'ailleurs, une seule question à l'adresse de nos deux auteurs : Combien Jésus a-t-il tué d'hommes et combien en a-t-il guéri ?

Les disciples doivent abandonner leur famille ? Mais alors que fait Jésus dans la maison de Pierre ? Pourquoi fait-il approcher les « petits enfants », les bénit-il et les prend-il pour modèle ?

Vraiment, il me semble qu'avec un tel livre, nous touchons le fond. Espérons que le III^e millénaire ne verra pas universellement et aussi facilement le mensonge s'ériger en vérité et que, sous la masse des informations contradictoires, il saura trier le bon grain de l'ivraie...

64-Josué rebaptisé

Dans ses écrits, Flavius Josèphe raconte l'épisode d'un faux prophète qui annonçait qu'à son commandement le Jourdain allait se tarir et que lui, et la foule qui le suivait, allaient pouvoir traverser à pied sec. MM. Mordillat et Prieur comparent cet homme à Moïse (qui fit traverser au peuple la

mer Rouge) (p. 259). Le parallèle est évidemment nul puisque l'homme se prenait en réalité pour Josué ! Ce dernier en effet, avant d'entrer en Terre Promise, avait d'abord dû assécher le Jourdain pour permettre au peuple de traverser, montrant par ce miracle qu'il était lui-même le digne successeur de Moïse¹⁶¹. Mais les deux auteurs, dont les connaissances sont fort courtes, en sont réduits à des comparaisons qui ne le sont pas moins.

65-Jésus le rebelle

« Jésus, tel qu'il intervient dans les Évangiles, est en tout cas une figure de l'insoumission. Il est insoumis à sa famille, aux autorités [...] à la Loi vis-à-vis de laquelle il exprime, en plusieurs occasions, son absolue liberté [...] L'éthique du personnage à l'égard du pouvoir est énoncée très fermement dans l'évangile de Matthieu : « Vous savez que les chefs des nations dominent sur elles en maîtres et les grands font sentir leur pouvoir. Il ne doit pas en être ainsi parmi vous » (Mt 20, 25-26). » (pp. 263, 264)

Les deux auteurs, comme à leur habitude, n'ont rien compris au passage qu'ils citent ! Il ne s'agit en aucun cas d'un appel à l'insoumission ! Il faut replacer cette parole dans le contexte dans lequel elle s'inscrit¹⁶². Jésus dit que si les nations ont des chefs, il ne doit pas en être de même au sein de la communauté chrétienne. Il ne veut pas de querelles et de prises de pouvoir au sein de celle-ci. En effet, ajoute-t-il : *« Si quelqu'un veut être grand parmi vous, qu'il soit votre serviteur. »* En l'occurrence, il situe les apôtres sur un pied d'égalité. Pour Jésus, l'exercice du pouvoir est indissociable de la notion de service. Pour diriger il faut d'abord être humble.

¹⁶¹ Josué III, 7-17.

¹⁶² Matthieu XX, 20-28 ; Marc X, 35-45 ; Luc XXII, 24-27.

Quant à la Loi Mosaique, Jésus ne la rejette pas mais, tout comme les rabbins avant et après lui, il s'en fait l'interprète. La nuance est de taille !

Quelle confiance accorder à deux auteurs qui prétendent réécrire les Évangiles alors qu'ils en ignorent visiblement le contenu actuel ? Cela me rappelle une discussion que j'eus voilà une dizaine d'années avec un jeune homme qui disait avoir résumé en quarante pages la Bible, le Coran et tous les livres saints. Je lui demandai alors s'il les avait lus. « Non » me répondit-il, étonné...

66-Les uns contre les autres (et réciproquement)

Les contradictions entre les Évangiles sont tellement évidentes, nous disent les deux auteurs, qu'il est clair que Matthieu écrit « *contre Marc, Luc contre Marc et Matthieu, et Jean contre les trois synoptiques* » (pp. 264, 265). Une telle affirmation peut surprendre et j'aurais moi-même plutôt dit quelque chose du genre : « chacun d'eux veut avoir le privilège insigne d'annoncer lui-même la Bonne nouvelle ». Mais je renverrai simplement au préambule de l'Évangile de Luc qui situe clairement les choses :

« Puisque beaucoup ont entrepris de composer un récit des événements accomplis parmi nous, d'après ce que nous ont transmis ceux qui furent dès le début témoins oculaires et qui sont devenus serviteurs de la parole, il m'a paru bon, à moi aussi, après m'être soigneusement informé de tout à partir des origines, d'en écrire pour toi un récit ordonné, très honorable Théophile, afin que tu puisses constater la solidité des enseignements que tu as reçus. »¹⁶³

¹⁶³ Luc I, 1-4.

Où est-il question de contredire Marc et Matthieu ou n'importe qui d'autre ? Il s'agit au contraire de confirmer, de compléter et d'ordonner. Au demeurant, l'Évangile de Luc n'est même pas présenté comme un livre inspiré auquel il faudrait croire absolument, mais comme une enquête : Je me suis « *soigneusement informé* ». La démarche est honnête et le travail sérieux, et il semble n'avoir rien à envier aux écrits d'autres historiens, chroniqueurs ou biographes de la même époque.

67-Temple de Jérusalem ou toile de Pénélope ?

À Jérusalem, nous disent les deux auteurs, « *une grande partie de la population vivait, directement ou indirectement, des ressources du Temple et de sa construction qui s'éternisa délibérément pendant près d'un demi-siècle.* » (p. 270)

En réalité, les travaux qui commencèrent vers 20 av. J.-C. sous le règne d'Hérode et s'achevèrent à l'époque du gouverneur romain Albinus (62-64 apr. J.-C.) durèrent donc bien plus d'un demi-siècle ! C'était véritablement, d'après les descriptions qu'en donnent Flavius Josèphe, le Talmud et d'après les vestiges mis au jour, une merveille architecturale. Il était deux fois plus important que le Temple qui l'avait précédé et qui nécessita vingt-deux ans de travaux (de 537 à 515 av. J.-C.). À ses débuts, le chantier mobilisa 10 000 maçons. Il fallut des travaux de terrassement gigantesques pour doubler la superficie du parvis des gentils qui atteignit ainsi plus de 14 hectares, soit l'équivalent de vingt terrains de football ! Cette immense esplanade était entourée d'un mur de soubassement de 5 mètres d'épaisseur constitué de blocs soigneusement équarris de 1 à 2 mètres de haut sur 9 à 12 de long et pesant plus de cinquante tonnes chacun, enceinte dont le fameux

« mur des Lamentations », qui subsiste encore et qui n'en constituait qu'une infime partie, ne nous donne qu'une bien pâle idée. La majeure partie des travaux fut achevée sous le règne d'Hérode et l'inauguration eut lieu vers 9 av. J.-C. À la mort d'Hérode, le Temple était fonctionnel mais il restait beaucoup à faire.

Au Moyen Âge, il fallait en moyenne 50 ans pour achever la plus grande partie d'une cathédrale. Commencée en 1220, celle d'Amiens, la plus grande cathédrale de France, était pratiquement achevée un demi-siècle plus tard. Le Temple de Jérusalem occupait, tout compris, un espace 15 fois supérieur. On ne peut pas vraiment dire que sa construction « *s'éternisa délibérément pendant près d'un demi-siècle* » !

68-Mais qui est Barabbas ?

Après avoir maintenu que Barabbas n'existait pas, puis qu'il était en réalité Jésus lui-même, il devient page 271, l'un de ses principaux adversaires à la solde des grands prêtres ! « *L'attitude des grands prêtres vis-à-vis de Jésus et de Barabbas*, écrivent triomphalement MM. Mordillat et Prieur, *s'éclaire : ils réclament la libération d'un de leurs hommes, et vouent leur opposant à la mort [...] Les grands prêtres seraient-ils si influents et le peuple si facilement manipulable ?* »

En somme, *Jésus contre Jésus* se présente comme un vaste fourre-tout où toutes les idées se valent, sauf si elles sont chrétiennes, et où chacun peut choisir l'hypothèse qui lui convient. En l'occurrence quatre options sont proposées :

- Le personnage de Barabbas est fictif.

- Le personnage de Barabbas est réel mais victime d’une erreur judiciaire.
- Barabbas est Jésus mais il devient alors séditieux et meurtrier.
- Barabbas est un émissaire des grands prêtres.

Le lecteur qui pense tout simplement que Barabbas est un personnage réel, séditieux et meurtrier, différent de Jésus, est déclaré hors-jeu. Toute réponse serrant de trop près les données fournies par le texte biblique est en effet systématiquement invalidée¹⁶⁴...

Ce petit jeu est tout bonnement inepte et n’a rien à voir avec l’Histoire en tant que science et discipline. Émettre des hypothèses n’est pas un mal en soi mais encore faut-il préciser que c’en sont, au lieu d’empiler ainsi les affirmations contradictoires pour mieux dissimuler son ignorance.

69-Pilate et la vache rousse

« Chez Matthieu, poursuivent les deux auteurs, *Pilate finit par se laver les mains de toute l’affaire, déclarant à la foule : « Je ne suis pas responsable de ce sang ; à vous de voir ! » (Mt 27, 24). Geste pour le moins étrange de la part d’un préfet romain puisqu’il reprend le rituel biblique de « la génisse rousse » où, après avoir sacrifié l’animal, le prêtre doit se purifier par l’eau » (p. 277).*

¹⁶⁴ Vous aviez perdu ? Ne désespérez pas : retentez votre chance ! Les deux auteurs proposent encore d’autres solutions « acceptables » à leurs yeux (pp. 276-278) : L’épisode de Barabbas est historique (Ah !) mais est soit bien antérieur, soit bien postérieur à la condamnation de Jésus (Oh !). On nous dit aussi que Barabbas est « un héros de roman-feuilleton », « une figure virtuelle » (p. 288). Cherchez l’erreur...

MM. Mordillat et Prieur confondent ici deux choses : le rite de la vache (génisse) rousse, consigné dans le Livre des Nombres¹⁶⁵, et le cérémonial de profession d'innocence touchant un meurtre dont l'auteur est inconnu, décrit dans le Livre du Deutéronome¹⁶⁶. Le rite de la vache rousse n'a en fait rien à voir avec l'épisode de Pilate. En revanche, la plupart des spécialistes mettent effectivement le geste du gouverneur romain en rapport avec les prescriptions deutéronomiques relatives à la profession d'innocence. On brisait la nuque d'une vache (pas forcément « rousse » cette fois) et on se lavait les mains dans le torrent en déclarant : « *Ce ne sont pas nos mains qui ont versé ce sang, ni nos yeux qui l'ont vu.* »

Le geste de Pilate, auquel on doit aujourd'hui l'expression « s'en laver les mains », est aujourd'hui considéré par les spécialistes comme une création de Matthieu, un épisode fictif. Pilate en effet, n'est pas juif, dès lors pourquoi se lave-t-il les mains à la manière des Juifs ? Mais la question aurait dû être : Si le gouverneur avait été juif se serait-il lavé les mains à l'issue du procès ? La réponse est loin d'être évidente car le rapport entre le rituel de profession d'innocence (pour lequel il fallait sacrifier une vache !) et le simple fait de se laver les mains pour se « décharger » après avoir prononcé une sentence de mort n'est pas bien établi. Du reste, si Matthieu était l'inventeur de ce détail, quel but poursuivait-il ? Tout cela n'est pas clair.

En revanche, si l'on admet que le geste de Pilate est authentique, il faudrait alors admettre que les magistrats romains se lavaient ordinairement les mains après avoir prononcé une condamnation à mort pour signifier qu'ils étaient innocents, à titre personnel, du sang qui allait être versé. Mais

¹⁶⁵ *Nombres* XIX, 1-10 ; *Hébreux* IX, 13.

¹⁶⁶ *Deutéronome* XXI, 1-9.

jusqu'ici, hormis Matthieu, aucun autre document mentionnant cette pratique n'a été présenté, ce qui fait fortement douter de son historicité. On se retrouve donc ici dans la même situation que pour le *privilegium pascale* (coutume de libérer un prisonnier le jour de la Pâque) qui n'est explicitement mentionné nulle part ailleurs que dans les Évangiles.

Je citerai, pour ma part, deux documents susceptibles de faire avancer le débat. Le premier est un passage de l'*Évangile de Pierre* (vers 130 apr. J.-C.) : « *Nul d'entre les Juifs ne se lava les mains, ni Hérode ni l'un des juges. Et comme ils n'avaient pas voulu se laver les mains, Pilate se leva et partit.* »¹⁶⁷ Ce passage semble indiquer que le lavement des mains était d'usage lorsque l'on condamnait un homme à mort. Mais on peut également supposer qu'il dépend directement de Matthieu.

Le second ne mentionne pas directement le lavement des mains mais éclaire un passage de Matthieu qui lui fait immédiatement suite. L'évangéliste écrit en effet : « *Voyant que cela ne servait à rien mais que la situation tournait à la révolte, Pilate prit de l'eau et se lava les mains en présence de la foule en disant : « Je suis innocent de ce sang. C'est votre affaire ! »*¹⁶⁸ Cette phrase : « *Je suis innocent de ce sang* » ou « *je suis innocent de la mort de cet homme* », passerait facilement pour une création de Matthieu qui tenterait ainsi d'innocenter Pilate, pour mieux charger les Juifs tenus pour seuls responsables de la mort du Christ. Elle n'est, tout comme le lavement des mains, rapportée ni par les autres évangélistes, ni par aucun autre témoin. Elle est pourtant certainement historique et c'est là qu'intervient notre second document. Il s'agit d'un extrait des *Constitutions apostoliques*, vaste

¹⁶⁷ *Évangile de Pierre*, 1.

¹⁶⁸ *Matthieu XXVII*, 24.

compilation du IV^e siècle qui reprend des matériaux plus anciens. On y lit ceci :

« Considérez encore les tribunaux séculiers ; nous voyons que sont remis en leur pouvoir les meurtriers, les adultères, les empoisonneurs, les pilleurs de tombes, les brigands ; les magistrats s'informent, auprès de ceux qui les ont déférés en justice, des enquêtes faites ; puis ils demandent au malfaiteur si tels sont les faits ; s'il avoue, ils ne l'envoient pas tout de suite au supplice, mais pendant plusieurs jours, ils enquêtent à son sujet, multiplient les consultations et isolés derrière la tenture. Finalement, celui qui doit porter décret et sentence de mort contre le prévenu lève les mains vers le soleil et proteste qu'il est innocent du sang de cet homme ; et pourtant il s'agit de païens, qui ne connaissent ni ce qu'est Dieu ni la vengeance divine qui les menace si des innocents sont condamnés. »¹⁶⁹

À la lumière de ce témoignage la relation de Matthieu devient tout à coup « historique ». Les paroles qu'il rapporte ont bien été dites, Pilate a bien déclamé : « *Je suis innocent du sang de cet homme* ». C'était tout simplement la formule d'usage lorsqu'on prononçait une sentence de mort. Il ne s'agit donc pas d'un artifice de Matthieu visant à déresponsabiliser Pilate. Au contraire, même si ce dernier a agi à la demande des grands prêtres, c'est bien lui qui a prononcé la sentence puisque lui seul en avait effectivement le pouvoir.

En prononçant ces paroles, Pilate a levé les mains vers le soleil puisque c'était la règle. Se les était-il préalablement lavées comme le relate Matthieu ? Nous ne pouvons le certifier mais, pour ma part, je continuerai à considérer le témoignage de Matthieu sur ce point comme potentiellement recevable, tant

¹⁶⁹ *Constitutions apostoliques*, II, LII, 1. Mais la source est ici *La Didascalie des douze Apôtres* qui date de la première moitié du III^e siècle.

que le contraire n'aura pas été clairement démontré¹⁷⁰. Je ne vois pas en effet pourquoi la règle valable pour tout document historique ne devrait pas être appliquée ici !

70-Mille euros = six millions d'euros ?

Du temps de Jésus, un denier, monnaie d'argent romaine, équivalait à une drachme grecque. C'était le salaire journalier d'un ouvrier agricole¹⁷¹. 30 deniers, 1 mois de salaire, correspondrait aujourd'hui pour nous à environ 1000 euros (6500 francs, les chiffres sont arrondis par commodité). Dans l'Évangile de Matthieu, c'est pour cette somme que Judas trahit Jésus, et MM. Mordillat et Prieur de préciser : « *Dans la version slave du testimonium flavianum, pour le même prix, les grands prêtres soudoyaient Pilate.* » (p. 291)

Je précise que le *testimonium flavianum* est le nom savant pour désigner le court passage des *Antiquités Judaïques* où Flavius Josèphe parle de Jésus. L'épisode auquel nos deux auteurs font référence figure quant à lui dans la version slavonne (ou vieux-russe) de la *Guerre des Juifs* de Flavius Josèphe : « *Les docteurs de la Loi furent blessés d'envie, et ils donnèrent trente talents à Pilate pour qu'il le tuât.* »¹⁷² MM. Mordillat et Prieur ont lu (?) un peu trop rapidement. Comme on le voit, il s'agit ici de trente talents, soit l'équivalent d'environ 6 millions d'euros (40 millions de nouveaux francs, de quoi s'acheter 400 voitures de taille moyenne) et non de trente deniers (1000 euros/6500 francs, soit même pas le prix

¹⁷⁰ Se laver les mains en signe d'innocence est un geste symbolique attesté en *Psaume XXVI*, 6 et *LXXIII*, 13. Cf. *Lettre d'Aristée*, XII, 306. C'est ainsi qu'on procède dans la plupart des civilisations avant d'effectuer un sacrifice (*Iliade*, I, 450).

¹⁷¹ *Matthieu XX*, 2.

¹⁷² *Guerre juive*, II, IX, 3 (version slavonne).

d'un cyclomoteur). Trente petits deniers auraient représenté pour Pilate une somme bien dérisoire ! Par ailleurs, le passage en question n'est aucunement la « *version slave du testimonium flavianum* » qui devrait figurer quant à elle dans la version slave des *Antiquités Judaïques*...

71- Une mort glorieuse

Les évangélistes, nous disent les auteurs, « à la mort glorieuse de Jésus [...] opposent l'ignominie de Judas et souillent son cadavre, sa mémoire [...] Les accusations effroyables portées contre Judas recyclent toutes des citations de la Bible. » (p. 293) MM. Mordillat et Prieur citent ensuite quelques passages de l'Ancien Testament pour étayer leurs dires. Ils font un parallèle peu pertinent entre le récit de Matthieu et II Samuel XVII, 23, puis un second entre Sagesse IV, 19 et Actes I, 18. Le rapport est pour le moins ténu puisque le seul point commun véritable entre les deux dernières références concerne le mot « chute ». Quant à la mort de Jésus, elle n'avait absolument rien de « glorieuse ». Le supplice de la croix était au contraire considéré à l'époque comme particulièrement ignominieux. Jésus, quoique innocent, ne meurt pas en héros, mais comme un vulgaire criminel, ce qu'on a justement appelé « le scandale de la croix »¹⁷³.

72-Pas de « bisous » dans l'Évangile

L'épisode du baiser de Judas, et donc de sa trahison, est considéré par les deux auteurs comme « irréal » (p. 296). En effet, « jamais chez Marc ni même chez les autres évangélistes les disciples n'embrassent Jésus. » (p. 297) Encore *a priori* un

¹⁷³ *Galates* V, 11.

argumentum ex silentio ! Mais les deux auteurs se trompent. On s'embrasse dans le Nouveau Testament, et on s'embrasse tellement que Jésus reproche même à l'un de ses hôtes d'avoir oublié de l'embrasser pour l'accueillir¹⁷⁴ !

73-Dans le rôle du méchant

Judas est considéré par les deux auteurs comme « *une figure du théâtre antique* » (p. 298), un personnage de théâtre auquel on a attribué le mauvais rôle. Et c'est « *Jésus lui-même [qui] frappe les trois coups* » ! (p. 300) Ce qui n'empêche pas MM. Mordillat et Prieur d'écrire un peu plus loin : « *Ce n'est pas à Jésus mais à Judas qu'il faudrait appliquer cette parole tirée des Psaumes : « Ils m'ont haï sans motif. »* » (p. 343)

Ainsi donc Judas, tout comme Barabbas quelques pages auparavant, est réhabilité. Personnage réel ou fictif, il est l'innocente victime d'un complot évangélique visant à lui faire porter la kippa (chapeau juif). Dans *Jésus contre Jésus* le crime paie. On assiste à un renversement des valeurs.

74-Du théâtre dans la Bible

« *Scène* », « *acte* », « *rôle* », « *personnage* », « *figure* »... l'un après l'autre, les mots sont lâchés dans la dernière partie du livre, pour nous faire pénétrer dans le vaste décor imaginé et planté pour nous par MM. Mordillat et Prieur. Le drame qui se joue, la tragédie qui culmine avec la croix, se trouve transformé par les deux auteurs en authentique comédie au sens théâtral du terme.

¹⁷⁴ *Luc* VII, 45. Voir *Romains* XVI, 16 ; *I Corinthiens* XVI, 20 ; *II Corinthiens* XIII, 12 ; *I Thessaloniens* V, 25 ; *I Pierre* V, 14.

Dans leur impuissance à analyser des textes qui les dépassent, les deux auteurs entendent ainsi les réduire à des constructions théâtrales. Les quatre évangélistes, qui se livraient quelques pages plus tôt à un véritable pugilat dogmatique, se sont cette fois tous mis d'accord pour rédiger le dernier Acte. Sans coryphée aucun, ils se trouvent soudain métamorphosés à l'unisson en quatre dramaturges qui mettent en scène leurs personnages. Mais MM. Mordillat et Prieur semblent oublier que du temps des disciples, le théâtre existait déjà depuis plus de 600 ans et qu'il obéissait à certaines règles qui resteront en vigueur jusqu'au XIX^e siècle, dont notamment celle des trois unités définies par Aristote : unité de temps, unité de lieu, unité d'action. En réalité, ils ne l'oublient pas complètement puisqu'ils précisent bientôt que les évangélistes font du théâtre sans respecter les règles du genre. Mais alors, ce seraient donc des auteurs géniaux, précurseurs du théâtre moderne ! Bien plutôt, puisque leurs prétendues « pièces de théâtre » n'en ont ni la couleur, ni l'odeur, reconnaissons tout simplement que ce n'en sont pas !

La vérité est qu'il faudra attendre la fin du Moyen Âge pour que naissent les *Mystères*, ces longs ouvrages dramatiques qui mettaient en scène des sujets tirés de l'Ancien ou du Nouveau Testament et de la Vie des Saints. Le plus connu est l'œuvre d'Arnoul Gréban, poète mancel qui le composa vers 1450 et qui, en plus de 34 000 vers, embrasse toute la vie de Jésus. Voici un extrait de *La Passion* de Jean Michel d'Angers, poète dramatique émule du précédent. À la veille du supplice, la Vierge tente de convaincre son fils d'écarter pour lui-même l'horreur de la croix :

« *Notre Dame.*
Mourez donc comme les barons.

Jésus.

Je mourrai entre deux larrons.

Notre Dame.

Que ce soit sous terre et sans voix.

Jésus.

Ce sera haut pendu en croix.

Notre Dame.

Vous serez au moins revestu.

Jésus.

Je serai attaché tout nu.

Notre Dame.

Attendez l'age de vieillesse.

Jésus.

En la force de ma jeunesse.

Notre Dame.

Ne soit vostre sang respandu.

Jésus.

*Je serai tiré et tendu,
Tant qu'on nombrera tous mes os,
Et dessus tout mon humain dos
Forgeront pecheurs de mal plains.
Puis fouyront et piez et mains
De fosses et plaies très grandes.*

Notre Dame.

*À mes maternelles demandes
Ne donnez que réponses dures.*

Jésus.

Accomplir faut les Escriptions. »

C'est beau n'est-ce pas ? Voilà, en tout cas, à quoi pouvait ressembler du théâtre médiéval. On est bien loin, assurément, quant à la forme textuelle, des récits évangéliques !

On peut certes faire du théâtre ou du cinéma avec les Évangiles, du bon comme du moins bon, mais ce ne sont ni l'un, ni l'autre. Les auteurs sacrés ne sont ni des dramaturges, ni des scénaristes, ni des metteurs en scène. Dans les Évangiles enfin, Jésus est pleinement acteur, il vit pleinement son rôle, il n'est pas cette marionnette sans âme et sans visage que voudraient lui substituer MM. Mordillat et Prieur.

75-L'impossible collusion

Page 295, On lit : « *Jean procède, lui, à un invraisemblable et anachronique amalgame entre les grands prêtres et « des » pharisiens. Historiquement et philosophiquement, tout sépare ces deux groupes dont la collusion est impossible. Mais l'évangéliste n'a pas ce souci. Il lui faut rassembler les ennemis de Jésus.* » Erreur grossière : le Sanhédrin, le tribunal juif de Jérusalem dirigé par les grands prêtres, était composé aussi bien de Sadducéens que de Pharisiens¹⁷⁵. Paul lui-même était pharisien¹⁷⁶ et c'est par ce

¹⁷⁵ Actes V, 34 ; XXIII, 6-10.

¹⁷⁶ Actes XXVI, 5 ; Philippiens III, 5.

même Sanhédrin qu'il fut mandaté pour poursuivre les Juifs convertis au christianisme jusqu'à Damas¹⁷⁷.

76-En français dans le texte

Les deux auteurs nous disent, page 300, que lorsque Jésus rétorque à Judas : « *Tu l'as dit* »¹⁷⁸, il ne fait que copier la réplique de Moïse à Pharaon¹⁷⁹ et qu'il fera la même réponse un peu plus tard à Pilate¹⁸⁰. Si c'est vrai pour n'importe quel lecteur français aujourd'hui, en grec en revanche (dans la Septante pour l'Ancien testament), les trois formules sont complètement différentes !

77-La messe... basse !

Page 301, on nous apprend que Jésus pratique « *messes basses* » et « *connivence* » et que Jean manie la plume d'une façon « *perverse* » et qu'il « *est redoutable en l'occurrence* ». Affirmations gratuites et médiocres qui n'appellent pas d'autres commentaires.

78-Kerioth, population : 1 âme

On nous dit, page 302, qu'« *Ish Kerioth ne signifierait pas « homme de Kérioth » mais « la population de Kérioth* ». C'est inexact puisqu'en hébreu, pour dire population (en gardant cette formule avec *Ish*) il faut nécessairement le

¹⁷⁷ Actes IX, 1, 2.

¹⁷⁸ Matthieu XXVI, 25.

¹⁷⁹ Exode X, 29.

¹⁸⁰ Matthieu XXVII, 11.

pluriel : « Population de Keriioth » se dit : *áneshêi keriioth*, c'est-à-dire littéralement « hommes de Kériioth ».

79-L'hébreu consonantique

Page 303, on nous dit que « *l'hébreu consonantique permet de former le radical d'« Iscariote »*. Or, premier point, l'hébreu étant consonantique par nature, écrire « hébreu consonantique » revient à faire un pléonasme (style : « alphabet avec des lettres » ou « vocabulaire avec des mots »). Deuxième point, il n'y a pas, à proprement parler, de « radical » en hébreu mais seulement des racines.

80-Doublonner

Page 306, on peut lire : « *Judas doublonne Pierre* ». La formule est pompeuse ; par ailleurs le verbe doublonner existe bien mais est intransitif comme « marcher » ou « dormir ».

81-Absolument seul !... ou presque

Page 306, on apprend que « *Pierre n'agit seul qu'en une occasion, lorsqu'il renie Jésus* ». D'après Jean XVIII,15, Pierre n'est pas seul à ce moment-là.

La page suivante, on nous dit qu'« *un homme « portant une cruche d'eau », travail ordinairement réservé aux femmes, n'est pas, à proprement parler, un signe discret de connivence* ». Les auteurs ignorent manifestement qu'il y avait aussi des porteurs d'eau à Jérusalem du temps de Jésus.

Je n'ai relevé dans les titres qui précèdent que quelques erreurs parmi les plus flagrantes. En fait, celles-ci truffent le corps du texte à tel point qu'elles lui ôtent toute crédibilité.

Pour le reste, les suppositions gratuites des deux auteurs le disputent continuellement aux affirmations qui ne le sont pas moins, mais le raisonnement s'écroule tout seul sous le poids de ses propres contradictions, des contre-sens et des anachronismes. Sept ans d'« enquête » pour en arriver là ! On peut dire, en tout cas, que la montagne a accouché d'une souris difforme.

82-Jésus le marchand d'orviétan

Les disciples s'interrogent pour savoir lequel d'entre eux est le plus grand. Réponse de MM. Mordillat et Prieur : « *Jésus s'interdit de répondre nominativement, préférant promettre monts et merveilles à tous ceux qui seront demeurés avec lui malgré les épreuves.* » (p. 306) Réponse véritable de Jésus : « *Si quelqu'un veut être grand parmi vous, qu'il soit votre serviteur* »¹⁸¹ et, « *celui-là donc qui se fera petit comme cet enfant, voilà le plus grand dans le royaume des cieux.* »¹⁸² Au lecteur de juger si les deux auteurs ont réellement lu les Évangiles et si nous parlons bien du même « Jésus ».

83-L'honnêteté ne paie pas

Les évangélistes sont honnêtes. Ils ne cachent pas les défauts et les errements des premiers disciples. Pierre a renié Jésus par trois fois : c'est écrit noir sur blanc. Les frères de Jésus n'ont, dans un premier temps, pas voulu croire en lui, les disciples se disputaient la place de « second », etc. Pour MM. Mordillat et Prieur, cette honnêteté évangélique, à coup sûr gage d'authenticité, devient dénonciation par conflits d'intérêts.

¹⁸¹ *Matthieu XX, 26 ; Marc X, 43 ; Luc XXII, 26.*

¹⁸² *Matthieu XVIII, 4 ; Marc IX, 35-37.*

Comment cela ? « *Derrière les rivalités de personnes ou de personnages, c'est une querelle de pouvoirs qui se joue, une querelle de légitimité interne qui a lieu après la mort de Jésus, au moment où se forment les Évangiles. Des rivalités de doctrine et d'autorité poussent les rédacteurs à minimiser l'influence des héritiers naturels, à tout mettre en oeuvre pour les disqualifier.* » (pp. 306, 307) Et rappelons que, pour les deux auteurs, les évangélistes écrivent « les uns contre les autres ». L'idée n'est pas inintéressante mais le problème est que tous les évangélistes racontent les mêmes épisodes, les mêmes errements, les mêmes manquements... Il y a unanimité. Ce n'est donc pas autre chose que de l'honnêteté. Mais il semble que, pour les deux auteurs, toutes les valeurs humaines universellement reconnues, telles que la justice, la droiture, l'honnêteté, le désintéressement... doivent toujours forcément cacher « autre chose ».

84-Douze moins un égale douze

Après la résurrection, Jésus apparaît aux Douze. Comment cela se peut-il, s'étonnent les deux auteurs (p. 215), puisque l'un d'eux, Judas, est mort.

Dans le Nouveau Testament, les disciples formant le « noyau dur » sont nommés « les Douze ». Jésus lui-même l'a voulu ainsi¹⁸³. À la mort de Judas, celui-ci sera rapidement remplacé par Matthias¹⁸⁴ pour conserver intact le nombre consacré. Cependant, le nombre réel des disciples était plus important, peut-être une centaine¹⁸⁵.

¹⁸³ *Matthieu* XX, 17 ; XXVI, 14, 20 ; *Marc* III, 14 ; IV, 10 ; *Luc* VIII, 1 ; *Jean* VI, 67, 70 ; etc.

¹⁸⁴ *Actes* I, 21-26.

¹⁸⁵ *Luc* X, 1 ; XXIV, 13, 18, 33 ; *Jean* VI, 66.

Les évangélistes précisent qu'après le décès de Judas, le noyau dur n'était plus formé que de onze membres¹⁸⁶. Mais Paul écrit pourtant qu'après la crucifixion (et donc la disparition de Judas), Jésus est apparu aux Douze¹⁸⁷. En réalité, l'auteur de l'épître s'intéresse davantage ici à la valeur symbolique du nombre douze qu'à sa valeur mathématique. Peu lui importe que les disciples n'aient été qu'onze ou même dix lors de l'apparition en question. À l'époque où il écrit, le terme « les Douze » était devenu une appellation consacrée comme on dirait « le Sénat », « l'Assemblée »... ou même « le conseil de classe ». (Lorsque l'on dit que « le conseil s'est réuni » on sait très bien qu'il y a souvent des absents.)

Cela dit, on notera que Matthias, qui remplace Judas, est justement considéré par les disciples eux-mêmes comme « un témoin de [la] résurrection »¹⁸⁸. Il fait partie « des hommes qui nous ont accompagnés durant tout le temps où le Seigneur Jésus a marché à notre tête », déclare Pierre¹⁸⁹. Matthias, ainsi que plusieurs autres d'ailleurs, était donc présent avec les onze lors des apparitions de Jésus¹⁹⁰. Même s'il ne faisait pas encore officiellement partie des Douze, Paul n'a donc pas tort de dire, incluant Matthias, que Jésus est apparu « aux Douze ». À l'époque où il écrit, Matthias est effectivement compté parmi les Douze et il a été témoin d'au moins une apparition...

Il n'y a pas de « preuves » de la résurrection de Jésus, c'est une question de foi. On peut seulement dire que sur ce

¹⁸⁶ Matthieu XXVIII, 16 ; Marc XVI, 14 ; Luc XXIV, 33.

¹⁸⁷ I Corinthiens XV, 5.

¹⁸⁸ Actes I, 22.

¹⁸⁹ Actes I, 21.

¹⁹⁰ C'est précisé par Luc : quand Jésus apparaît aux Onze, d'autres disciples sont également présents : « Ils trouvèrent réunis les Onze et leurs compagnons » (Luc XXIV, 33 et les suivants).

point, les témoignages du Nouveau Testament ne se contredisent pas.

85-« Je vous présente le futur traître »

Les deux auteurs font référence à l'*Évangile des Ébionites* (p. 312) qui donne une liste des douze disciples. Celle-ci reproduit à peu près celle de Matthieu¹⁹¹ mais ne précise pas, après avoir nommé Judas, « celui-là même qui le livra » ou « qui devint traître », comme c'est le cas chez les trois évangélistes, Matthieu, Marc et Luc¹⁹². Sous-entendu, pour les deux auteurs : soit Judas est innocent des crimes qu'on lui impute, soit c'est un personnage fictif.

En fait, contrairement aux trois synoptiques (Matthieu, Marc et Luc), dans l'*Évangile des Ébionites* (dont nous ne possédons que quelques fragments qui, mis bout à bout, forment l'équivalent d'une page ou deux !) Jésus s'exprime au style direct. Il est au tout début de son ministère et s'adresse aux douze disciples qu'il vient de choisir et les « présente » l'un après l'autre : Voici « Jean », « Jacques », et il termine par « Judas Iscariote ». Fallait-il alors qu'il ajoute, à l'intention de MM. Mordillat et Prieur : « celui qui me trahira » ? ou encore : « Chers disciples, vous voici tous réunis. J'ai à présent le plaisir de vous présenter Judas, que j'ai, comme vous tous, choisi pour disciple, et qui me trahira... » ? Il faut avouer qu'un tel passage aurait alors été très difficile à avaler, autant pour le prénommé Judas que pour n'importe quel lecteur un peu sérieux ! Quoi ? *Credo quia absurdum* ! Non, MM. Mordillat et Prieur, l'*Évangile des Ébionites*, même s'il est apocryphe, n'a rien d'une œuvre comique !

¹⁹¹ *Matthieu* X, 2-4.

¹⁹² *Matthieu* X, 4 ; *Marc* III, 19 ; *Luc* VI, 16.

86-Judas le trésorier

« *Comment, demandent les deux auteurs, accorder l'organisation d'une communauté dotée d'un trésorier à la description des va-nu-pieds accompagnant Jésus « sans pain, ni besace, ni menue monnaie pour la ceinture » (Mc 6, 8) et qui, quotidiennement, s'inquiètent : « Qu'allons-nous manger ? De quoi allons-nous nous vêtir ? » (Mt 6, 25) ? » (p. 313)*

Il suffit de lire les Évangiles pour voir qu'il est fréquemment fait référence aux fonds dont disposent Jésus et le groupe des disciples. Jean affirme par ailleurs que Judas était le trésorier du groupe et qu'il déroba de l'argent dans la bourse. Peut-être a-t-il simplement voulu « charger » un peu plus celui qui deviendra le traître. Mais les disciples, en tout cas, ne sont pas des va-nu-pieds et les deux passages bibliques cités par MM. Mordillat et Prieur doivent être resitués dans leur contexte. Les deux citations sont incomplètes et la référence de la seconde est fautive. Il s'agit de Matthieu VI, 31 et non de Matthieu VI, 25 (Mt 6, 25). Quant au contexte, il est essentiel. Jésus vient de décider d'envoyer ponctuellement en mission ses disciples deux par deux pour prêcher l'Évangile. Ceux-ci vont donc être momentanément séparés et il leur demande de ne pas s'encombrer pour la route et de compter sur l'hospitalité des habitants. En échange du gîte et du couvert il leur dit de soigner les malades et d'annoncer l'Évangile¹⁹³. Quant au reste : manger et se vêtir, besoins bien naturels, s'en inquiéter outre mesure ne fait pas avancer les choses, et la vie, dit Jésus, vaut

¹⁹³ Luc X, 8, 9. Cf. *Jésus, les miracles élucidés par la médecine*, chapitre VIII.

bien « *plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement* »¹⁹⁴.

MM. Mordillat et Prieur concluent en disant : « *Ce faisceau d'indices ne nous conduit-il pas à penser que Judas n'a jamais quitté la table des disciples ? etc., etc., etc.* » (p. 313) Mais enfin, quels « indices » ?

87-Baptême ou bain de pieds ?

Page 314 : « *Il est remarquable qu'au lieu de l'eucharistie Jean préfère citer le motif du baptême, l'autre rite chrétien essentiel.* »

Chez Jean, lors du dernier repas avec les disciples, Jésus ne partage pas le pain et le vin mais lave les pieds des disciples¹⁹⁵. Cet acte n'a pas de rapport direct avec le baptême. Il s'agit en réalité d'un geste d'hospitalité pratiqué aussi bien par les anciens Hébreux que par les anciens Grecs¹⁹⁶. Dans l'*Odyssée*, c'est en lavant les pieds de son hôte qu'Euryclée, la vieille nourrice d'Ulysse, reconnaît son maître à la cicatrice qu'il porte à la jambe. Dans l'Évangile, Jésus reproche au pharisien Simon de ne pas lui avoir lavé les pieds en signe d'hospitalité¹⁹⁷. En lavant les pieds des disciples, Jésus montre non seulement qu'il faut parfois s'humilier et se faire le serviteur de son prochain, mais qu'il est prêt, d'autre part, à les accueillir dans son Royaume.

¹⁹⁴ *Matthieu VI, 25.*

¹⁹⁵ *Jean XIII, 4, 5.*

¹⁹⁶ *Genèse XVIII, 4 ; XIX, 2 ; XXIV, 32 ; XLIII, 24 ; Juges XIX, 21.*

¹⁹⁷ *Luc VII, 44.* Voir aussi *Jean XII, 3 ; I Timothée V, 10.*

88-Antisémitisme : nouvelle définition

Définition implicite proposée par MM. Mordillat et Prieur : *Antisémitisme* : Est *antisémitisme* celui qui n'adhère pas aux opinions des deux auteurs susnommés. *Nota* : ce principe trivial n'est évidemment pas énoncé tel quel, mais sous-tend le développement de *Jésus contre Jésus*, surtout à partir de la page 319.

MM. Mordillat et Prieur exploitent le filon de la pensée unique et du politiquement correct, persuadés qu'ils auront ainsi le dernier mot. C'est un procédé sordide.

89-Mister T est nul et antisémitisme

Sans le nommer, sans le citer, sans l'avoir lu, MM. Mordillat et Prieur critiquent les travaux de Claude Tresmontant « où la science et la critique littéraire ont peu de place, tant les présupposés idéologiques commandent la démonstration [...] CQFD...¹⁹⁸ Sous le philosémitisme de façade, la vieille entreprise antisémitisme s'offre une nouvelle jeunesse. » (p. 319)

Évidemment, les deux auteurs rejettent sans savoir puisqu'ils n'ont même pas ne serait-ce que consulté, les travaux auxquels ils font allusion et qui sont tout simplement remarquables¹⁹⁹. D'ailleurs, même s'ils les avaient lus (que le lecteur me pardonne cette hypothèse invraisemblable !), à quelle connaissance de l'hébreu et du grec peuvent-ils

¹⁹⁸ Ce Qu'il Fallait Démolir ?

¹⁹⁹ Claude Tresmontant, *le Christ hébreu*, O.E.I.L., Paris, 1983. Voir aussi Jean Carmignac, *La naissance des évangiles synoptiques*, François Xavier de Guibert, Paris, 1984.

prétendre pour se permettre ainsi de juger des travaux qui sont principalement axés sur la maîtrise de ces deux langues ?

90-Des Juifs pris pour des Romains

« Aux alentours des années 30, les Romains exercent depuis près de cent ans leur domination sur la Palestine [...] Pour les juifs du 1^{er} siècle, cette présence des impies sur la terre sacrée est, avant tout, le signe de l'impureté d'Israël face à Dieu. Les Romains sont un symptôme. Ils matérialisent les péchés d'Israël. C'est par eux que la colère de Dieu contre son peuple se manifeste. » (p. 320)

Tout cela n'est pas faux mais les deux auteurs, pour illustrer leur propos, citent une demi-page des *Psaumes de Salomon* composés selon eux « entre – 70 et l'an 50 de notre ère ». Il est question dans ce passage « des pécheurs [qui] se sont dressés », qui « nous ont assaillis et nous ont expulsés » et qui « ont dépouillé le trône de David avec la fierté de s'y substituer. »

L'écrit en question a en fait été composé après 30 av. J.-C. et l'extrait choisi est une traduction du *Psaume* (de « Salomon ») XVII, 4-6. Ce passage n'a aucun rapport avec ce dont MM. Mordillat et Prieur nous entretiennent fort savamment, à savoir l'occupation de la Palestine par les Romains. Dans le texte, en effet, les « pécheurs » dont il est question ne sont pas les Romains mais les Asmonéens, eux-mêmes de sang juif, qui se sont autoproclamés rois alors qu'ils n'étaient pas de descendance davidique. Ceux qui ont été « assaillis » et « expulsés » sont les Juifs fidèles, Assidéens ou Pharisiens qui ont refusé cette prise de pouvoir.

Après avoir libéré Israël de la domination séleucide (164 av. J.-C.) les Maccabées ou Asmonéens, famille juive de

« résistants », avaient fini par prendre le titre de roi et par fonder une dynastie. Alexandre Jannée (103-76 av. J.-C.), le premier à s'introniser, fut aussi le plus cruel d'entre eux. « *Devant un festin qu'il donnait à ses concubines, nous dit Flavius Josèphe, il fit crucifier devant ses yeux huit cents de ces prisonniers après avoir fait égorger en leur présence leurs femmes et leurs enfants.* »²⁰⁰

Immédiatement après le passage des *Psaumes de Salomon*, cité par MM. Mordillat et Prieur, il est fait mention des Romains :

« *Mais toi, ô Dieu tu les as renversés,
tu as ôté de la terre leur descendance,
en suscitant contre eux un étranger à notre race.* »²⁰¹

Cet « étranger à notre race » est le général romain Pompée qui prend Jérusalem en 63 av. J.-C. et chasse les Asmonéens. Hyrcan II, le dernier d'entre eux, sera mis à mort par Hérode en 30 av. J.-C.

Même si Pompée est aussitôt après qualifié d'« impie », les Romains apparaissent ici comme l'instrument du châtement divin contre les Asmonéens usurpateurs. Bref, en citant encore une fois de seconde main, MM. Mordillat et Prieur ont une nouvelle fois commis un lamentable contresens. Après avoir pris des Romains pour des Juifs²⁰², voici qu'à présent ils prennent des Juifs pour des Romains.

« *Je n'aime point à citer, écrivait Voltaire dans son Dictionnaire philosophique ; c'est d'ordinaire une besogne*

²⁰⁰ *Guerre juive*, I, IV, 6, § 97.

²⁰¹ *Psaume de Salomon*, XVII, 7.

²⁰² Voir n° 42 : *Un pseudo-anachronisme*.

épineuse : on néglige ce qui précède et ce qui suit l'endroit qu'on cite, et on s'expose à mille querelles. »

Combien Voltaire avait raison ! Et pourtant l'éminent philosophe ne parlait alors que des citations de première main !!!

91-Anachronisme

« Deux générations après la mort de Jésus, lit-on page 325, les rédacteurs des Évangiles entrent en conflit avec les juifs de leur temps [...] Les Évangiles font comme si cette « guerre » avait éclaté à l'époque où Jésus vivait. En réalité, elle ne s'est déclarée que vers la fin du 1^{er} siècle... »

Voilà tout bonnement n'importe quoi ! C'est tout le Nouveau Testament qu'il faudrait citer ! La « guerre » entre les fidèles du Christ et les autorités juives a commencé du vivant même de Jésus. Elle s'est poursuivie, après sa condamnation, avec le martyre d'Étienne vers 35 apr. J.-C., les persécutions organisées par Paul, puis dirigées contre lui après sa conversion (vers 37 apr. J.-C.), l'emprisonnement de Pierre, le martyre de Jacques fils de Zébédée (vers 44 apr. J.-C.), l'assassinat de Jacques le Juste frère de Jésus (vers 62 apr. J.-C.) que rapporte notamment Flavius Josèphe, etc., etc., etc. Dans ses épîtres, dont les plus anciennes datent de 50 apr. J.-C., Paul ne cesse de faire référence aux persécutions dont il est continuellement l'objet de la part de ses compatriotes juifs.

Vouloir à toute force innocenter les responsables juifs de l'époque des persécutions dirigées contre les premiers chrétiens (et faire des Romains les seuls responsables), conduit les deux auteurs à déclarer blanc ce que tout le monde sait sans aucun doute possible être noir ! Qu'est-ce donc que cette nouvelle forme de révisionnisme et d'où sort-elle ?

Qu'est-ce donc surtout que ce « philosémitisme de façade » (pour reprendre une expression des deux auteurs) qui utilise une vérité pour en écraser une autre. La *Shoah* fut sans conteste la plus grosse monstruosité commise par l'homme, depuis que le monde est monde. Seul peut-être, le révisionnisme, la négation même de cette monstruosité, est plus monstrueuse encore. Le peuple juif est sans doute celui qui, de tous les peuples ayant traversé l'histoire, a le plus souffert. Est-ce une raison suffisante pour nier les persécutions dont ont été l'objet les premiers chrétiens (également juifs, le plus souvent) de la part de responsables juifs et de foules en colère. La *Shoah* ne doit d'ailleurs pas non plus faire oublier qu'avant celle-ci, l'« Église » (le plus souvent des monarques de confession chrétienne, en fait, ou des foules fanatisées) le leur avait déjà fait « payer » au centuple !

Lorsque, vers 130 apr. J.-C., le chrétien Justin dit au Juif Tryphon : « *Vous [les Juifs] n'avez pas le pouvoir de porter la main sur nous [les chrétiens], grâce à ceux qui maintenant vous gouvernent [les Romains] ; mais chaque fois que vous l'avez pu, vous l'avez fait* »²⁰³, le rabbin Tryphon ne le contredit pas. Pourquoi nierait-il ce que personne n'ignore ?

Voltaire, pourtant fort critique à l'égard du christianisme, écrivait en 1764 : « *Ce fut vers l'an 60 de notre ère que les chrétiens commencèrent à se séparer de la communion juive, et c'est ce qui leur attira tant de querelles et tant de persécutions de la part des synagogues répandues à Rome, en Grèce, dans l'Égypte et dans l'Asie. Ils furent accusés d'impiété, d'athéisme, par leurs frères juifs, qui les excommuniaient dans leurs synagogues trois fois les jours du sabbat.* »²⁰⁴

²⁰³ *Dialogue avec Tryphon*, XVI.

²⁰⁴ *Dictionnaire philosophique*, art. *Christianisme*.

Mais il faut attendre la fin du XX^e siècle pour que deux auteurs qui ne connaissent rien de rien et qui croient tout savoir, prétendent, sous le seul sceau de leur opinion propre, que la terre est cubique. Mais commencez donc par lire les documents, Messieurs, et prenez-en bien connaissance avant que de commencer à écrire !

92-Absence de prosélytisme pharisien !

D'après MM. Mordillat et Prieur, l'évangélisation chrétienne a rencontré de sérieuses difficultés « *devant la concurrence qu'entraîne non pas le prétendu prosélytisme pharisien qui s'est peu manifesté mais l'irrésistible force d'attraction de la morale et du monothéisme juifs.* » (p. 328)

Dans les faits, le prosélytisme pharisien s'est en réalité beaucoup manifesté mais a surtout touché des femmes. Les hommes, en effet, devaient pour se convertir en passer par la circoncision, ce qui constituait un véritable frein. Ainsi par exemple, nous dit Flavius Josèphe, la plupart des femmes de Damas avaient embrassé le judaïsme tandis que les hommes, eux, beaucoup moins enthousiastes, étaient restés païens²⁰⁵. Incontestablement, le monothéisme attirait. Mais contrairement à aujourd'hui, le prosélytisme juif était alors très actif, ainsi qu'en témoignent aussi bien Flavius Josèphe que plusieurs auteurs païens²⁰⁶. Il ne faut pas oublier, du reste, que les rois

²⁰⁵ *Guerre juive*, II, XX, 2, § 560.

²⁰⁶ Dion Cassius, *Histoire romaine*, XXXVII, 17 ; Horace, *Satires*, I, IV, 142, 143 ; Valère Maxime, *Epitome* de Julius Paris, I, III, 3 ; Sénèque (*apud* Saint Augustin), *La Cité de Dieu*, VI, XI ; Tacite, *Histoires*, V, v ; *Histoire Auguste*, Septime Sévère, XVII ; *Oracles sibyllins*, IV, 162-170. On trouve également une centaine de références aux prosélytes juifs dans la Mishna, la Tosephta, le Talmud (« *Les Juifs sont dispersés parmi les peuples pour y faire de prosélytes* » *Pesahim* 87b) et dans les écrits de Flavius Josèphe.

macchabéens (les Asmonéens) étaient allés jusqu'à instituer le principe de la conversion forcée pour les peuples des territoires voisins nouvellement conquis ! La possibilité pour tout païen de s'agréger au peuple de Dieu, par le moyen de la circoncision, remonterait à l'époque de Jacob même, l'ancêtre éponyme d'Israël²⁰⁷. En l'occurrence, c'est donc encore une fois exactement le contraire de ce qu'affirment MM. Mordillat et Prieur qui est vrai.

Sur les brisées du monothéisme juif, l'évangélisation chrétienne connut des succès considérables auprès des païens. Le nouveau monothéisme, en effet, pouvait s'exercer en l'absence de circoncision, de purifications diverses et d'interdits alimentaires. C'est aussi cette concurrence « déloyale » qui provoqua la colère de nombreux Juifs et les premières persécutions dirigées contre les chrétiens.

93-Matthieu ou l'exception universelle

« Dans l'évangile selon Matthieu, non seulement les scribes sont hostiles à Jésus mais aussi les anciens, les grands prêtres et toute l'aristocratie sacerdotale de Jérusalem. » (p. 328) Dans leur ignorance, MM. Mordillat et Prieur qui cultivent l'art du paradoxe, viennent de créer à leur insu un nouveau concept philosophique qu'on pourrait nommer « le

Chez Josèphe, voir en particulier *Vie*, XXIII ; *Antiquités judaïques*, XIII, IX, 1, § 257, 258 ; XI, 3, § 318, 319 ; XV, 4, § 397 ; XV, VII, 9, § 254, 255 ; XVI, VII, 6, § 225 ; XX, II, 3-5, § 34-52 ; IV, 1 § 75-77 ; VII, 1, § 139 ; *Guerre juive*, II, XX, 2, § 560. En hébreu, prosélyte se dit *gér-tsèdèq*, littéralement, « étranger juste » ; en grec *prosèlutos* : des dizaines de références dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament !

²⁰⁷ *Genèse* XXXIV, 15. Les Falashas, population noire éthiopienne de religion judaïque, constitue aujourd'hui l'un des derniers vestiges de ce prosélytisme juif autrefois actif.

principe de l'exception universelle », puisqu'en réalité Matthieu partage cette « particularité » avec les trois autres évangélistes.

94-Les Juifs chez Jean

« *L'évangile selon Jean diffère profondément des synoptiques. Jean mentionne les « juifs » soixante-dix ou soixante et onze fois.* » (p. 330)

En fait, il y a seulement soixante-sept références aux Juifs (ou aux Judéens) chez Jean, six chez Marc et cinq chez Luc et Matthieu, mais on en trouve soixante-seize dans le livre des Actes, par exemple. Par ailleurs, contrairement aux allégations de MM. Mordillat et Prieur, Jean n'a rien contre le peuple juif en tant que nation et Jésus est clairement désigné dans son Évangile comme étant lui-même juif²⁰⁸. L'évangéliste ne met jamais en cause, en réalité, que la seule classe dirigeante.

Dans le Nouveau Testament, les judéo-chrétiens sont souvent appelés les « Juifs » (*Ioudaios*, au singulier) ou quelquefois même les « Hébreux ». Parfois, *Ioudaios* désigne plus particulièrement les Judéens pour les distinguer des Galiléens ou des Samaritains. Chez Jean, ce substantif peut prendre une connotation négative, neutre ou franchement positive, selon les personnes qu'il implique et les actions auquel il est associé.

95-L'inapplicable commandement

Après avoir soutenu qu'il n'y avait rien de plus dans l'Évangile qu'on ne trouve aussi dans l'Ancien Testament, le

²⁰⁸ *Jean* IV, 9, 22 ; XVIII, 35.

Talmud ou d'autres livres saints, MM. Mordillat et Prieur citent cette parole de Jésus rapportée par Matthieu : « *Vous avez entendu qu'il a été dit : « Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi. » Et bien ! moi je vous dis : « Aimez vos ennemis et priez pour vos persécuteurs ! »*²⁰⁹ Et les deux auteurs de conclure : « *Ce commandement d'amour est un commandement inapplicable.* » (p. 333) Ils reconnaissent donc implicitement que l'Évangile va plus loin que d'autres systèmes philosophico-religieux en matière de pardon et d'amour mais, ce qui fait l'originalité chrétienne est aussitôt qualifié d'excessif et d'utopique. Cela aurait sans doute trop coûté à MM. Mordillat et Prieur de reconnaître la valeur et la grandeur de certains préceptes chrétiens. Ne pas adhérer au christianisme est une chose, mais pourquoi vouloir à toute force s'en faire le fossoyeur ?

96-Christianisme = antisémitisme

MM. Mordillat et Prieur prétendent que l'antisémitisme est sous-jacent à l'Évangile de Jean. Ils écrivent : « *Cette peste, il la contenait en germe.* » (p. 335) Pour les deux auteurs, le simple fait que Jean précise que « *Jésus, roi des Juifs* » était écrit en trois langues sur la pancarte placée au sommet de la croix de Jésus, « *dissimule une redoutable ségrégation* » (p. 342). Ils dénoncent « *les phrases assassines particulières à l'évangile selon Jean ou aux épîtres de Paul comme tous les autres passages du Nouveau Testament incriminant peu ou prou les juifs.* » (p. 344)

Ils s'insurgent : « *Il faudra attendre le pape Jean XXIII pour que l'on cesse de prononcer, tous les samedis saints dans*

²⁰⁹ *Matthieu V, 43-48. Cf. Luc VI, 27-36.*

*les églises*²¹⁰, *l'exécration perpétuelle des juifs* [...] *Si ce n'est par hypocrisie – c'est-à-dire en donnant le spectacle d'un repentir qui, en réalité, ne se repent de rien et réitère les accusations évangéliques contre les juifs –, la déclaration du Vatican atteste combien l'inconscient de l'Église et de ses docteurs est puissamment structuré d'antijudaïsme.* » (p. 345)

Les deux auteurs font, à plusieurs reprises, mine de confondre antijudaïsme et antisémitisme. Qu'ils dénoncent l'antijudaïsme des chrétiens, soit. C'est historique et il n'y a rien à redire à cela. Mais pourquoi ne parlent-ils pas également de l'antichristianisme et de l'antisamaritanisme des Juifs ou de l'antijudaïsme des Samaritains ? Pourquoi ne mentionnent-ils pas l'antisadducéisme des pharisiens et l'antipharisaïsme des sadducéens ? Pourquoi taisent-ils l'antirabbinisme des qaraïtes et l'antiqaraïsme des rabbins, etc., etc., etc.²¹¹, toutes choses dont nos deux « spécialistes » n'ont tout simplement même pas idée ?

Mais on pourrait aussi parler de l'antiprotestantisme des catholiques et de l'anticatholicisme des protestants qui a longtemps fait rage. Et que dire aujourd'hui des Témoins de Jéhovah pour qui la chrétienté est la Grande Babylone, et l'ensemble des religions, la Grande Prostituée dont parle le Livre de l'Apocalypse²¹² !

L'heure est à la concorde, MM. Mordillat et Prieur, ce sont les courants sectaires qui, aujourd'hui, prêchent l'intolérance et continuent à diaboliser les croyances d'autrui !

²¹⁰ Les deux auteurs veulent sans doute parler de la liturgie du Vendredi Saint qui n'a lieu qu'une fois l'an !

²¹¹ Je passe sur l'antijudaïsme et l'antichristianisme des baptistes mandéens, et sur toutes les autres minorités qui, pour mieux préserver leur particularisme, ont diabolisé les courants plus importants.

²¹² Pour les Témoins de Jéhovah la bête écarlate sur laquelle la Prostituée est assise n'est autre que l'ONU ! Il suffisait d'y penser...

Mais la tolérance n'implique pas, selon moi, de laisser quiconque dire ou écrire n'importe quoi !

Jésus, les disciples, les premiers chrétiens étaient juifs. Ils se sont démarqués puis opposés au judaïsme de l'époque. Ils n'auraient jamais pu être antisémites (notion relativement récente, le mot lui-même ayant été créé en 1873 par l'allemand Wilhelm Marr). Ils ont été persécutés par les responsables politiques et religieux de l'époque qui, comme eux, étaient juifs. Contrairement aux allégations de MM. Mordillat et Prieur (p. 336) la jeune communauté chrétienne de Thessalonique a sans doute, elle aussi, été persécutée dans les années 50 de notre ère, du fait des responsables juifs locaux. Pourquoi ? C'est que toutes les nouvelles communautés chrétiennes (alors à majorité et même, pour certaines, exclusivement juives) et ce, dans pratiquement toutes les grandes villes, ont subi des persécutions de la part des « Juifs ». Les apôtres, en effet, et les disciples à leur suite, commençaient toujours par annoncer l'Évangile dans les synagogues. Jésus, Messie juif, devait d'abord être annoncé aux Juifs. Mais il n'est pas difficile de deviner la réaction de fidèles (et de leurs responsables) qu'on viendrait chercher jusque dans leurs lieux de culte pour les convertir à une nouvelle « religion »²¹³ ! La propagande chrétienne fut vécue par beaucoup de croyants sincères comme une véritable provocation. D'abord seuls, les fidèles restés dans le judaïsme se sont rapidement associés les païens pour rejeter et persécuter la nouvelle « secte ». Pendant trois siècles, les chrétiens ont connu des vagues de persécutions cauchemardesques au cours desquelles se sont illustrés de vaillants martyrs. Ne pas répondre à l'offense, et même

²¹³ Il faudrait plutôt parler de « révélation ». Il faut bien voir que le christianisme (messianisme) a d'abord été un phénomène interne au judaïsme.

pardonne, a longtemps été la règle observée par les chrétiens. Mais, quand en 380²¹⁴ le christianisme est devenu officiellement religion d'État, celui-ci s'est politisé. Le pouvoir étant devenu chrétien, les persécutés, au mépris des commandements évangéliques, se sont faits persécuteurs à leur tour.

Ces choses sont, si l'on peut dire, connues de tous, mais apparemment pas de nos deux spécialistes autoproclamés qui prétendent apporter un éclairage nouveau sur le Nouveau Testament. Mais pourquoi voudrait-on s'éclairer à la bougie quand il suffit d'ouvrir grand les volets pour que la lumière du soleil inonde la pièce ?

Pour MM. Mordillat et Prieur le christianisme est antisémite par essence. Donc, tout chrétien est potentiellement antisémite. En fin de compte, il s'agit d'un bien piètre syllogisme équivalent à celui utilisé autrefois pour convertir les récalcitrants : Les pécheurs iront en enfer, or vous êtes pécheurs, donc vous irez en enfer. C'est un procédé efficace mais bien peu glorieux destiné à convaincre le récepteur du message de changer d'attitude ou de camp. Voilà à quoi nos deux auteurs, à bout d'arguments, en sont réduits pour qu'on les rejoigne dans leur croisade contre l'Église. On était en droit d'attendre beaucoup mieux de la part de deux journalistes prétendument excellemment documentés !

²¹⁴ Et non pas en 391 comme nous le lisons, page 348, dans la « Chronologie » proposée par nos deux auteurs. Précisons :

380-81 : Le catholicisme est proclamé religion d'État.

391-92 : Interdiction complète du culte païen dans l'Empire romain.

97-Saint Marcion

Marcion est un écrivain hérétique de la première moitié du II^e siècle. Il est l'auteur, nous disent MM. Mordillat et Prieur, d'un « *diptyque composé de l'Évangile et de L'Apôtre, une collection de dix épîtres de Paul.* » (p. 337)

Il s'agit plus exactement de l'*Evangelicon*, autrement dit l'*Évangélique* (en fait l'Évangile de Luc tronqué) et de l'*Apostolicon*, soit l'*Apostolique* (dix épîtres de Paul également mutilées). Pour MM. Mordillat et Prieur, Marcion est un modèle, dans la mesure où il s'oppose au christianisme officiel de l'époque. Pourtant, cet auteur est connu pour avoir mutilé les écrits du Nouveau Testament et pour en avoir supprimé toutes les parties qui allaient à l'encontre de sa doctrine sectaire. « *Si Marcion, précisent les deux auteurs, fait d'un côté œuvre d'éradicateur [néologisme], de l'autre il ne craint pas de compléter et d'amplifier les textes. Ainsi, dans un style manifestement inspiré de l'historiographie gréco-romaine, il est avéré, depuis Tertullien, que la mention de « l'an quinze du principat de Tibère César » est son œuvre. Elle sera développée ultérieurement, dans le même style, par d'autres correcteurs, telle qu'on la trouve aujourd'hui dans l'édition canonique...* » Suit une citation de Luc III, 1, 2.

Pour avoir mal lu, entendu ou compris certaines informations dont ils disposaient, MM. Mordillat et Prieur écrivent vraiment n'importe quoi ! En réalité, la mention de « l'an quinze du principat de Tibère César » comme marquant le début du ministère de Jésus, figure dans tous les manuscrits les plus anciens de l'Évangile de Luc dont nous pouvons disposer. Il leur aurait sans aucun doute été profitable d'aller directement à la source et de lire ce que dit précisément Tertullien dans son *Contre Marcion*. Il explique que les

Marcionites prétendaient que Dieu ne s'était jamais révélé au monde avant la quinzième année du règne de Tibère, c'est-à-dire pour eux, au moment de sa descente en Jésus-Christ le jour de son baptême (Jésus étant adulte). Tertullien ne remet aucunement en question cette date comme marquant réellement chez Luc le début du ministère de Jésus mais, il rejette absolument l'idée marcionite que Dieu ne s'était jamais manifesté (au travers de la Création, par sa bonté, par ses théophanies, par exemple) avant celle-ci²¹⁵. Marcion, en effet, rejetait absolument tout l'Ancien Testament, allant même jusqu'à attribuer la Création de l'univers à l'action d'un démiurge !

L'*Evangelicon* de Marcion débutait à peu près en ces termes : « *En la quinzième année du règne de Tibère, Jésus-Christ descendit du ciel à Capharnaïm.* »²¹⁶ N'y a-t-il pas lieu, en effet, tout comme Tertullien, de s'étonner en lisant ces lignes ? Marcion avait supprimé de son évangile l'épisode de la naissance et de l'enfance de Jésus. Encratite en effet, il avait en horreur reproduction, grossesse et naissance.

« *Son œuvre n'est connue que par ses détracteurs, écrivent MM. Mordillat et Prieur, notamment les Pères de l'Église, Justin, Irénée, Tertullien...* » (p. 338)

Précisons qu'il s'agit du *Contre les Hérésies* d'Irénée de Lyon²¹⁷ et du *Contre Marcion* de Tertullien. Quant à Justin, son livre ne risque guère de nous faire connaître l'œuvre marcionite, puisque son *Contre Marcion* ne nous est pas

²¹⁵ Voir ce que dit *exactement* Tertullien dans le *Contre Marcion*, I, XV-XIX et II, I.

²¹⁶ *Apud* Tertullien, *Contre Marcion*, I, XIX.

²¹⁷ Le *Contre Marcion* que cet auteur s'était également proposé de rédiger n'est peut-être resté qu'à l'état de projet. Il ne nous est, en tout cas, jamais parvenu. Sur Marcion, voir n° 8 : *Jésus-Christ = deux personnes ?* et n° 19 : *Le clou du spectacle*.

parvenu. Il ne nous en reste que quelques lignes transmises par Irénée de Lyon dans l'ouvrage déjà cité.

MM. Mordillat et Prieur prétendent que Marcion a transformé les épîtres de Paul (ce qui est vrai) mais que ce sont ces épîtres transformées qui figurent aujourd'hui dans nos Bibles modernes (ce qui est faux). Les épîtres de Paul, rédigées à partir de 50 apr. J.-C., étaient connues, lues et étudiées dans toutes les communautés chrétiennes de l'Empire romain et d'ailleurs, quand Marcion se mit soudain en tête de les accommoder à sa sauce. Ces écrits trafiqués ne furent jamais véhiculés que dans les quelques communautés qu'il avait lui-même fondées. Toutes les autres communautés, c'est-à-dire le monde chrétien d'alors, conserva évidemment la tradition reçue des Apôtres.

Polycarpe (vers 59-155 apr. J.-C.), le vieil évêque de Smyrne qui avait connu l'Apôtre Jean, aurait en une occasion rencontré Marcion. L'hérésiarque l'aurait abordé en disant : « *Reconnais-nous, Polycarpe* ». Et Polycarpe lui aurait répondu : « *Te reconnâître ? Oui. Je te reconnais pour le premier-né de Satan !* »²¹⁸ Restons-en là...

98-Le faux testament

« *Pour les chrétiens, écrivent les deux auteurs, les juifs ne sont plus dignes d'être le peuple élu. C'est au nom de cette compréhension, de cette surdité, de cet aveuglement qu'ils vont littéralement les déshériter : la Bible devient l'Ancien Testament, et sans être aboli, il est assujetti au Nouveau.* » (p. 343) « C'est au nom de ..., de ..., de ... » : la belle figure de style (gradation ascendante) ! Et au nom de quoi, je vous prie, MM. Mordillat et Prieur ont-ils écrit ces lignes ? De leur

²¹⁸ Irénée de Lyon, *Contre les Hérésies*, III, III, 4.

méconnaissance du sujet que l'on traite ? De leur ignorance des choses dont on parle ? De leur incompétence concernant ces matières ?

Les chrétiens n'ont jamais prétendu déshériter les Juifs qui restent le peuple élu. Relisez donc l'Épître aux Romains ! « *Dieu aurait-il rejeté son peuple ? Certes non ! etc.* »²¹⁹ Si les païens convertis font partie du nouveau peuple de Dieu, explique l'Apôtre Paul, ils forment comme les branches d'un arbre dont les Juifs constituent la racine ! Par ailleurs, contrairement aux apparences, l'expression Nouveau Testament ne désigne aucunement un testament nouveau. Le terme traduit maladroitement l'expression « nouvelle alliance » (*kainê diathêkê*, en grec) qu'on rencontre à maintes reprises dans l'Évangile et dans les Épîtres, et que la Vulgate (traduction latine de la Bible par Saint Jérôme) rend systématiquement par *novum testamentum*²²⁰. En latin *testamentum*, qui a donné « testament », signifie simplement ici « alliance ». D'ailleurs, les héritiers ne sont-ils pas censés prendre connaissance du contenu d'un testament qu'à partir du moment où le testateur est lui-même reconnu comme étant décédé ? Serait-ce à dire, comme Nietzsche le déclarait, que Dieu est mort ?

99-Le canon du Nouveau Testament arrêté à la fin du IV^e siècle

Le Nouveau Testament : « *Vingt-sept livres, écrivent MM. Mordillat et Prieur, dont le Canon définitif, décrétant dogmatiquement l'unité contre l'évidence des textes, sera quasiment arrêté à la fin du IV^e siècle.* » (p. 340)

²¹⁹ *Romains*, XI.

²²⁰ Voir *Luc* XXII, 20 ; *I Corinthiens* XI, 25 ; *Hébreux* VIII, 13 ; etc.

Les deux auteurs sont loin du compte. En réalité, la liste des livres du Nouveau Testament reconnus comme inspirés par l'Église, c'est-à-dire comme « canoniques », étaient pratiquement fixée dès le milieu du II^e siècle. Le document appelé « canon de Muratori », catalogue des livres du Nouveau Testament, nous donne la liste latine des écrits admis dans le canon dans les années 160 apr. J.-C. Le *Diatessaron* composé vers la même époque par Tatien (d'ailleurs signalé ailleurs par MM. Mordillat et Prieur) et qui se présente comme une harmonie des quatre Évangiles que nous connaissons, atteste que dès le II^e siècle, quatre évangiles seulement étaient reconnus par l'Église. La *Peshitta* enfin, traduction syriaque du Nouveau Testament qui remonte également au II^e siècle, contient bien elle aussi les quatre Évangiles, les Actes et les quatorze épîtres de Paul. S'il est vrai qu'au II^e siècle, certains livres comme l'Épître de Jude, la 2^e Épître de Pierre et l'Apocalypse font encore l'objet de débats, l'essentiel y est !

100- « Déterritorialiser »

Non content de travestir l'histoire, MM. Mordillat et Prieur se permettent de revisiter la langue française. Page 340, ils écrivent que les « *chrétiens vont entreprendre de « déterritorialiser » tout l'appareil conceptuel propre au judaïsme* ». « Déterritorialiser », ce néologisme mis entre guillemets, paraît formé à partir du verbe « territorialiser ». Admettons. Mais, le mot « territorialiser » n'existe pas non plus dans la langue française²²¹ !

²²¹ Le terme de « déterritorialisation », qui a donné « déterritorialiser », a été conceptualisé par Deleuze (philosophe) et Guattari (philosophe et psychanalyste) en 1972. Le néologisme existait donc bien au moment de la rédaction de *Jésus contre Jésus (corrigendum, 2018)*.

101-L'art de citer sans avoir lu

L'Ancien Testament annonce à sa façon la vie de Jésus. On y découvre en effet, nous disent MM. Mordillat et Prieur : « *L'Annonciation dans Isaïe (Is 8, 8), la Nativité dans Jérémie (Jr 7, 42), la Grotte encore dans Isaïe (Is 3) avec l'âne et le bœuf, l'un venant d'Isaïe, l'autre d'Habacuc (Ha 3, 2), la fuite en Égypte dans Osée (Os 11, 1), le massacre des Innocents dans la Genèse (Gn 35, 19)...* » (p. 341)

De grâce, n'en jetez plus ! Les deux auteurs ignorent visiblement tout des passages auxquels ils font allusion. S'ils ont cette fois pris le risque d'être plus précis qu'à l'accoutumée, en donnant des références détaillées, ce déballage imprudent de sources ne fait une fois encore que souligner leur ignorance insigne ! Tout est faux, ou presque.

L'Annonciation se rencontre en Isaïe VII, 14 et non en VIII, 8.

La Nativité ne peut pas être annoncée par Jérémie VII, 42 puisque Jérémie VII s'arrête au verset 34 !

Que signifie la référence incomplète Is 3 ? S'agit-il d'Isaïe chapitre III ou verset 3 ? La référence exacte est en réalité : Isaïe I, 3 où il est fait non pas référence à la Grotte mais uniquement au bœuf et à l'âne, et aux deux animaux et non pas à un seul !

Habakuk III, 2 ne parle ni de bœuf, ni d'âne, mais c'est uniquement dans la version grecque de ce verset (dans la traduction des Septante) qu'on pouvait lire ceci : « *Tu te feras connaître entre deux animaux* ». Cette version était abondamment utilisée par les chrétiens grecs des premiers siècles qui ne lisaient pas l'hébreu.

Osée XI, 1 n'annonce pas « la fuite » mais le retour d'Égypte !

Le massacre des Innocents n'apparaît pas dans Genèse XXXV, 19 où il est question de l'enterrement de Rachel, la femme de Jacob, mais dans Exode I, 15 et les suivants qui raconte la mise à mort des nourrissons hébreux ordonnée par Pharaon.

Bilan : en moins de 5 lignes de texte, sur 6 références citées, 6 références erronées, soit 100 % d'erreurs ! Difficile de faire pire ! À défaut d'écrire un best-seller, MM. Mordillat et Prieur chercheraient-ils à entrer dans le GUINNESS en battant le record du livre le plus mal référencé ?

En tout cas, l'historien que je suis ne peut qu'être atterré par un semblable déballage de savante ignorance ! Une telle ignorance, lorsqu'on prétend faire œuvre de spécialistes, prête à rire²²². Je crois bien que *Jésus contre Jésus* est le livre le plus mauvais qu'il m'ait été donné de lire concernant les débuts du christianisme. Il ne suffit plus qu'on dise n'importe quoi, il faut à présent qu'on l'écrive, qu'on le diffuse, qu'on l'enseigne, qu'on l'érige en vérité... Pauvres lecteurs qui ne sont que trop rarement en mesure de répondre et auxquels on ne donne aucun moyen pour le faire ! L'heure est à la riposte.

MM. Mordillat et Prieur croyaient sans doute s'en tirer à bon compte. Pierre Lepape, se faisant leur héraut, écrivait dans *Le Monde* du 3 décembre 1999 : « *L'analyse purement littéraire du texte évangélique ne devrait valoir à ses auteurs que des foudres de pure forme.* » Cela aurait pu être effectivement le cas si le livre de MM. Mordillat et Prieur avait réellement eu la valeur que l'amicale critique de Monsieur Lepape a bien voulu lui accorder : « *À n'en pas douter,*

²²² Rions ensemble : que vient faire *Hénoch* (apocryphe) parmi les livres bibliques ? (p. 349) Qu'est-ce que cette *1^{re} épître aux Galates* (p. 349) également citée à la page 264 ? (Il s'agissait en réalité ici de *I Corinthiens VII, 20.*) Que font *Aqiba* (rabbin du II^e siècle) et le préfet d'Égypte *Flaccus* parmi les noms d'auteurs ? (p. 359)

Mordillat et Prieur ont beaucoup travaillé, et bien, pour écrire ce livre sur les origines du christianisme. » S'il est une chose dont « nous ne doutons pas », c'est surtout combien ce doit être réconfortant pour un barbouilleur quelconque de compter parmi ses connaissances quelque critique bien placé, prêt à élever son torchon ou sa croûte au rang de chef-d'œuvre ! À charge de revanche, peut-être ?

MM. Mordillat et Prieur ont voulu créer l'événement ? Mais ils n'ont rien compris. L'Histoire ne crée pas l'événement, elle se contente de l'analyser ! Qu'il ne leur arrive rien d'autre à présent que le destin réservé à tous ceux qui se sont pris pour Icare ou qui sont tombés dans la démesure en voulant combattre les dieux...

En guise de CONCLUSION

On ne s'improvise pas historien comme on ne s'improvise pas médecin ou dentiste. De plus, il est nécessaire d'appliquer à chaque discipline les méthodes qui lui sont propres. Je ne confierais jamais ma mâchoire à un plombier-zingueur, même s'il m'affirmait pouvoir faire aussi bien qu'un chirurgien-dentiste.

MM. Mordillat et Prieur n'ont pas daigné conclure leur ouvrage. Je ne conclurai pas non plus le mien mais me contenterai, pour clore ce *Droit de réponse*, de citer quelques-unes de leurs réflexions au sujet des évangélistes et de leurs écrits. C'est qu'il m'a bien semblé, en les lisant avec attention, qu'ils ne parlaient ici en réalité ni des Évangiles, ni des évangélistes, mais d'eux-mêmes et de leur propre production. Voyez plutôt :

« Leur littérature est aussi une littérature de propagande. Quand il le faut, elle ne s'embarrasse d'aucun souci de vraisemblance, d'aucun souci d'exactitude. Pour chacun d'eux, la fin justifie toujours les moyens. » (p. 280)

« C'est la force même des Évangiles que d'avancer sans cesse chargés de ces contradictions ou de ces digressions, mélangeant ce qui est explicite ici à ce qui est implicite ailleurs, combinant la lettre au sous-entendu, usant de ces registres différents comme autant de défenses contre ceux qui voudraient les contester. » (p. 288)

« Ce qui importe avant tout, c'est de comprendre combien les Évangiles se nourrissent de leurs propres obscurités. Comment

ils se fortifient en faisant tourner à plein régime la machine à hypothèses. » (p. 289)

« Mais les rédacteurs du quatrième évangile ne sont pas des esprits scientifiques. Ils n'ont pas à cœur de pratiquer des classements ou de répartir les responsabilités. Ce sont, s'il le faut, des pamphlétaires cuirassés de certitudes, armés de mots blessants. » (p. 330)

« C'est surtout un magnifique exemple de l'incroyable polysémie des Évangiles. De leur capacité à soutenir dans un même texte une opinion et son contraire, à coaguler des propositions antagonistes. » (p. 332)

MM. Mordillat et Prieur auraient-ils effectué sur les évangélistes et leurs écrits une simple projection de leurs propres motivations, de leurs propres carences ? Le regard porté sur les textes dans *Jésus contre Jésus* ne serait-il, en fin de compte, que le résultat d'une inconsciente mais impitoyable autoanalyse ? Dieu seul le sait.

Thierry Murcia, 1999 (repaginé 2018)

<https://univ-amu.academia.edu/ThierryMURCIA>

<http://thierry-murcia-recherches-historico-bibliques.over-blog.com/>

JÉSUS CONTRE JÉSUS

Droit de Réponse en 101 points (4^e de couverture)

« Avec MM. Mordillat et Prieur « citer de seconde main » devient un pléonasme et « parole d'Évangile » synonyme de mensonge. »

« Les deux auteurs confondent affirmations et informations. »

« Jésus contre Jésus : un dossier vide qui contient les germes de sa propre destruction. »

« Si l'enquête s'appuie effectivement sur les travaux d'éminents chercheurs, elle n'a fait que les effleurer et n'en a retenu qu'une partie de l'écume. »

Ce petit livre constitue la réponse au livre *Jésus contre Jésus* des deux auteurs de la série *Corpus Christi* diffusée sur Arte, G. Mordillat et J. Prieur.

L'auteur de ce *Droit de réponse*, Thierry Murcia, historien, écrivain, spécialisé dans l'étude du christianisme primitif, réfute de façon claire et vigoureuse l'argumentation des deux journalistes et met en question la validité de leur documentation.

Par l'auteur de :

Jésus, les miracles élucidés par la médecine

(Éditions Carnot, 2003)